This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

Google

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le françąis, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

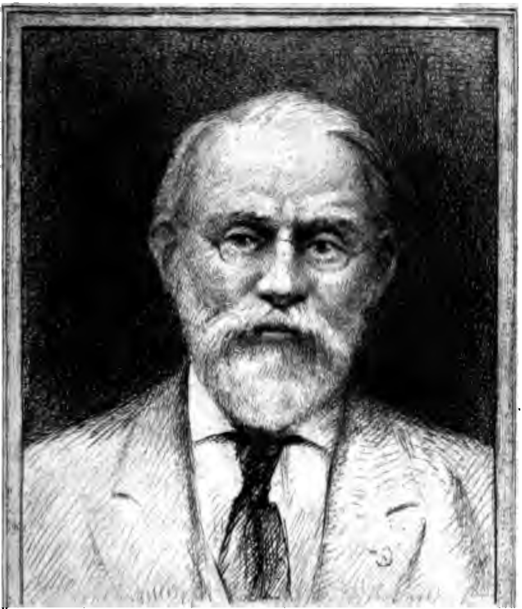

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

161
.T8
1957
v. 3

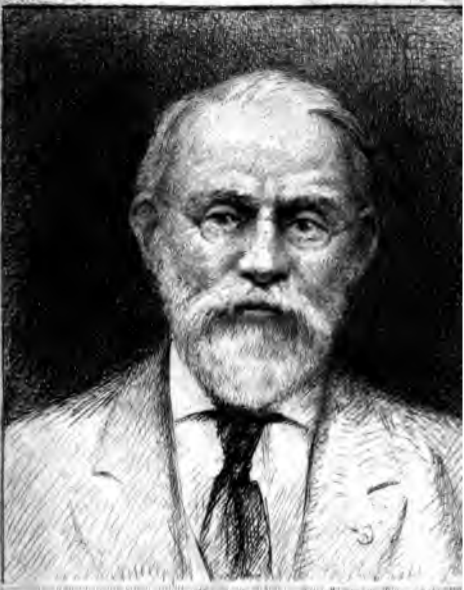

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

161
.T8
1957
v. 3

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MAI, 1757.

AVERTISSEMENT.

Les perſonnes qui voudront recevoir exactement, à Paris, le Journal de Trévoux le premier de chaque mois & les quinze des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, pour les mois doubles indiqués, payeront pour l'année les ſeize Volumes 12 liv. 16 ſ. & par la Poſte port franc 17 liv. 12 ſ.

La Religion vengée ou Réfutation des Auteurs impies. Quinze cahiers, 9 liv. Port franc par la Poſte, 12 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, 12 Vol. *in*-12. Le VI. Vol. eſt en vente; on imprime le VII. les VIII. IX. & X^e Volumes ſe publieront en l'année 1757; les XI. XII. & Volumes ſuivants en 1758.

On peut s'adreſſer en Province, chez les Libraires des Villes du Royaume.

Le prix de chaque Volume relié eſt de 50 ſols en veau, broché 42 ſols.

On les recevra à Paris auſſi-tôt leur publication.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

MAI, 1757.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée. HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, a la Croix d'or.

M. DCC. LVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 715 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14.
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	7.
1729.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

Printed In France.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Nijhoff
1-31-36
31472

MAI, 1757.

ARTICLE LI.

LES INTÉRETS DE LA FRANCE mal-entendus dans les branches de l'Agriculture, de la Population, des Finances, du Commerce, de la Ma-

CES ME'MOIRES COMME
en Janvier 1701, forment (con
celui-ci) 715 volumes : Sçavo

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.
1701.	9.	1730.
1702.	12.	1731.
1703.	12.	1732.
1704.	13.	1733.
1705.	12.	1734.
1706.	12.	1735.
1707.	12.	1736.
1708.	12.	1737.
1709.	12.	1738.
1710.	12.	1739.
1711	12.	1740.
1712.	12.	1741
1713.	12.	1742.
1714.	12	1743.
1715.	12.	1744.
1716.	12.	1745.
1717.	12.	1746.
1718.	12.	1747.
1719.	12.	1748.
1720.	5.	1749.
1721.	12.	1750.
1722.	12.	1751.
1723.	12.	[illegible]
1724	12	[illegible]
1725.	[illegible]	[illegible]
1726.	[illegible]	[illegible]
1727.	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

E M O

S T O I R E

rine & de l'Industrie. Par un Citoyen. Deux Volumes *in*-12. Le premier, de 371 pages, & le second de 434. *A Paris, chez Duchesne, rue Saint-Jacques, &c.*

LE titre de cet Ouvrage annonce un Auteur qui va donner des leçons à ses Maîtres : l'annonce n'est pas trompeuse. En développant le plan de son Livre, l'Auteur se livre à un zèle aussi hardi dans ses réflexions qu'énergique dans ses expressions. Sur des parties importantes de l'administration il s'explique avec trop de liberté pour un *Citoyen* François : ces projets d'amélioration ou de réforme ne devroient jamais être publiés, quand ils sont conçus & proposés d'une façon qui tourne au décri des gens en place. Le zèle de l'œconomie politique cesse d'être louable, dès qu'il se permet

des éclats qui retombent ſur le Gouvernement ;* il faut le ſeconder ſans l'attaquer. Le mal fût-il auſſi grand qu'on l'imagine ; en travaillant à le guérir, il faudroit prendre garde de l'irriter en bleſſant ceux qui le font, & en aigriſſant ceux qui le ſouffrent.

Quoique preſque toujours ſûr dans ſes propoſitions capitales, l'Auteur n'en eſt pas moins outré dans ſes conſéquences : en dogmatiſant ſur l'adminiſtration politique, on n'en doit iſoler aucun principe, ni en étendre les concluſions ſans égard pour les autres principes qui doivent les reſtreindre ; tous doivent s'aſſocier, s'accorder & former un corps dont la conſtruction

* Dans la Préface du ſecond Volume, l'Auteur proteſte qu'il n'en veut point au Gouvernement actuel : ſon caractère ne permet pas de douter de la ſincérité de cette proteſtation.

régulière soit pleine d'intelligence, & dont la marche uniforme ait autant de douceur & d'harmonie que de fermeté & de majesté. Dans une Monarchie, le Gouvernement ne sçauroit être trop éclairé ; mais pour l'être, il ne doit pas devenir inquisiteur : les abus de l'inquisition œconomique seroient plus dangereux, que les lumières qu'on en tireroit, ne seroient utiles. Dans un Royaume, par exemple, il est facile de mesurer l'étendue de son terrein & d'en estimer le produit en gros ; l'est-il également d'arpenter en détail les domaines particuliers, & d'en apprécier exactement les revenus ? La mobilité, la divisibilité, la mutabilité même des fonds & les variations de leur fertilité, ne sont-ce pas autant d'obstacles presque invincibles à ces recherches juridiques, qui dégénèrent si aisément en vexations odieuses & iniques ? Est-il même à

ſouhaiter que le Miniſtère ait, ſur tous ces objets, des Regiſtres où tout ſoit calculé avec la dernière préciſion ? Quand il échapperoit à ſa connoiſſance quelque portion des reſſources privées, qu'en arriveroit-il ? Qu'il ſeroit plus timide à ſe permettre des projets & des opérations au-deſſus des forces & des facultés connues. Eſt-ce là un inconvénient fort à craindre dans un Etat ?

Après ces obſervations générales ſur quelques défauts que nous voyons à regret dans cet Ouvrage, nous croyons pouvoir, ſans aucun riſque, en extraire les principes excellents & les vuës lumineuſes qui nous ont frappés. Citoyens auſſi zélés que l'Auteur, nous tâcherons de reſpecter davantage les différents ordres de l'Etat & leurs privilèges ; nous entreprendrons de les lier à ces intérêts généraux qu'il épouſe & qu'il ſoû-

tient avec une chaleur si patriotique.

L'Auteur a eu raison de mettre *la branche de l'Agriculture* à la tête de toutes les autres dont il doit parler ; il eût peut-être encore mieux fait de la regarder, moins comme une *branche*, que comme le tronc, ou même la racine de l'arbre. Il prétend que nous n'avons point encore de *définition* qui nous apprenne exactement en quoi consiste *la puissance d'un Etat*. En réduisant la question à la puissance des *Etats particuliers*, aux forces qui leur sont propres & qui décident de leur supériorité respective, notre *Citoyen* ne connoît de véritable puissance dans un Etat que *celle qui a pour base l'Agriculture*; parce que c'est la seule puissance dont le fonds & le produit, également réels, soient au-dessus des *accidents étrangers*, des goûts & des préjugés nationaux, & dont la

fécondité ſoit une ſource intariſſable de forces & de richeſſes. Dans le ſein de l'Agriculture, la Puiſſance abſolue & la Puiſſance relative ſe confondent & s'identifient. De tous les Etats politiques, le plus puiſſant ſera toujours celui dont les domaines ſeront plus fertiles. La grandeur des Nations eſt un *édifice*, dont *les premiers matériaux* ſe tirent du *crû de leurs terres*. Pour avoir la puiſſance d'un Royaume, il ne faut donc que calculer les hommes que ſon terrein nourrit, & pour avoir le degré où cette Puiſſance peut s'élever, il ne faut que compter le nombre d'habitants que ce terrein pourroit nourrir, s'il étoit mis en ſa valeur. Sur ce principe, l'Auteur trouve que la France pourroit entretenir 25 millions d'hommes, quoique ſes récoltes actuelles ne ſuffiſent pas pour donner du pain à tous ſes habitants, dont il réduit le nombre

à *17 millions à peu-près*. Le produit de notre Agriculture eſt donc près d'un tiers au-deſſous du degré où il pourroit monter. » Il s'en » faut donc huit millions d'hom- » mes que notre Puiſſance ne ſoit » au degré de force où notre Gou- » vernement politique pourroit la » porter. «

Ces obſervations raiſonnées fondent une plainte, ſur ce qu'en perfectionnant toutes les parties de l'adminiſtration, notre Miniſtère, dont on vante pourtant les lumières, a trop négligé l'Agriculture. *Depuis deux Regnes*, dit l'Auteur, au-lieu d'augmenter la valeur de nos terres & nos richeſſes réelles, on n'a ſongé qu'à augmenter *notre continent* & nos richeſſes fictices. Le pain eſt la premiére ſubſiſtance, rien n'y peut ſuppléer : il fait le corps de la puiſſance, le reſte n'en eſt que l'*ombre*. *Point de pain, point de politique*. Toute puiſſance

est dans un état précaire, dès qu'elle tire d'un *autre continent que le sien les moyens de subsister* : sans soldats, sans armées, on la détruit ; *on n'a qu'à lui refuser la subsistance, la voilà perdue sans ressource.*

Depuis 1715 jusqu'en 1755, l'Angleterre seule a tiré de la France *deux cents millions de nos livres Tournois*, en échange du froment qu'elle nous a fourni. En vain dira-t-on que notre industrie *fait la balance.* L'Ouvrage des Manufactures est plus lent & plus pènible que le travail de l'Agriculture ; la *nature* est toujours plus prompte que l'art. D'ailleurs le produit du sol est toujours préférable à celui de l'industrie : dans ses échanges avec l'Etranger, l'Etat qui *donne le moins pour completter ses besoins, reste toujours le plus riche.* Pendant la guerre, nos conquêtes n'ont presque jamais été arrêtées

Arts ne ſont qu'un fonds commun; l'Etranger en peut toujours partager le profit. La puiſſance d'induſtrie tombe, dès que ſes voiſins ou ſes ennemis ſe font les rivaux de ſon travail. En un mot, aucun ſyſtême de puiſſance n'eſt ferme & ſtable qu'autant qu'il porte, comme l'Agriculture, ſur des forces & ſur *des richeſſes fixes & permanentes.*

La ruine de notre culture vient encore de pluſieurs autres cauſes, qui n'ont pas échappé aux lumières de notre Auteur. Ce ſont

1°. La mauvaiſe *œconomie des peuples.* Certaines contrées du Royaume ſont très-peuplées, d'autres ſont preſque déſertes... » Une » Ville immenſe s'eſt élevée ; elle » a englouti le Royaume..... Bien- » tôt il n'y aura plus d'Etat; Paris » ſera le Royaume. Chaque Pro- » vince a ſa Capitale, qui dépeuple » ſes campagnes..... De dix-ſept

ıillions d'hommes dont la Fran-
e eſt peuplée, douze millions qui
ıabitent les Villes, occupant un
nclos de terrein qui, eû égard
u reſte de la Monarchie, ... n'eſt
u'un point imperceptible... Tant
l'hommes occupant un ſi petit
errein, le moyen que le ter-
ein ne manque point d'hom-
nes? « Voilà dans notre Agri-
lture un vuide dont les Arts ne
ıuroient réparer les ſuites : leur
fluence eſt trop bornée, elle
s'étend qu'à quelques mem-
es de la Monarchie, le corps
Royaume ne s'*en reſſent* point
ſez.

2°. La mauvaiſe *diſtribution des*
rres. Plus la propriété des terres
: diviſée, plus la culture eſt ani-
ée. *Cent Particuliers qui auront*
x arpents de terre, les feront
ieux valoir qu'un Particulier qui
ı aura mille à lui ſeul. Ici le zèle
: l'Auteur s'enflamme contre les

grands Propriétaires : il les accuse de *s'attacher à la denrée qui donne le plus* sans s'embarrasser de celle de premier besoin ; *de ne craindre* point d'accélérer *la famine*, étant *sûrs d'avoir* toujours *du pain* ; de *remplir la France de bois, de parcs, de pays en friche réservés pour leur chasse* ; *de peupler la terre de biches & de dains, ce qui la dépeuple d'hommes* ; de *s'appliquer plus à embellir la nature qu'à la rendre utile*, & de *préférer leurs plaisirs particuliers à l'avantage de l'Etat.* Il propose d'étendre jusqu'à eux la défense d'acquérir qu'on a faite aux Communautés. Sa plume épargne encore moins les *Moines* ; mais s'il connoissoit mieux l'état de leurs terres, il sçauroit qu'en général ce sont les mieux cultivées de nos Provinces ; que leurs Fermiers étant plus stables dans leurs habitations, & plus secourus dans les

besoins communs & particuliers ; ils ont à mettre en valeur leurs Fermes un intérêt presque équivalent à celui de la propriété : de-là vient leur aisance plus grande & leur population plus abondante. C'est un avantage pour l'Etat, que les revenus de ces menses monastiques, n'étant point transportés dans nos grandes Villes, circulent dans nos Provinces, & soient, dans une disette générale, la meilleure ressource de tout le canton. L'Auteur reproche aux Moines les bois qu'ils entretiennent ; n'y sont-ils donc pas forcés par l'Ordonnance ? n'y fussent-ils point obligés, on devroit leur en sçavoir gré. Des citoyens zélés & éclairés dans ces matières, ne sont-ils pas effrayés de la disette de bois, dont le Royaume est menacé, parce qu'on plante moins qu'on n'abbat, & qu'on préfère une culture dont le revenu est plus présent & plus gracieux ? Nous sommes surpris

que l'Auteur n'ait eu ici aucun égard aux différences qu'on doit mettre entre les Abbés Réguliers & les Abbés Commendataires.

3°. *Le systême des successions adopté en France :* l'Auteur y improuve sur-tout les substitutions.

4°. *Les Droits seigneuriaux & de directe*, qui font qu'un Propriétaire particulier n'est guères que le *Fermier* de ses terres, & qui par les lods & ventes empêchent des mutations favorables à l'Agriculture.

5°. *Les Taxes* qui, en France, ne tombant guères que *sur la classe des Laboureurs*, la font abandonner, & égalent la condition d'un Fermier à celle d'un *Esclave* ; de sorte que, sans avoir *espérance de devenir plus riche, son intérêt est de se montrer* pauvre. Ici notre Auteur fait des vœux pour le *systême des tailles réelles* ; il désespère de les voir exaucés ; les grands Pro-

priétaires ſont trop puiſſants & trop intéreſſés à en empêcher l'accompliſſement..... Dans les Etats *de l'Europe la maladie des impôts l'emporte ſur le ſyſtême même de l'aggrandiſſement* & de la gloire.

6°. *L'établiſſement des Rentes*, qui font à tant d'Hommes & de Communautés un état & un produit aſſez avantageux pour les rendre indifférents & inſenſibles à tout ce qui regarde la culture des terres.

7°. *L'inégale diſtribution des richeſſes*, qui rend les Villes, ſurtout Paris, un centre ou plutôt un gouffre, ou l'intérêt & le luxe attirent & abſorbent tout l'or & tout l'argent du Royaume ; il en reflue dans les campagnes une misère, ou une indigence qui revient dans les Villes chercher des reſſources ou mendier des ſecours. *Ç'eſt de la ſomme du travail général que dépend la richeſſe de la Républi-*

que, dit ailleurs notre Citoyen, ... *l'aisance publique dépend de l'activité de la circulation des denrées.* Ainsi tout ce qui, comme les rentes, offre à l'oisiveté une subsistance commode & délicieuse; tout ce qui, comme certaines Villes, fixe la *masse des métaux* dans un cercle trop étroit, appauvrit nécessairement l'Etat & ses Sujets.

8°. *Le Système politique*, où la gloire militaire a pris l'ascendant, où en conséquence une Milice excessivement nombreuse arrache des millions de bras à la charrue, où la considération est attachée à l'Etat militaire, où l'on appelle *servir l'Etat* une profession qui rend le sol stérile autant qu'elle fait languir l'agriculture, & qui par conséquent ne donne au Royaume une force de défense & d'attaque, qu'en affoiblissant les sources de sa puissance & de sa subsistance. Il semble qu'on ait

conjuré contre le progrès de l'Agriculture en la livrant *à des gens bornés & stupides*, en l'avilissant trop pour que des citoyens d'un ordre & d'un talent supérieur daignent s'en mêler, en destinant ces citoyens à des fonctions qui les retirent de la campagne, & en leur faisant un mérite & une gloire de leur dédain pour toute habitation & toute occupation champêtre. Si la Noblesse avoit le goût de l'Agriculture, le *Royaume en seroit bien plus puissant qu'il ne deviendra jamais par le systême des nombreuses armées.*

9°. La forme d'administration qui, *aux dépens* de la classe des Laboureurs, a créé une classe nombreuse d'*Officiers subalternes* pour lever les droits de la Couronne. On se plaint ici que l'Agriculture est la seule profession qui n'a ni loix, ni instruction, ni encouragement; que chacun est maître de

faire ce qu'il veut de ſa terre ; qu'on la deſtine aux denrées de ſeconde néceſſité préférablement aux denrées de premiére néceſſité ; que notre Gouvernement œconomique a pourvu à tout, excepté à la diſette de pain, & que ſes gratifications ne ſemblent tendre qu'à tarir la ſource de notre ſubſiſtance.

10°. *Le luxe*, le plus mortel fléau de nos campagnes : il leur enlève une infinité de ſujets ; il occupe, il gage des millions d'ouvriers & de domeſtiques ſuperflus, qui étoient nés pour être des Laboureurs néceſſaires ; il inſpire à la Nation une molleſſe qui en amortit l'activité générale.

Pour remédier à tant d'abus & de déſordres, l'Auteur obſerve judicieuſement que les *idées générales* ne ſuffiſent pas ; qu'elles laiſſent des *lacunes immenſes*, & qu'il n'y a qu'un ſçavoir de *détail* qui puiſſe les remplir. Cependant s'il falloit

falloit porter cette Science à tous les détails qu'exige l'Auteur, l'entreprise seroit impossible & même dangereuse. Cette discipline forgeroit trop d'entraves à l'industrie particulière, dont les plus heureuses opérations ne peuvent être que le fruit d'une activité aussi libre qu'éclairée. Les Officiers chargés de maintenir tous ces réglements ne seroient pas inaccessibles à mille erreurs libres ou involontaires, qui deviendroient des semences de troubles & d'injustices; ainsi le mieux où vise l'Auteur, seroit souvent ennemi du bien qu'il cherche.

Ce seroit beaucoup de connoître seulement les terres incultes du Royaume, de prendre de justes mesures pour les mettre en valeur, d'allumer par-là l'émulation dans la culture, & de faciliter le transport & le commerce des denrées pour étendre, par une circula-

tion commode, l'aiſance qui eſt la ſource unique & infaillible d'une prompte population. Quant aux terres cultivées dont le fond eſt toujours meilleur; pour en améliorer la fécondité, on peut s'en repoſer ſur l'intérêt particulier, ſur-tout quand une émulation générale concourt vivement au progrès de toute l'Agriculture.

Après avoir reproché à l'adminiſtration tous les torts qu'il lui ſuppoſe, l'Auteur lui propoſe les moyens qu'il *faudroit mettre en uſage pour rendre la Monarchie floriſſante.* Le principal de ces moyens eſt l'établiſſement *d'un Conſeil œconomique, ou Chambre d'Agriculture, compoſée de ſoixante des meilleurs Cultivateurs pratiques du Royaume, pris dans les différentes Provinces, conduite par un Intendant-Général d'Agriculture, & dirigée par un Secrétaire d'Etat créé uniquement pour*

cette partie, &c. Il rappelle ici la méthode d'Agriculture qu'on suit en Angleterre, il prouve la *nécessité de décerner des gratifications sur l'exportation.* Mais avant de dresser d'autres réglements, il veut qu'on remédie aux inconvénients qui retardent le progrès de l'Agriculture : sur la notion que nous avons donnée de ces inconvénients, il est aisé d'imaginer la plûpart de ces remèdes. Cependant il y en a de singuliers, comme de forcer *une partie des artisans à devenir Laboureurs.* Ces violences ne sont pas si bien placées que celle qu'il conseille à la même fin contre les pauvres mendiants : c'est encore une singularité, mais plus spécieuse, de vouloir qu'on *substitue des étrangers dans les emplois subalternes des Fermes.*

L'Auteur renvoie en Province les Provinciaux qui, sans raison légitime, habitent Paris ; il chasse

également des autres Villes les gens de la campagne qu'il y trouve de trop ; ne ſont-ce pas là de ces plaies qu'il vaut mieux, dans le Corps d'un Etat, traiter doucement & lentement avec le baume, que violemment & bruſquement avec le fer & le feu ? D'ailleurs, quelle étendue ne donne pas l'Auteur à ces ſortes de proſcriptions ? Les plus louables établiſſements n'échappent pas à la rigueur de ſes arrêts : on eſt ſurpris quand on l'entend dire : » Qu'eſt-il néceſ-
» ſaire de retenir, à Paris, qua-
» rante hommes qui n'ont point
» d'autre occupation que de ſe
» louer mutuellement ? Ne pour-
» roient-ils pas également s'encen-
» ſer à Quimper ou à Valogne ? «
Le reſte de cet Ouvrage nous fournira la matière d'un ſecond Extrait, & nous aurons toujours occaſion de regretter qu'avec tant de lumières & des ſentiments ſi patrio-

tiques, un si bon *Citoyen* n'ait pas sçû s'éloigner des extrêmes, & garder ce juste milieu d'où, dans l'Œconomie politique comme dans tout le reste, on ne doit jamais s'écarter, si l'on ne cherche que des vérités pratiques & utiles.

ARTICLE LII.

CARTE INTITULÉE les Côtes de la Grèce, & l'Archipel avec l'Analyse. Par M. d'Anville, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres & de celle des Sciences de Petersbourg, Secrétaire de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans. *La Carte chez l'Auteur, aux Galeries du Louvre; & l'Analyse de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LVII.* Suite

de l'Article XLVII. au mois d'Avril, II. vol.

IL nous reste quatre Sections ou Paragraphes de l'Analyse, en commençant par le *Détroit des Dardanelles* & la *Mer de Marmara.*

Tout le détroit des Dardanelles, appellé autrefois l'*Hellespont*, est une Mer resserrée entre deux continents, l'un d'Europe & l'autre d'Asie. Le Canal se retrécit, en un endroit, au point de n'être que de sept stades, comme Hérodote l'assûre à deux reprises; or les Observateurs modernes ne trouvent-là que 375 toises: d'où il faut conclure qu'Hérodote indique des stades d'environ 53 toises. Cela forme un grand préjugé en faveur de l'explication donnée plus haut par M. d'Anville sur les 700 stades que Plutarque compte entre le Mont Athos & l'Isle de Lemnos:

car voilà ici manifeſtement des ſtades de 50 toiſes ou un peu plus. Et l'on doit ſe convaincre par cette ſeule obſervation combien il eſt difficile de raiſonner ſur la Géographie des Anciens, puiſqu'ils varient ſi ſouvent & ſi ſubitement leurs meſures; mais notre Auteur eſt d'une attention ſinguliére à ſaiſir ces différences.

Ce paſſage des Dardanelles, borné à ſept ſtades, eſt poſitivement l'endroit où Xerxès fit jetter un pont pour l'armée prodigieuſe qu'il mena d'Aſie en Europe; & c'eſt auſſi apparemment l'endroit où ce Prince ridiculement préſomptueux fit frapper de verges l'Helleſpont, pour le punir d'une tempête qui avoit diſſipé les premiers travaux du pont. On croit d'ordinaire que les deux pointes de ce paſſage, nommées *Seſtos* & *Abydos*, ſont directement oppoſées; c'eſt une erreur : Strabon

marque 30 ftades dans cet intervalle, ce qui forme environ 1600 toifes, au-lieu de 375 qui font la mefure du Canal dans l'endroit où il eft le plus retréci.

Ce qui fait la merveille de Conftantinople, c'eft fa pofition fur trois Mers, celle de Marmara, la Mer-Noire, & le Canal appellé autrefois le *Bofphore de Thrace*. La longueur de ce détroit depuis la pointe du Serrail jufqu'aux Châteaux d'Europe & d'Afie, qui font à l'entrée du Canal, eft déterminée dans quelques Cartes fur le pied de 120 ftades, mais il n'y en a que 100 en droite ligne : ce qui feroit, (à 8 ftades pour le mille) un peu plus de 12 milles ou de quatre lieues. On ne fçait pas trop encore quelle eft la direction du Canal en entrant dans la Mer-Noire. Eft-ce le Nord, ou le Nord-Eft, ou l'Eft pur, ou l'Eft déclinant vers le

Sud ? Il ſemble que M. d'Anville incline vers le dernier ſentiment ; ce qu'il ne fait connoître néanmoins qu'avec beaucoup de rèſerve. Si les Turcs ſe piquoient d'un peu plus de lumières Géographiques, nous ne devrions pas être en doute ſur un point qu'il leur ſeroit ſi facile d'éclaircir.

Il y a pourtant une Géographie Turque appellée *le miroir du monde*, qui parle aſſez exactement de l'intervalle entre Conſtantinople & Burſa : c'eſt l'ancienne *Pruſa* Capitale du Royaume de Bithynie & ſéjour de Pruſias, qui reçut Annibal pour le livrer aux Romains. Le Géographe Turc dit qu'il y a tout au plus 61 milles & demi de Conſtantinople à Burſa ; cependant le même Auteur obſerve qu'on compte 80 milles de Conſtantinople à Moudania, qui eſt beaucoup plus près de cette Capitale que Burſa. Il faut donc,

conclut très-bien M. d'Anville, que dans le calcul des 61 milles & demi, le Géographe Turc employe des milles exacts, des milles de 60 au degré, & qu'au contraire dans le compte vulgaire des 80 milles, diſtance prétendue de Conſtantinople à Moudania, on faſſe uſage de milles altérés, tronqués, réduits preſque à la moitié de leur juſte valeur. Encore une fois c'eſt dans l'eſtimation de ces différences qu'excelle notre Auteur; & l'on doit concevoir par-là qu'il ſe menage de grandes reſſources pour profiter des divers Ecrits tant anciens que modernes qui traitent de Géographie.

Nous voici ſur les côtes de l'Anatolie, qui étoit autrefois l'Aſie Mineure. Qui croiroit que le Promontoire *Sigée* eût nom préſentement *Yeni-hiſari*; que l'ancienne Aléxandrie de la Troade fût *Eski-Stanboul*; que *Cara-*

bouroun, à l'entrée du Golfe de Smyrne, remplaçât le Promontoire *Melana* dont parle Strabon &c? Ainsi la Barbarie a-t-elle détruit la plûpart de ces beaux noms, si célèbres dans l'Antiquité, & combien même des villes fameuses ont disparu! Le long de cette côte, il n'est plus question d'Ilium, d'Ephèse, de Colophon, &c. On a néanmoins encore, dans la distance de 40 stades vis-à-vis de la Troade, l'Isle de Tenedos qu'on fait *seize fois* plus grande qu'il ne faut dans une Carte de l'ancienne Grèce qu'indique M. d'Anville. On a l'Isle de Mytilene qui est l'ancienne *Lesbos*, bien mieux située dans la Carte de notre Auteur, que dans plusieurs autres, où l'on détermine la plus grande longueur de cette Isle selon la direction d'Occident en Orient, au lieu qu'il faut la mettre du Nord-Ouest au Sud-Est. On a l'Isle de

Scio qui est la *Chios* des Anciens & dont la circonférence s'estim à 900 stades selon Strabon. Vis-à-vis au Nord-Ouest est la petit Isle de *Psyra*, ou comme on di aujourd'hui *Ipsera*. M. d'Anvill dit qu'*elle n'est séparée de Sci que par un intervalle de 5 stades, autrement 60, comm l'ancien Traducteur de Strabo paroit avoir lû dans le texte*. Su quoi nous formons une difficult à laquelle Strabon donne lieu il compte 50 ou 60 stades, no depuis l'Isle de Scio jusqu'à l'Isl de Psyra, mais depuis le Pro montoire *Melana* ou *Cara-bou roun* jusqu'à cette derniére Isle d'où il est manifeste, ce semble que Psyra devroit être à l'Est d Scio, c'est-à-dire, entre le Pr montoire & Scio; non à l'Oue de cette Isle : position que l donne la Carte de M. d'Anvill L'inspection de cette Carte

l'usage de l'Echelle qui s'y trouve feront comprendre sur le champ l'objection que nous proposons contre le Géographe Grec.

En suivant cette Côte de l'Anatolie, on trouve les ruines d'Ephèse ; & plus bas vers le Sud, vis à-vis de ce que Strabon appelle le Mont Mycale, on rencontre l'Isle de Samos, si fertile en tout, hors en vin, ce que Strabon regarde comme un Phénomène, à cause des excellents vins de toutes les Isles voisines. Dans plusieurs Cartes on a fait Samos trop étendue ; elle n'a, selon Strabon, que 600 stades de circuit, c'est-à-dire environ 75 milles de 60 au degré, ou 25 lieues de France. A 40 milles de Samos, sur la Côte, est le Cap Sainte-Marie, appellé autrefois *Trogilium*. De-là si l'on tire une ligne droite traversant tout l'Archipel, on rencontre le Cap Co-

lonni ou Promontoire *Sunium* : c'est toute la largeur de cette Mer à la latitude d'environ 37 degrés 35 minutes ; or il s'agit de sçavoir quelle est la longueur de cette ligne. Strabon qui a bien vû qu'on auroit par-là toute la dimension de l'Archipel en cet endroit, s'est appliqué à dire quelque chose de précis, & il marque 1600 stades pour cet intervalle ; mais toutes les Cartes s'accordent à n'y reconnoître qu'environ 130 milles (plus ou moins) de 60 au degré, & celle de M. d'Anville n'en donne que 127 ou 128 : ce qui prouve que Strabon avoit en vuë des stades d'environ 12 au mille ou de 720 au degré ; car suivant ce calcul, au-lieu de 160 milles qu'on auroit avec les stades de 10 au mille & de 600 au degré, on n'en a que 128 avec les stades plus petits, c'est-à-dire de 12 au mille : ainsi le

compte de Strabon rentre dans celui de notre Auteur, & de-là il eſt aiſé de voir que l'Archipel a, dans cet endroit, un peu plus de 42 lieues de largeur, en ſuppoſant la lieue de trois milles dont 60 font un degré.

Quand Strabon détaille ce qui concerne le local des principales villes de l'Aſie mineure, il prévient ſon Lecteur ſur l'ennui que cette exactitude peut lui cauſer, & il le prie de conſidérer que des endroits ſi célèbres méritent qu'on s'attache à les bien conſidérer. Nous pourrions uſer de la même prière en abrégeant les Notices de M. d'Anville. Quand il en eſt à Milet, cette ville ſi renommée par le nombre de ſes Colonies, il ſuit parfaitement Strabon; & le fruit qu'il en tire, eſt de placer ſur ſa Carte un golfe qui ne paroît point ſur les autres Cartes. Ce golfe, très-bien ſpécifié par

l'Auteur Grec & même par les Voyageurs modernes, est entre la ville de Milet & un lieu nommé *Pyrrha*, lequel a sa position 50 stades au-dessous du Méandre vers le Sud. L'Analyse doit être lue ici en entier ; & nous avertissons que si l'on la compare avec Strabon, il faut ne s'attacher qu'au Grec qui est extrêmement clair dans l'indication des distances, au-lieu que la version Latine est obscure par son prétendu Laconisme.

Notre Auteur rentre dans l'Archipel après avoir rangé la Côte d'Asie. Il ne pouvoit oublier l'Isle de *Cos* si fameuse par deux hommes immortels, Hippocrate & Apelle. Cette Isle, appellée aujourd'hui *Stan-co*, est comme au milieu d'un grand nombre d'autres Isles que les Anciens appellerent *Sporades*, parce qu'elles paroissent *semées* dans la mer : mais sur

cette dénomination de *Sporades*, ainsi que sur celle de *Cyclades*, il n'y a encore rien d'absolument fixe, c'est-à-dire, qu'on n'a pas encore déterminé au juste combien il y a de Sporades & de Cyclades, ni quelles sont bien positivement les Sporades & bien positivement les Cyclades. * On disoit autrefois que Delos étoit comme la Reine des Cyclades, & Strabon est assez de ce sentiment. M. d'Anville observe néanmoins que Naxie est la plus grande & Delos la plus petite des Cyclades ; mais il avoue qu'elle *a surpassé les autres en célébrité.*

Rhodes doit être à 300 stades de l'Isle de Cos : notre Auteur

* Par exemple *Telos*, aujourd'hui *Tilo* entre *Cos* & *Rhodes*, est mise au nombre des Cyclades par Etienne de Bysance, tandis que Strabon la compte parmi les Sporades.

n'exprime pas ce nombre; mais comme il suit Strabon, qui compte 200 stades depuis Cos jusqu'à *Chalcia* ou *Karki*, & comme il y a bien encore 100 stades depuis cette derniére Isle jusqu'à celle de Rhodes, on voit que la somme de 300 stades est assez bien établie: la question seroit de sçavoir si ce sont des stades de 94 Toises ou de 76; il semble que ce sont plutôt les premiers que les seconds: le Lecteur en jugera. Il pourra voir pareillement dans Strabon, si l'Isle de Rhodes doit être mise au nombre des Sporades; il paroît que cet Auteur en parle comme de l'Isle de Cos qui, parmi les Sporades, a toujours tenu un rang distingué: mais Rhodes est bien un autre objet, puisque Strabon lui donne 920 stades de circuit; ce que Pline évalue à 125 milles.

M. d'Anville termine sa Carte

& son Analyse par l'Isle de Crète ou Candie : il s'attache beaucoup à fixer son emplacement, & il estime que le Cap Spada le plus élevé de l'Isle vers le Nord, est au Sud-Est de l'Isle de Cerigo, laquelle se trouve liée comme immédiatement avec la Morée, en sorte que la distance de ce Cap Spada au Cap Malée ou Saint-Ange à l'extrémité de la Morée, doit être d'environ 75 milles. Voilà un point assez fixe. Quant à la longueur de l'Isle d'Occident en Orient, on la marque ici comme étant d'un peu plus de 140 milles, de 60 au degré; & pour ce qui regarde la largeur, elle est de 50 milles *dans l'endroit où elle a le plus d'étendue.*

Ainsi notre Auteur nous conduit-il hors de l'Archipel ou de la Mer Egée, après avoir jetté les fondements d'une Carte de

l'ancienne Grèce qu'il nous promet, & dont le Public verra très-volontiers l'exécution. Si cet essai sur les Côtes & sur les Isles nous a donné lieu de reconnoître l'érudition de M. d'Anville, que sera-ce de toute la Grèce en grand & dans son ancienne beauté? Nous oserons le prier de ne point épargner les développements dans son Analyse; par-là il intéressera infiniment le Lecteur, & il ébauchera presque tout le Plan d'une *Histoire Grecque*, qui nous manque encore & qu'on desire depuis long-temps.

ARTICLE LIII.

EXTRAIT DE LA GÉNÉALOGIE de la Maison de Mailly, suivi de l'Histoire de la branche des Comtes de Mailly, Marquis d'Haucourt, & de celle des Marquis du Quesnoy, dressé sur les Titres originaux sous les yeux de M. de Clairambaut, Généalogiste des Ordres du Roi; & pour l'Histoire, par M... Imprimé d'après le Manuscrit présenté au Roi, & déposé par son ordre à la Bibliothèque de S. M. (Très-grand *in*-4°. ou petit *in-fol.*) De l'Imprimerie de Ballard, &c. 1757.

ON s'étoit proposé de rassembler sous un corps d'Histoire général & complet tout ce qui concerne l'illustre Maison de Mailly;

mais après de longues recherches, on n'a pû réunir encore qu'une partie des matériaux nécessaires à un Ouvrage si étendu. Pour ne pas priver le Public de cette collection déja considérable, on la donne aujourd'hui, & il en résulte ce Volume qui comprend quatre choses : l'Histoire abrégée de la Maison ; l'Histoire particuliére & suivie des Branches de Mailly d'Haucourt & de Mailly du Quesnoy ; l'Histoire succincte des Maisons avec lesquelles ces deux branches ont contracté des alliances ; enfin les Titres originaux servant de preuves justificatives. Ajoûtez à ce plan général les Timbres des Armoiries, & les Tables relatives à l'Ouvrage ; vous vous formerez une idée assez distincte de cette Nouveauté Littéraire, Généalogique & Politique ; car une Maison aussi considérable que l'est celle de Mailly, ne travaille pas pour elle

ſeule quand elle publie les Actes de ſon antiquité, de ſes ſervices, de ſon illuſtration. L'Hiſtoire des Citoyens de cet ordre tient aux faſtes de la Patrie.

Anſelme de Mailly, ſouche & premier Auteur des Seigneurs de ce nom, étoit, en 1070, Lieutenant des armées de Richilde, Comteſſe d'Artois de ſon chef, & veuve de Baudouin de Mons, Comte de Flandres. On le dit ici *Régent des Etats* du jeune Comte de Flandres : ce qu'il faut entendre d'une *Régence* de Conſeil & de Miniſtère ſous l'autorité de Richilde; car les Hiſtoriens conviennent que cette Princeſſe *prenoit pour tout Conſeil & aſſiſtance les Seigneurs de Mailly & de Coucy*: c'eſt ainſi que s'exprime la Chronique de Pierre d'Oudegherſt, imprimée en 1571. Nous déſirerions que, pour les commencements d'une Maiſon ſi ancienne, on ſe fût un peu

plus appliqué à nous instruire des détails. Voici, par exemple, ce que nous apprennent les Histoires de Flandre.

Après la mort de Baudouin de Mons, Comte de Flandres, en 1070, ses deux fils, encore mineurs, Arnoul & Baudouin, partagèrent ses Etats ; le premier eut la Flandre, & le second fut Comte de Haynault. Le père avoit desiré que son frère Robert, Comte de Frise, fût Tuteur de ses enfants,* mais ce Prince ambitieux songea plutôt à s'emparer de la Flandre. Il sçut profiter des sujets de mécontentement que donnoit la Comtesse Richilde ; il arma contre elle & contre le jeune Comte : il y eut

* Cette histoire est racontée d'après les Auteurs Flamands. Lambert de Schafnabourg, Allemand, la raconte d'une autre manière ; mais il semble qu'il faut préférer les Ecrivains du pays.

bien

bien du ſang répandu dans cette guerre où la France entra ; & après divers évènements, le Comte Arnoul étant mort avant que d'avoir été marié, Robert acquit la Flandre comme il le ſouhaitoit. Or, durant ces agitations, le Conſeil unique de Richilde réſidoit dans les lumières & les volontés des Seigneurs de Coucy & de Mailly, tous deux des premiéres maiſons de Picardie. L'Hiſtoire les rend un peu reſponſables des fiertés & des vexations de la Comteſſe Richilde, mais cela ne fait aucun tort à la Nobleſſe de leur origine. Meyer, dans ſa Chronique Latine imprimée en 1538, aſſûre que la Comteſſe *ſe gouvernoit principalement par les conſeils du Seigneur de Mailly* ; ſans parler, en cet endroit, du Seigneur de Coucy. Il paroît donc qu'Anſelme de Mailly faiſoit une très-grande figure à la Cour de Flandre ; &

comme le Roi de France Philippe I^er^, dont il étoit né sujet, épousa les intérêts de Richilde, on ne peut guères douter que ce Seigneur de Mailly n'eût beaucoup influé dans le succès de cette Négociation. Mais, peu de temps après, il fut la victime de son zèle pour la Comtesse de Flandre ; car Robert de Frise s'étant rendu maître de Lille, Anselme y *fut occis & mis en pièces*, dit la Chronique d'*Oudegherst*.

Sur la fin du XII^e^ siècle & au commencement du XIII^e^, Nicolas de Mailly prit beaucoup de part à la Croisade, & il y remplit des fonctions très-importantes. On nous dit ici que, selon M. du Cange, *il fut député pour aller demander du secours au Pape, au Roi de France, &c.* Ce n'est pas seulement M. du Cange qui raconte ce fait ; c'est le Seigneur de Villehardouin qui étoit avec

Nicolas de Mailly dans l'armée des Croisés. On sent que ce récit étant d'un Auteur contemporain & même d'un témoin oculaire, doit inspirer la plus grande confiance. * Villehardouin ajoûte que *Nicole de Mailly* (c'est son expression) fut envoyé pour demander ce secours avec Nevelon, Evêque de Soissons, un des plus illustres Prélats du XIII[e] siècle; c'est ce qui achève de persuader que le Seigneur de Mailly étoit aussi un homme de la plus grande considération. Au reste, dans la citation qu'on fait de M. du Cange, il y a une faute d'impression : on indique son *Livre 2, pag. 47*, & c'est *Liv. 1. pag. 32*. La citation *Liv. 2, pag. 47*, est bonne pour un autre

---

* Il falloit citer simplement M. du Cange comme Editeur du Livre de Villehardouin.

fait qui suit ; sçavoir, l'envoi de Nicolas de Mailly à Demétrius, Roi de Thessalonique.

Dans le détail de cette Généalogie nous trouverions par-tout des additions à faire ; car on ne peut ouvrir presque aucun Livre, qui traite de nos anciennes guerres, où le nom de *Mailly* ne se rencontre. On ne peut même consulter les Livres d'Histoire Ecclésiastique sans y trouver des *Mailly* élevés en dignité dans l'Eglise, ou Bienfaiteurs de Chapitres & de Monastères. On ne discute point ici toutes ces choses, parce que cet Ouvrage n'est qu'un *Extrait*. Ce qu'on nous y donne, fait désirer dès-à-présent que cette belle Généalogie soit traitée tout-à-fait en grand.

Il est peu de Maisons qui aient produit autant de Guerriers, qui en aient perdu un aussi grand nombre pour la défense de la Patrie, &

qui néanmoins aient formé autant de branches. On en compte XIII ici, dont trois ou quatre & surtout la premiére subsistent encore. La seconde, appellée *Mailly de Conti*, a fini en la personne de Magdelaine de Mailly, qui épousa le Sire de Roye, dont la fille Charlote-Eléonore fut mariée à Louis de Bourbon, premier Prince de Condé & oncle du Roi Henri IV. La cinquiéme branche, nommée *Mailly d'Auvillers*, commença en 1320, & s'éteignit au bout de trois siècles: elle eut cela de remarquable que, par l'alliance de Jean de Mailly, son Auteur, avec Louise de Craon, elle tenoit au Roi Hugues Capet; ce Monarque ayant été le quatorzième ayeul de cette Louise de Craon, fille de Guillaume Vicomte de Châteaudun.

Les autres alliances des Seigneurs de Mailly avec toutes les grandes maisons du Royaume sont

indiquées dans ce Livre, & dans des Notes particuliéres on explique ſommairement le degré d'illuſtration de chacune ; ce n'eſt pas le morceau qui mérite le moins d'attention dans cet Ouvrage.

Mais la partie où il y a le plus de travail, eſt celle qui concerne les branches de *Mailly d'Haucourt* & de *Mailly du Queſnoy*. La premiére ſubſiſte en la perſonne de Louis-Marie Comte de Mailly, Capitaine de la Compagnie des Gendarmes Ecoſſois ; la ſeconde s'éteint dans la maiſon de Croy, & dans celle d'Hézecques maiſon illuſtre en Flandre. Ces deux branches *d'Haucourt* & *du Queſnoy* ſont ici ornées de tous leurs détails, & l'on y ajoûte même la Notice des principales alliances d'où ces deux branches deſcendent directement : c'eſt ce qu'il faut voir dans l'Ouvrage même, qui, en général, ajoûte peu à l'idée

qu'on avoit conçue de la maison de Mailly. Ce n'est pas un reproche que nous faisons par-là au Rédacteur des Monuments qui la concernent. C'est que la grandeur de cette Maison étoit déja très-connue. Nous invitons l'Auteur ou l'Historien à faire de nouvelles recherches sur chacune des branches de *Mailly*; il servira la Patrie, en lui montrant tous ceux qui l'ont si bien & si long-temps défendue.

ARTICLE LIV.

HISTOIRE DE LA VILLE de la Rochelle & du Pays d'Aulnis, compoſée d'après les Auteurs, & les Titres originaux, & enrichie de divers Plans. Par M. Arcère, de l'Oratoire, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de cette Ville. Tome I. *in*-4°. pages 700. *A la Rochelle, chez Deſbordes; & ſe trouve à Paris chez Durand, rue du Foin, au Griffon.* M. DCC. LVI.

LE ſujet de cette hiſtoire n'eſt ni trop reſſerré ni trop étendu. Il s'agit d'une Ville célébre & d'une Province fort bornée. La Ville fournit des évènements capables d'intéreſſer le Lecteur, la Province donne lieu aux recherches

& à la critique de l'Auteur. Si la Ville n'avoit pas plus de renom que plusieurs d'entre celles qui l'égalent peut-être par le nombre des habitants, nous ne pourrions espérer de M. Arcère qu'une Chronique obscure & de petits détails municipaux. Si la Province étoit, comme quelques autres qui ressemblent plutôt à de grands Etats, qu'à des portions du même Royaume, l'Auteur auroit pû nous laisser ignorer bien des particularités ; sans compter que son ouvrage seroit devenu volumineux : ce qui n'est pas un titre de recommandation pour une histoire de Province.

Il est aisé de voir que M. Arcère n'a négligé aucun des moyens qui peuvent faire naître un bon ouvrage en ce genre. Il a lû ce qu'il y a de mieux sur l'objet de son travail ; il a consulté les monuments publics ; il a usé d'une

critique judicieuse ; enfin il s'est donné la peine d'orner son récit : attention dont on se croit quelquefois dispensé quand on donne des Histoires particuliéres, & c'est justement ce qui cause aux Gens de Lettres une indifférence presque absolue pour ces sortes de Livres. On trouvera ici un homme d'esprit, qui sçait se donner de l'essor. Oserions-nous dire qu'il cherche quelquefois trop à plaire ; ce qui rend son style un peu maniéré ? Nous desirons qu'on rejette ce mot de critique, s'il est hazardé ; & nous sentons que, s'il a quelque fond de vérité, il n'énonce après tout qu'une sorte de défaut, dont le commun des Ecrivains ne seroit pas capable.

Le corps de cette Histoire est précédé de deux morceaux considérables ; sçavoir, d'un *Discours Préliminaire sur le Pays d'Aulnis*, & d'une *Description chro-*

nologique du même Pays. Voilà, s'il eſt permis de parler ainſi, le plan de recherches que s'eſt tracé l'Auteur, & le champ d'érudition qu'il s'eſt ouvert.

Dans le Diſcours Préliminaire il raiſonne ſur l'étendue du Pays d'Aulnis, (c'eſt 10 lieuës tout au plus) : ſur les qualités du terrein ; (c'eſt un ſol aſſez aride, mais propre à donner de bons vins ſi l'on veilloit ſur la culture & ſur la récolte) : ſur les révolutions que la Mer a produites le long des Côtes, (ce ſont des bouleverſements de terreins, des alluvions, des atterriſſements, &c.) : ſur l'Etymologie du nom d'Aulnis, *Pagus Alanenſis* ou *Alnenſis*, (c'eſt probablement une peuplade d'Alains vaincus & diſperſés par Clovis, qui aura fondé cette dénomination) : ſur le diſtrict dont le Pays d'Aulnis fut dépendant autrefois, (c'eſt la Contrée des

Saintongeois qu'on appelloit *Civitas Santonum* ; il dépendit dans la suite du Comté de Poitou) : sur l'ancienne division de l'Aulnis en Vicariats & en Prévôtés, (on y compta six ou sept Vicariats ou Justices subalternes, ausquelles succedèrent les Prévôtés) : sur le titre de Comté que certains Auteurs donnent à l'Aulnis, (c'est un *titre vain* & une *chimère*, une qualité dont les anciens Auteurs n'ont eu aucune connoissance) : sur le gouvernement d'Aulnis, (c'est en 1372 que ce Pays devint une Province particuliére, en 1472 qu'il fut enclavé dans le ressort du Parlement de Paris, en 1551 qu'on établit à la Rochelle un Siége Présidial &c.) : sur la Coûtume d'Aulnis, (c'est un corps de loix ou d'usages qui comprend 68 articles dont plusieurs n'ont plus lieu depuis l'Ordonnance de 1667.) Ainsi indiquons-

nous simplement des Titres que l'Auteur remplit par des observations fort recherchées ; & il en use de même dans sa *Description Chorographique* de l'Aulnis. Il y discute ce qui concerne l'Isle de Ré, l'Isle d'Oléron & les autres Isles voisines de cette Côte ; la Rochelle & sa Banlieuë ; Rochefort, Brouage, Nuaillé, Surgeres, Marans, Périgny, Sainte-Soule, Ciré, Fouras, & généralement tous les endroits qui figurent un peu dans le Pays d'Aulnis.

L'Isle de Ré, (*Ratis* ou *Radis* en Latin) étoit connue dès le temps de Grégoire de Tours, qui raconte l'histoire d'un mauvais sujet nommé *Leudaste*, né dans cette Isle & fameux par ses intrigues sous Chilpéric & Frédégonde. L'étendue de l'Isle de Ré est d'environ 6 lieuës ; ses habitans peuvent être 20000 ; ses productions principales sont le sel & le vin ; ses

anciens maîtres furent les Ducs d'Aquitaine, entr'autres un Duc Eudes petit-fils du Roi Charibert, lequel bâtit un Monastère dans l'Isle : on trouva sa Couronne en 1730, elle étoit dans la terre depuis l'an 735 ; bonne découverte pour les Antiquaires ; on ne connoissoit pas trop l'origine de ce Prince Eudes : à l'occasion de cette Couronne, on a fait des recherches, & M. Arcère nous donne une Notice fort instructive sur ce point particulier de notre Histoire. Il explique aussi en détail toutes les fortifications de l'Isle. La Nature & l'Art concourent à sa défense : ce n'est qu'un Rocher ; mais l'acquisition pour l'ennemi en seroit importante. Le brave Thoiras y fut assiégé en 1627 durant 140 jours, & tout lui manquoit *hors l'intrépidité & un noble désespoir* : il sauva cette Isle & facilita au Roi

la prise de la Rochelle. L'Isle d'Oléron est un peu plus grande que l'Isle de Ré, plus fertile en bled & en bois, mais moins peuplée. Beaucoup d'anciens monuments parlent de cette Isle; elle a eu pour maîtres les François d'abord, puis les Anglois, ensuite la France en a recouvré la possession : Louis VIII. donna ce beau domaine au Comte de la Marche Hugues de Lusignam, dont un des descendants Hugues XIII. du nom, maria sa fille au Sire de Pons, & c'est l'origine des droits que cette illustre Maison (de Pons) a toujours prétendus, depuis plus de 4 siècles, sur la Seigneurie d'Oléron.

La Rochelle n'est pas d'une haute antiquité; elle n'existoit ni sous l'Empire Romain, ni du temps de Charles Martel, ni durant les ravages des Normands. Elle paroît sortir du néant sur la

fin du dixième siècle, & ses commencements sont très-petits, très-peu intéressants pour l'Histoire : il faut presque se placer au Regne de Louis le jeune, ou plutôt de son ancienne Epouse Eléonore de Guyenne, maîtresse de la Rochelle, pour voir figurer cette ville. L'abord des Etrangers, le voisinage de la Mer, le Commerce, les Priviléges qu'on lui accorda en divers temps, contribuèrent à son illustration. Il ne tiendra pas à son nouvel Historien qu'on ne parle beaucoup d'elle : il tire parti de tout, des entreprises civiles & militaires; des établissements ecclésiastiques & municipaux; des évènements publics & particuliers; du mérite politique ou littéraire des Citoyens; des révolutions arrivées dans le Gouvernement; des changements qu'éprouva la Religion; des malheurs qu'essuyèrent les Ro-

chelois : tout ceci , comme nous l'avons déja remarqué , ſoûtenu de l'abondance des recherches, des attentions de la Critique, & de l'appareil du ſtyle.

Cette Reine Eléonore qui ceſſa d'être l'Epouſe de Louis le jeune pour devenir Reine d'Angleterre, *aima beaucoup la Rochelle* , & par cette raiſon elle mèrite une ſorte d'apologie que notre Auteur ne lui refuſe pas. Il y a bien de l'eſprit dans ce morceau , & l'on y peut voir quelle eſt la force du beau langage & de l'éloquence hiſtorique. Cette Princeſſe, fort décriée dans la plûpart de nos Livres, recouvre ici une partie de ſa réputation. Le Lecteur n'oubliera pas, dans ce récit extrêmement bien ménagé, le principe très-ſage qu'embraſſe l'Auteur : *Les têtes couronnées*, dit-il, *ſont à la vérité juſticiables de l'Hiſtoire qui les cite à ſon Tribunal*

après leur mort ; mais un jugement de rigueur ne doit être porté contre elles que sur des preuves incontestables ; il doit même être adouci par des ménagements. Il faut respecter, jusques dans les cendres des Souverains, l'ombre de cette grandeur qui s'est évanouie.

Il se trouve quelques doctes Rochelois, dans ces siècles même où la doctrine étoit très-rare & l'usage qu'on en faisoit très-peu utile au progrès des Lettres. Un Nicolas de la Rochelle, Rabbin converti, se donna de grands mouvements auprès du Pape pour faire proscrire le Talmud qu'il disoit être *la principale cause de l'obstination* des Juifs ses compatriotes. Un Jean de la Rochelle, Religieux de S. François, disciple d'Alexandre de Halès & Collègue de S. Bonaventure, brilla dans les écoles de Paris, &

se déclara fortement contre la pluralité des Bénéfices ; question qui fut agitée dans ce temps-là. Il n'est peut-être pas bien surprenant que Jean de la Rochelle, qui n'y avoit point d'intérêt, embrassât le parti le plus sévère ; mais il falloit être exempt de respect humain pour fronder l'opinion mitigée qui avoit déja beaucoup de partisans.

L'Abbaye de Maillezais dans l'Aulnis eut aussi de temps en temps des sujets distingués ; un Théodelin qui en fut le premier Abbé vers le milieu du onzième siècle : c'étoit un homme trop délié, pour n'être pas un peu intriguant. Son successeur, Humbert, fut *véritablement estimable*, parce qu'il *inspira la vertu moins par ses instructions que par ses exemples*. Pierre, Moine & Historien de cette Abbaye, *avoit du mérite & de l'esprit* : *sa Latinité*

étoit assez bonne pour le temps où il vivoit; mais il donne quelquefois à sa phrase un tour difficile & entortillé. Long-temps après, le fameux Rabelais fut successivement Franciscain à Fontenai-le-Comte, Moine à Maillezais, déserteur du Cloître, Docteur en Médecine à Montpellier, Chanoine de S. Maur des Fossés, Curé titulaire de Meudon; & il prenoit en quittant ce Bénéfice la qualité de *Clerc du Diocèse de Tours* sa patrie. Notre Auteur le considère comme Moine de Maillezais, & il en prend occasion de le peindre ainsi :

» On a beaucoup vanté la sa-
» tyre de cet Auteur, connue sous
» le nom de Gargantua & de
» Pantagruel, satyre calquée sur
» un fond de Roman & d'Al-
» légorie, sans unité, sans ordre,
» sans enchaînement de parties,
» mais parsemée de traits rendus

» avec finesse, noyés toutefois dans
» un abysme de bouffonneries
» grossiéres, de mauvaises poin-
» tes, & de ridicules quolibets.
» L'impudence des discours de
» Rabelais est outrée & plus que
» cynique. En vain, pour la justi-
» fier, on a voulu la confondre
» avec la naïveté de son siècle.
» Dans un Auteur, l'affectation
» de peindre des images impures,
» est presque toujours l'expression
» de ses mœurs. C'étoit déja beau-
» coup d'être licencieux; falloit-il
» joindre à ce défaut, un défaut
» encore plus grand, celui de
» parler pour n'être pas entendu?
» L'Allégorie est absurde dès-lors
» qu'elle devient une énigme inex-
» plicable : elle ne doit être qu'un
» voile transparent; il faut que
» le nud paroisse, pour ainsi
» dire, sous la draperie, & que le
» soin qu'on prend pour cacher
» la vérité, lui laisse un demi-jour.

» qui la fasse entrevoir ; & c'est
» ce que n'a pas fait Rabelais. Le
» vrai Historique est si obscurci,
» en bien des endroits, qu'il a
» fallu des Commentateurs, & ces
» Commentateurs n'ont pû encore
» réussir à tirer le voile qui l'en-
» veloppe. Dans cet Auteur téné-
» breux, tout est inintelligible hors
» ce qui auroit dû l'être, le liber-
» tinage & l'obscénité. «

La Rochelle rentra sous la domination de nos Rois en 1372, Charles le Sage continuant de réparer les brèches faites à sa Monarchie par la trop grande puissance des Anglois. La Ville fit son Traité de bonne grace, mais le grand Connétable du Guesclin étoit à ses portes ; & il disoit, au rapport de d'Argentré dans l'Histoire de Bretagne : *Si les rayons du soleil percent dans l'enceinte de la Rochelle, du Guesclin sçaura y pénétrer.* » Paroles singuliéres, *ajoûte*

» *notre Auteur*, qui marqueroient,
» dans un Guerrier ordinaire, un
» fond de vanité dont il faudroit
» corriger l'emphase, & qui ne
» sont, dans la bouche des Hé-
» ros, que le langage d'une noble
» franchise qui sauve leur mo-
» destie, même en leur rendant
» justice. «

Plusieurs de nos Rois ont été à la Rochelle; de ce nombre sont Charles VII. lorsqu'il étoit encore Dauphin, Louis XI. François I. Charles IX. Henri III. n'étant que Duc d'Anjou, Henri IV. étant Prince de Bearn. Il s'est glissé une faute dans le récit du voyage de François I. en 1519. On dit qu'il étoit accompagné d'*Eléonore d'Autriche sa seconde femme*: or il est certain qu'*Eléonore* n'épousa François I. qu'en 1530, & que la Reine Claude de France, premiére épouse de ce Monarque, ne mourut qu'en 1524.

Le même Prince retourna à Rochelle en 1542, pour y éteindı un soulèvement excité au suj d'une imposition sur le sel. Quan les habitants eurent fait leurs sa tisfactions & témoigné un repen tir sincère, le Roi leur tint u discours que M. Arcère transcr avec raison comme un monumer de la bonté, de la candeur, d l'esprit même de ce grand Prince » Amis, *dit-il aux Rochelois* » jusqu'ici vous m'avez été si bon » & si loyaux sujets, que j'aim » trop mieux oublier ce méfai » récent & nouveau que vos vieil » & anciens bienfaits; & aussi pe » convient à vos coûtumes précé » dentes de désobéir, comme : » ma nature de ne vous pardonne » cette offense présente. « Puis i ordonna qu'on rendît aux habi tants les clefs de leur ville, & qu'or en éloignât tous les gens d guerre; *car en eux*, ajoûta-t-il *entièremen*

entièrement me fie. Le lendemain les Officiers du Corps de ville étant allés témoigner leur vive reconnoissance, le Roi leur dit encore : » Je suis fort marri de » ce qui vous est advenu. Tou- » tefois je pense avoir gagné vos » cœurs, & vous assure, foi de » Gentilhomme, que vous avez » gagné le mien, & si vous avez » bien fait par ci-devant, faites » encore mieux, « &c. Notre Auteur conclut tout ce morceau par un caractère brillant de François I. Nous invitons nos Lecteurs à le lire, comme un ouvrage d'esprit : ce que nous venons de citer est pour le sentiment.

Les deux derniers livres compris dans ce Volume n'occupent qu'un espace de vingt-deux ans, depuis 1552 jusqu'en 1574, & presque tout s'y rapporte aux guerres de Religion. On sçait que la Rochelle fut long-temps le boulevard

du Calvinisme en France. M. Ancère décrit l'origine, le progrès, & tous les malheurs de cette révolution faite, au XVIe siècle, dans le culte de nos Pères. Il use en tout ceci d'une grande modération ; il s'attache à bien démêler la vérité des faits ; il cite plus volontiers les Auteurs Protestans que les Catholiques, & il résulte néanmoins des aveux faits par les premiers que la prétenduë réforme se porta, dans la Rochelle & dans le pays d'Aulnis, à de grandes extrémités. On verra dans le quatrième Livre le Siége de la Rochelle par le Duc d'Anjou, (depuis Roi de Pologne & ensuite Successeur de Charles IX.) entreprise qui ne réussit point ; mais où une infinité de braves se signalerent. Nous croyons qu'on lira volontiers ce grand morceau d'histoire, & en général que ce premier Volume mérite de faire

uhaiter la suite de l'ouvrage.
*ous en rendrons compte dès
c'elle sera parvenue à notre
nnoissance.*

ARTICLE LV.

IISTOIRE DÉTAILLÉE des Isles de Jersey & Guernesey. Traduite de l'Anglois. Par M. le Rouge, Ingénieur-Géographe du Roi & de S. A. S. M. le Comte de Clermont. (*In-12.* pag. 180.) *A Paris, chez la Veuve Delaguette, & Duchesne, rue Saint-Jacques.* M. DCC. LVII.

C'Est l'Histoire & la descrip-tion de Jersey, qui fait l'objet rincipal de cet ouvrage. On y onne deux Cartes, la premiére ontenant Jersey, Guernesey & les adjacentes; la seconde des-

tinée uniquement à Jersey qui s'y voit presque en grand & avec tous ses détails. On commence par l'histoire de cette Isle, & l'on en raisonne dans l'étendue de 54 pages; c'est assez pour faire connoître la fortune de ce petit pays, qui n'est que comme un rocher en Mer, mais dont la possession n'est point indifférente à l'Angleterre, & seroit très-utile à la France.

Ces deux Isles au reste sont toutes Françoises dans leur origine; elles furent envahies sur nos Rois de la seconde race par les Normands: ceux-ci étant devenus maîtres de l'Angleterre par la conquête qu'en fit Guillaume le Bâtard, annexèrent Jersey & Guernesey à la Couronne Britannique; c'étoit plutôt à la Normandie que ces Isles devoient demeurer unies pour toujours; par-là nos Rois seroient rentrés dans leur ancien domaine: de temps en temps ils ont fait des

entréprises pour s'y rétablir ;ils ont réussi plus d'une fois, mais enfin le sort des armes & la voix des Traités ont adjugé ces deux postes importants à la Nation Angloise.

L'Auteur de cette Histoire dit quelquefois des choses dont nous n'avions ci-devant aucune connoissance ; par exemple, qu'en 1374, le Connètable du Guesclin échoua avec le Duc de Bourbon & plus de dix mille hommes vis-à-vis du Château de *Gourai*, aujourd'hui *Montorgueil* dans l'Isle de Jersey. Nous désirerions des garants de ce fait ; nous trouvons bien, dans l'Histoire de Bretagne, que, selon quelques Auteurs, le Duc de Bourbon & le Connètable du Guesclin firent la conquête de Jersey & de Guernesey en l'année 1373 : mais outre que cette expédition est fort douteuse, il y a une différence in-

finie entre une *conquête* & un *échec*.

Dans quel Livre encore l'Historien de Jersey trouve-t-il que le Cardinal du Perron *étoit né dans cette Isle ?* Quelques Auteurs, comme ceux du *Gallia Christiana*, le font naître à *S.* Lô en Basse-Normandie ; d'autres, avec plus de raison, disent qu'il naquit dans le Canton de Berne, & c'est ce qu'on lit à la tête de ses Œuvres diverses : mais nous n'avions encore lû nulle part que Jersey fût la patrie de ce grand Cardinal, & nous ne doutons pas qu'il n'y ait ici de la méprise.

Il y a, dans cet Abrégé d'Histoire, deux assez bons morceaux ; le premier rendant témoignage à la fidélité de ceux de Jersey pour les Rois Charles I. & Charles II. durant la tyrannie de Cromwel ; le second servant d'explication à quelques privilèges & usages qui

ont subsisté long-temps, & en vertu desquels il y avoit toujours une exacte neutralité entre les habitants de Jersey & de Guernesey d'une part, & les Marchands François de l'autre. Cette neutralité faisoit qu'en temps de guerre les uns & les autres commerçoient ensemble, & trouvoient des asyles sûrs dans les Ports réciproques. On a des exemples de Vaisseaux-marchands rendus aux Propriétaires de l'un & l'autre parti; ceux de Jersey & de Guernesey faisoient satisfaction aux François quand les premiers avoient fait des prises, & les François en usoient de même à l'égard de ceux de Jersey & de Guernesey quand l'invasion commise à leur égard étoit bien prouvée; c'est-à-dire que, dans ce coin de terre, la paix maintenoit son empire lorsqu'elle étoit exilée de tous les autres Etats. Mais cette neutralité précieuse n'a plus lieu

aujourd'hui ; & ces Isles sont par rapport à nos Côtes de Normandie un entrepôt d'Armateurs & de Corsaires.

Jersey n'a que dix lieuës de tour, environ quatre de long, & deux & demie de large. Le terrein en est très-fertile & l'air très-sain. L'Auteur se plaint de la multiplicité des jardins, des vergers, des grands chemins qui occupent trop d'espace & nuisent à l'agriculture dans un pays fort peuplé, car on compte sur ce rocher près de 40000 habitants. Si l'on n'y recueille pas tout le grain qui seroit nécessaire, en récompense on y a du cidre en abondance : c'est encore un reste de goût patriotique, & un lien qui attache cette Isle à la Normandie son ancienne Métropole. Il faut que chaque année l'Isle produise 24000 muids de cette boisson, c'est 2000 muids pour chaque Paroisse ; car on en

compte douze en tout, & ce feroit plus d'un demi muid pour chaque perfonne : ce qui eft une abondance extraordinaire.

L'Ifle eft arrofée d'une infinité d'excellentes eaux. Croiroit-on que d'un rocher, fitué au milieu de la Mer, il pût furgir tant de fontaines délicieufes ? Chaque maifon a la fienne, ou tout-au-moins un puits commode ; & les eaux minérales s'y trouvent auffi, comme pour rendre inutiles tous les fecours que la Médecine du Continent voudroit fournir à cette petite Ifle affez fortunée d'elle-même, & où les hommes vivent d'ordinaire plus qu'ailleurs.

La pêche nourrit une bonne artie des habitants : on nous fait i le détail des poiffons qui fe pêent fur toute la côte ; il n'y a n de particulier dans cette abonnce ; la Normandie & la Bretae jouiffent du même avantage :

mais dans la description d'une Isle de quatre lieuës de long, il faut tout dire pour faire un Livre.

Le langage ordinaire de Jersey est un François tel qu'on peut se l'imaginer sortant de la bouche d'Insulaires depuis si long-temps séparés de la domination Françoise. On conçoit que les honnêtes gens parlent aussi l'Anglois, & cette observation nous paroît superflue dans cette Relation Angloise. Elle nous apprend quelque chose de neuf en nous disant qu'il y a, dans l'Isle, beaucoup d'anciennes Familles, des Seigneurs même, issus originairement de Normandie : cela démontre aussi que le pays est bon & que les Colons antiques n'ont pas été tentés d'aller chercher fortune ailleurs. Cependant le Commerce expatrie beaucoup de ces Insulaires ; on conçoit que les professions de Marchands, d'Armateurs, de Corsaires, de

Pêcheurs, de Contrebandiers, partagent à Jersey presque toutes les vocations domestiques. Il y a pourtant quelques Militaires, quelques Magistrats du pays, & quelques gens de Ministère Ecclésiastique. Autrefois l'Isle dépendoit, pour le spirituel, de l'Evêché de Coutances; la révolution faite sous Henri VIII. & sous Elisabeth a perverti ce peuple, & il est devenu moitié Anglican, moitié Calviniste. Nos Apostats de France vont quelquefois prendre de l'emploi à Jersey & à Guernesey; leur Langue les met tout-d'un-coup en voie de faire le Prêche, & de figurer parmi les Pasteurs.

On explique ici ce qui concerne la Jurisdiction Civile, le Gouvernement Militaire, la Religion, les Etats de Jersey, tout cela peut être avec trop de diffusion, mais pourtant d'un style assez instructif. On dit qu'il y a, dans cette Isle,

au moins dix mill
troupes ; sçavoir, *six*
Milice, *quatre d'*
deux de Cavalerie. N
que ceci est exaggéré
s'agissoit d'une revûe
nies, il y auroit des
considérables. Dans u
droit de la Relation, on
qu'environ 2000 hom
est plus croyable.

On ne donne à Guer
sept lieuës de tour, neuf
vingt mille ames & qu
hommes de troupes ; ce q
core trop pour garder un
On n'a pas mal fait de tr
petit Ouvrage : nous ne
s'il est exact ; il présente
les Notions que nous av
dans d'autres Livres, mêm
Davity Historien-Géograph
n'estime peut-être guères,
est pourtant mieux instruit q
sieurs Ecrivains modernes.

Ce Livre sur Jersey & sur Guernesey est du prix de 2 liv. 10 s. relié.

On trouve aussi chez M. le Rouge, rue des Grands-Augustins, les Cartes détaillées des Côtes Maritimes de la France en cinquante feuilles, avec la Carte générale grand in-4°. *prix 12 liv. relié, 9 liv. broché.*

ARTICLE LVI.

BIBLIOTHÉQUE Françoise, ou *l'Histoire de la Littérature Françoise, &c.* Par M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, Associé des Académies de Marseille, d'Angers, de Rouen, & l'un des Honoraires de la Société des Sciences, Arts & Belles-Lettres d'Auxerre. (Tom. XVIII. *in-12.*) *A Paris, rue S. Jacques, chez Mai, 1757.*

H. L. Guerin ; & L. F. Delatour, à S. Thomas d'Aquin ; P. G. Le Mercier, au Livre d'or. M. DCC. LVI.

QUELLE idée un Etranger ne se formeroit-il pas de l'abondance & de la magnificence de nos trésors poëtiques, s'il ne les connoissoit & s'il n'en jugeoit que d'après la liste nombreuse des Poëtes dont M. l'Abbé Goujet continue l'Histoire ? Il croiroit, sur ce témoignage, notre Parnasse plus riche lui seul que tous les Parnasses de l'Europe réunis ensemble. Nous avons en effet des milliers de Versificateurs : mais nous serions très-heureux si nous avions, en véritables Poëtes, le vingtième de ces Faiseurs de Vers. Quoi qu'il en soit, ne pourroit-on pas demander si c'est rendre un service aux trois quarts & demi des Auteurs dont on nous donne ici l'Histoire,

que d'en faire mention? La plûpart de ces Ecrivains, oubliés dès leur vivant, ne sont faits que pour être cachés dans la foule obscure des morts. En les privant de cet avantage on travaille à leur confusion. Il vaudroit mieux pour eux, qu'on les laissât dans cette obscurité à laquelle le défaut de talents & de génie les avoit condamnés. Cette réflexion au reste n'intéresse en rien la bonté de cette *Bibliothèque*, parce que le mérite de ces sortes d'Ouvrages est de tenir compte de tout. Ce sont les Archives publiques de la Littérature; il doit s'y trouver des pièces de tout âge & de toute valeur. Ce Volume, comme les précédents, est recommandable par la clarté du style, par l'exactitude des dates, par le grand nombre de recherches utiles & sçavantes, par les lumières d'une critique judicieuse & communément impartiale.

Nous ne nous arrêterons point aux premiers Auteurs dont parle ce XVIII^e Volume. Leurs Ecrits & leurs noms sont également ignorés. Il n'en est pas ainsi du nom de l'Abbé de Cotin : il n'est devenu que trop célèbre. Graces aux plaisanteries de Molière & aux traits satyriques de Despréaux, il est condamné à un ridicule immortel ; & tel est l'effet de la prévention, que si un homme de génie s'appelloit aujourd'hui Cotin, il seroit obligé peut-être de changer ce nom burlesque, comme nous voyons que l'on s'empresse à quitter un nom devenu odieux par quelque horrible attentat dont il rappelle le souvenir. On pardonneroit à peine aux talents les plus éclatants un nom aussi décrié dans la Littérature. Nous devons cependant observer qu'un illustre Académicien (M. l'Abbé d'Olivet) a eu l'équité ou le courage de ne

point juger Cotin sur ce qu'en a dit Despréaux. » Tout préjugé à » part, *dit l'Historien de l'Aca-» démie*, l'Abbé Cotin étoit-il » homme si méprisable qu'il mé-» ritât d'être immolé à la risée » publique ?... Si j'étois chargé de » faire son apologie, je cherche-» rois M. l'Abbé Cotin dans ses » Ouvrages sérieux, dans ce qu'il » a écrit sur les principes du mon-» de, sur l'immortalité de l'ame... » Je montrerois par ces mêmes » Ouvrages, qu'il étoit versé dans » la Philosophie & dans la Théo-» logie; qu'il sçavoit de l'Hébreu, » du Grec, du Syriaque;... enfin » je dirois que M. l'Abbé Cotin » avoit l'honneur d'être reçu & » cheri dans les plus illustres Com-» pagnies où l'on ne faisoit accueil » qu'au mérite, chez Madame de » Guise, chez Madame de Ne-» mours, à l'Hôtel de Rambouil-» let, chez Mademoiselle de Mont-

» penſier « &c. Voici, ſuivant
même Hiſtorien, une des princi
les ſources de la haine deDeſpré
contre Cotin ; c'eſt que celui
étoit intime ami de Gilles Boile
& que, dans les brouilleries
ſurvenoient entre les deux frè
il prenoit toujours le parti de l'a
& n'oublioit rien pour ſuſciter
chagrins domeſtiques au cadet

L'Abbé Cotin a fait des Od
des Sonnets, quelques Madrig
& un Recueil de deux cents vi
énigmes. Bayle & Baillet lui
reproché avec juſtice d'avoir
pouvoir allier innocemment, c
ſa perſonne, les qualités de Po
galant, & de Prédicateur de l'Ev
gile.

L'Article de Pierre Corne
eſt détaillé, & il méritoit de l'é
Ce grand homme, le créateu
le légiſlateur du Théatre Franç
donna d'abord pluſieurs Pièces
furent comme un genre nou

dans ces jours de l'enfance de notre Théatre. Mais, pour connoître ce ſublime génie, il ne faut le prendre qu'au Cid. C'eſt-là l'époque de ſa grandeur & de ſa gloire. Cette Pièce eut le plus brillant ſuccès malgré les cabales des Auteurs envieux, appuyés du crédit de Richelieu qui fit à Corneille l'honneur d'en être jaloux. Elle a été traduite en toutes les Langues de l'Europe, hors l'Eſclavone & la Turque. » Lorſque Corneille eut » atteint juſqu'au Cid, il s'éleva » encore dans les Horaces & alla » enfin juſqu'à Cinna & à Polieu- » cte, au-deſſus deſquels, dit-on, » il n'y a rien. « Il ſeroit inutile de s'étendre ſur le mérite de ces chefs-d'œuvres. Le François qui s'en applaudit & qui les vante, n'apprend rien à l'Etranger. » Cor- » neille fut le premier, *dit ſon* » *illuſtre Rival*, qui fit paroître » ſur la Scène la raiſon accom-

» pagnée de toute la pompe & de
» tous les ornements dont notre
» Langue est capable. Quelle no-
» blesse, quelle œconomie dans
» les sujets, quelle gravité dans les
» sentiments, quelle dignité & en
» même-temps quelle prodigieuse
» variété dans les caractères ! . . .
» Une magnificence d'expressions
» proportionnée aux maîtres du
» monde qu'il fait souvent parler.«
Voilà le Poëte peint par Racine, *dit M. l'Abbé Goujet*, voici l'homme crayonné par M. de Fontenelle.

» M. Corneille étoit assez grand
» & assez plein, l'air fort simple &
» fort commun, toujours négligé
» & peu curieux de son extérieur...
» Il parloit peu... & pour trouver
» le grand Corneille, il le falloit
» lire. Il étoit mélancholique..... il
» avoit l'ame fiére & indépen-
» dante ; nulle souplesse, nul ma-
» nège : ce qui l'a rendu très-

» propre à peindre la vertu Ro-
» maine, & très-peu propre à faire
» sa fortune. Il n'aimoit point la
» Cour, il y apportoit un visage
» presque inconnu, un grand nom
» qui ne s'attiroit que des louan-
» ges, & un mérite qui n'étoit pas
» le mérite de ce pays-là..... Il ne
» s'étoit point trop endurci aux
» louanges à force d'en recevoir;
» mais s'il étoit sensible à la gloire,
» il étoit fort éloigné de la vanité.«

Alors il n'étoit point encore d'usage & de mode, que l'on cessât d'être Chrétien en devenant homme de Lettres. Corneille avoit beaucoup de religion ; & s'il ne fut pas toujours fidèle à pratiquer les devoirs qu'elle prescrit, du moins ne laissa-t-il jamais altérer sa foi.

Mairet eut de la réputation, & sa Tragédie de Sophonisbe s'est conservée au Théatre. Corneille en parle fort avantageusement.

» Depuis trente ans, *dit-il*,
» M. Mairet a fait admirer
» Tragédie sur notre Théatre,
» y dure encore..... & il faut av
» qu'il y a des endroits inimital
» & qu'il seroit dangereux d
» tâter.

Claude-Emmanuel Luillier,
connu sous le nom de *Chap*
naquit en 1626. On a dit d
Poëte agréable, qu'il étoit un g
plus débauché que délicat,
naturel que poli, facile dan
Vers, négligé dans son st
libre dans ses idées. Gassendi,
étoit fort ami du père de Chap
& qui reconnut dans le fils d'h
reuses dispositions pour les Sc
ces, se chargea de lui ensei
la Philosophie. Il admit aux
mes leçons le fameux Molièr
Bernier. Cette société de lu
res & d'étude forma entre C
pelle & Molière une étroite a
tié, que rien ne put affoi

Chapelle étoit auſſi ami de Racine, de Deſpréaux & de la Fontaine ; & comme il avoit un goût très-ſûr, ces Auteurs célèbres le conſultoient ſur leurs Ouvrages & ſuivoient communément ſes déciſions. Ils s'aſſembloient pluſieurs fois la ſemaine dans un appartement que Deſpréaux avoit loué tout-exprès. Là ces cinq illuſtres amis, qui valoient une Académie entiére, diſſertoient librement ſur leurs Ouvrages, ou traitoient quelques points de Littérature. On juge bien, *dit M. Goujet*, que l'érudition, les graces, les ſaillies aſſaiſonnoient ces entretiens. Quelquefois ils ſe réuniſſoient chez un fameux Traiteur. La plus ingénieuſe plaiſanterie égayoit les repas, & les fautes étoient ſévèrement punies. Le Poëme de la Pucelle de Chapelain étoit ſur une table, & le nombre de Vers que devoit lire le coupable, ſe régloit

ſur la qualité de ſa faute. Elle étoit fort grave quand il étoit condamné à en lire vingt Vers ; & l'arrêt qui condamnoit à lire la page entiére étoit l'arrêt de mort. On les auroit bien étonnés, ſi l'on étoit venu leur annoncer que ce Poëme, dont ils ſe mocquoient alors, reparoîtroit un jour avec éclat, & comblé des éloges les plus magnifiques. Il faut ſans doute qu'ils ſe ſoient trompés dans le jugement qu'ils en ont porté, puiſqu'on aſſûre que le Poëme de la Pucelle doit être mis à côté de l'Iliade.

Chapelle aimoit à boire, & bûvoit ſouvent avec excès. Les reproches que ſes amis lui faiſoient ſur ce défaut, furent toujours inutiles. Deſpréaux le rencontrant un jour dans la rue *lui en voulut parler.* Chapelle lui répondit : *J'ai réſolu de m'en corriger ; je ſens la vérité de vos raiſons : pour achever de*

me

me persuader entrons ici, vous ne parlerez plus à vôtre aise. Il le fit entrer dans un cabaret, où le Prédicateur & le nouveau Converti s'enyvrerent en déclamant contre le vin.

Un jour dînant en nombreuse compagnie chez le Marquis de Manicamp, dont le Page, pour tout domestique, servoit à boire, Chapelle impatienté, parce qu'il ne bûvoit pas aussi souvent qu'il l'auroit souhaité, dit : *Eh! je vous prie, Marquis, donnez-nous la monnoie de vôtre Page.*

Ce Poëte emporté par le feu de son génie, se mettoit quelquefois au-dessus des régles. Mais, *ajoûte M. l'Abbé Goujet*, les beautés vives & originales, tant de ses Vers que de sa Prose, obtiennent aisément grace pour ces petites négligences. Il s'est glissé, dans cet Article, une erreur de date, ou de calcul, ou d'impression. L'Auteur

(page 214) dit que Chapelle mourut en 1686, & qu'il étoit âgé d'environ 70 ans. Il faut dire *60 ans*, si Chapelle, comme on l'assûre (page 201,) étoit né en 1626.

Quinault, cet esprit fécond, naturel, & le premier de nos Poëtes Lyriques; fut Auteur presqu'au sortir de l'enfance. Il n'avoit que dix-huit ans lorsqu'il composa *les Rivales*, Comédie en cinq Actes & en Vers, qui fut très-applaudie. A l'âge de trente ans, il avoit donné quinze autres Pièces dramatiques, tant Comédies que Tragédies. Sa meilleure Comédie est celle qui est intitulée : *La Mère coquette*. M. l'Abbé Goujet renvoie ses Lecteurs au jugement que porte de cette Pièce Ricoboni dans son Traité *de la réformation des Théatres*.

Quinault partageoit son temps entre la Poësie & l'étude des Loix. Il exerça la profession d'Avocat.

» Si la ſcience qu'il acquit chez » un Procureur, ne fut pas des plus » profondes, *dit M. l'Abbé d'Oli-* » *vet*, elle fut du moins heureuſe » pour lui, puiſqu'elle lui procura » ſon établiſſement. « Un riche Marchand de Paris, homme de bonne foi, mais que ſes Aſſociés inquiétoient, parce que ſes comptes ne paroiſſoient pas clairs, eut recours à Quinault qui réuſſit à le tirer d'embarras. Peu de temps après, ce Marchand mourut, laiſſant une veuve aſſez jeune que Quinault épouſa, & dont il eut plus de cent mille écus : il acheta une charge d'Auditeur des Comptes. Sa réception ſouffrit d'abord quelque difficulté, parce qu'il avoit travaillé pour le Théatre. Un Poëte adreſſa ces Vers à Meſſieurs de la Chambre des Comptes.

Quinault le plus grand des Auteurs
Dans votre Corps, Messieurs, a dessein
de paroître :
Puisqu'il a fait tant d'Auditeurs,
Pourquoi l'empêcherez-vous de
l'être ?

Louis XIV. qui connoissoit les talents de Quinault pour la Poësie lyrique, lui fit faire des Opéra. » Lully qui en composoit la Mu» sique, étoit charmé d'avoir trou» vé un Poëte qui avoit l'oreille » délicate pour ne choisir que des » paroles harmonieuses ; & qui » avoit une docilité encore plus » rare pour se conformer toujours » aux idées & même au caprice » du Musicien. « Quinault avoit le talent de la déclamation dans un degré éminent ; & l'on rapporte que Lully lui faisoit souvent réciter ses Vers, jusqu'à ce qu'il eût saisi les inflexions de sa voix pour les faire passer dans son récitatif.

Cet Auteur élégant & ingénieux fit ces jolis Vers, lorsqu'il travailloit à un Opéra dont le Roi lui avoit prescrit le sujet.

Ce n'est pas l'*Opéra* que je fais pour le Roi,
Qui m'empêche d'être tranquile ;
Tout ce qu'on fait pour lui paroît toujours facile :
La grande peine où je me voi,
C'est d'avoir cinq filles chez moi.
Dont la moins âgée est nubile.
Je dois les établir & voudrois le pouvoir ;
Mais avec Apollon on ne s'enrichit guère.
C'est avec peu de bien une terrible affaire
De se sentir pressé d'être cinq fois beau-père.
Quoi ! cinq Actes devant Notaire
Pour cinq filles qu'il faut pourvoir ?
O Ciel ! peut-on jamais avoir
Opéra plus fâcheux à faire ?

On a de ce Poëte quatorze Opéra. Il étoit d'un caractère aimable & prévenant. Ses mœurs étoient douces, & son commerce aisé : il n'avoit point de fiel. Jamais il ne se vengea de Despréaux ; & quoiqu'il en eût été fort injustement maltraité, il rechercha son amitié. Sur la fin de sa vie, Quinault témoigna du repentir d'avoir employé son temps à faire des Opéra : il avoit à peine commencé sa cinquante-quatriéme année, qu'il sentit les approches de la mort. Il s'y prépara chrétiennement, en sanctifiant par la patience les douleurs qu'il eut à souffrir pendant près de trois mois que dura la maladie dont il mourut.

Dans l'Article de Raymond Poisson, M. l'Abbé Goujet dit que ce Poëte *s'attacha d'abord à M. le Duc de Crequi, Gouverneur de Paris & Maréchal de France*. Il y a ici une mépri

Notre Auteur ne fait qu'un seul homme des deux Mrs de Grequi. L'aîné étoit Duc & Gouverneur de Paris, mais il ne fut point Maréchal de France ; le cadet l'a été, mais il ne fut ni Duc, ni Gouverneur de Paris. Ces deux illustres frères moururent la même année en 1687, à quelques jours l'un de l'autre.* Nous ne nous attacherions pas à relever ces légères négligences, si nous ne regardions pas l'Ouvrage de M. l'Abbé Goujet comme devant un jour faire, en quelque sorte, loi pour l'exactitude des faits & des époques.

On augura favorablement de l'esprit de Benserade, sur une Réponse qu'il fit âgé de sept ou huit ans. L'Evêque qui lui donna la Confirmation, voulut l'engager à

* Voyez l'Abrégé Chronologique de l'Histoire de France, par M. le Président Hénault.

quitter le nom d'Isaac pour en prendre un autre ; l'enfant répondit qu'*il le vouloit bien, pourvû qu'on lui donnât du retour*. On conclut de cette repartie qu'un jour il sçauroit défendre son bien. Ce Poëte, habile Courtisan, eut, dit-on, jusqu'à douze mille livre de pension. Il travailla long-temp pour le Théatre, mais ses Pièce n'eurent qu'un succès médiocre. I n'étoit point fait pour traiter le grands sujets. La réputation bril lante dont il jouit pendant sa vie & qui ne lui a guère survécu, la devoit à ses bons mots, à s Chansons & aux Ouvrages qu'il pour la Cour. Durant plus de vin ans, il fut chargé seul de comp ser les Vers des Ballets, qui fa soient un des principaux amus ments de la Cour de Louis XI Il prit un tour nouveau & bard ses récits étoient allégoriques, convenoient également aux pe

sonnages qui étoient représentés, & aux personnes de la Cour qui jouoient dans ces divertissements. Benserade passa les huit dernières années de sa vie dans une jolie maison qu'il avoit à Gentilly. Il y vécut en Philosophe-Chrétien. Il s'y occupoit à la lecture des Pseaumes, ou à les traduire en Vers François. Sa Religion éclata dans la constance avec laquelle il souffrit les douleurs que lui causoit la gravelle dont il étoit tourmenté. Un Chirurgien, en le saignant, lui piequa l'artère ; & ce Chirurgien lui-même effrayé de cet accident, s'enfuit au-lieu de travailler à étancher le sang. On n'eut que le temps d'appeller le Père Commire Jésuite, l'ami & le Confesseur du Malade... Il n'arriva que pour le voir mourir âgé de 78 ans. » En » général le style & la versifica- » tion de Benserade sont plus faci- » les qu'aisés, *dit un Critique mo-*

» *derne* ;* ils ont l'air du naturel ;
» mais on y trouve ſouvent du plat
» & du languiſſant. On ne peut
» nier qu'il n'eût beaucoup d'eſ-
» prit ; mais qu'on ôte de ſes Piè-
» ces les plus eſtimées, les alluſions
» forcées, les équivoques, les
» pointes, les quolibets, que lui
» reſtera-t-il de ſon ancienne répu-
» tation ? «

Menage eſt beaucoup moins connu par ſes Vers François, que par ſes Poëſies Grecques, Latines, Italiennes, & par un grand nombre d'Ouvrages remplis d'érudition. Il n'y a preſque point de genre de Littérature dans lequel il n'ait travaillé, & ſouvent avec ſuccès. Grammairien, Philoſophe, Juriſconſulte, Hiſtorien, Poëte, Antiquaire & Critique, il réuniſſoit preſque tous les talents.

---

* M. de S. Marc, Notes ſur Deſpréaux.

Après la mort de M. le Président de Périgny, qui avoit été nommé, Précepteur de M. le Dauphin, il fut question de Menage pour le remplacer. M. le Duc de Montausier lui fit l'honneur de le proposer au Roi, conjointement avec le sublime Bossuet & le sçavant Evêque d'Avranche. Une pareille concurrence prouve un grand mérite, ou du moins une très-grande réputation. M. Huet rapporte cette Anecdote dans les Commentaires qu'il nous a donnés de sa propre vie.* *Par son testament il légua sa Bibliothèque aux Jésuites de la Maison Professe.*

Jean Louis Faucon de Ris, Seigneur de Charleval, étoit d'une naissance illustre, originaire d'Italie, qui a donné quatre premiers Présidents au Parlement de Rouen,

* Huetii Comment. p. 269 & 270.

& un à celui de Rennes. M. de Charleval avoit le cœur noble & généreux. Ayant appris que M. & Madame Dacier songeoient à se retirer à Castres, il s'imagina que la modicité de leur fortune pouvoit seule les déterminer à prendre ce parti ; il les alla trouver, leur porta dix mille livres en or, qu'il les pria d'accepter.

Il y a dans ses Poësies beaucoup d'élégance & de délicatesse, sa versification est coulante & facile. Il n'aimoit point à faire de longues Pièces, ni à méditer long-temps celles qu'il faisoit. Ses Poësies sont répandues dans différents Recueils. Quoiqu'il fût d'une compléxion extrêmement foible, il a vécu jusqu'à 80 ans. Il prenoit souvent de la rhubarbe pour fortifier son estomach, mais ce remède trop répété devint un poison pour lui, & lui causa de la fièvre. Les Médecins eurent recours à la saignée, qui fut

réitérée plusieurs fois. A la derniére saignée, ils dirent en présence de M. Thevenot, Sous-Bibliothécaire du Roi : *Enfin voilà la fiévre qui s'en va ;* & moi, répliqua Thevenot, *je vous dis que c'est le malade qui s'en va.* M. de Charleval mourut en effet deux heures après

Paul Pellisson-Fontanier fut un des meilleurs & des plus éloquents Ecrivains du beau siécle de Louis XIV. Il naquit à Beziers en 1624. La petite vérole le défigura si cruellement, qu'il en eut les joues déchiquetées & les yeux presque déplacés ; il en sortit méconnoissable même à ses amis. C'est de lui que Mme de Sevigné a dit (Lettre 75e), *il abusoit de la permission qu'ont les hommes d'être laids.* Mais il n'avoit qu'à parler pour plaire, on n'étoit plus rebuté, ni même occupé de sa laideur. Pellisson n'étoit point encore de l'Académie Franç

çoiſe, lorſqu'il en fit l'Hiſtoire; Ouvrage qui lui ouvrit l'entrée de cette Compagnie. Il fut d'abord nommé Académicien ſurnumèraire, parce que le nombre des quarante étoit complet : en attendant qu'il y eût une place vacante, on l'admit aux aſſemblées, mais l'Académie déclara *que la même grace ne pourroit plus être faite à perſonne, pour quelque conſidération que ce fût.*

Le mérite de M. Pelliſſon ne ſe bornoit pas aux talents d'un Littérateur éclairé. Il avoit cet eſprit de raiſon ſi néceſſaire pour les grandes affaires, & ſi rarement uni dans le même homme à ce qu'on appelle agrément & bel-eſprit. M. Fouquet connut Pelliſſon, ſe l'attacha, en fit ſon premier Commis & bientôt ſon homme de confiance. En 1659, Pelliſſon acheta une Charge de M^e^ des Comptes à Montpellier; il alla s'y faire rece-

voir. En passant par Pezenas, lieu de la sépulture de Sarazin, il s'y arrêta, il arrosa de ses larmes le tombeau de son ami; & quoiqu'il fût encore Protestant, il fit célébrer un Service & lui fonda un Anniversaire.

Enveloppé dans la disgrace de M. Fouquet, il fut enfermé quatre ans dans la Bastille. Cette prison lui fut salutaire. Il employa le temps qu'il y avoit à la lecture des Pères Grecs & Latins, & des Conciles, pour découvrir la véritable Religion parmi les différentes Communions qui partagent le Christianisme. Pendant qu'il étoit encore à la Bastille, on lui insinua que s'il vouloit se faire Catholique, on pourroit songer à lui pour être Précepteur de M. le Dauphin. Il étoit trop vertueux pour se conduire par des vuës d'intérêt dans une affaire aussi essentielle. Il sortit de prison en 1666; & il

n'abjura le Calvinisme qu'en l'année 1670.

» Tout ce qu'il a fait depuis sa » conversion, *dit M. l'Abbé d'O-» livet*, peut se renfermer en deux » mots: Il n'eut dès-lors que deux » objets devant les yeux, l'avan-» cement de la Religion & la gloire » du Roi. « Il ne se servoit de la confiance dont ce Prince l'honoroit, que pour procurer des avantages spirituels & temporels à ceux qui rentroient dans le sein de l'Eglise. La mort le surprit à Versailles dans l'année 1693, lorsqu'il finissoit son Traité de l'Eucharistie. Il ne reçut point les Sacrements, *dit M. l'Abbé Goujet*, non qu'il ait refusé de les recevoir, comme les Hérétiques le publièrent faussement, & comme quelques Catholiques ont eu la témérité de le répéter, mais parce que la fluxion dont il étoit attaqué le suffoqua, avant que le Père de la Chaise

qu'il avoit demandé fût venu.

Ses Poësies sont imprimées avec celles de Madame de la Suze. Il est Auteur du Prologue en Vers de la Comédie des Fâcheux.

Plusieurs Dames Françoises se sont exercées avec succès dans la Poësie.

> Le donne son venute in eccellenza
> Di ciascun arte ove hanno posto cura.
>
> *Arioste.*

Mais aucune n'a brillé sur notre Parnasse avec plus d'éclat que Madᵉ Deshoulieres. Elle avoit un esprit délicat, beaucoup de mémoire, & joignoit à une grande pénétration un goût exquis. Elle étudia le Latin, l'Italien & l'Espagnol au point d'entendre aisément les Auteurs les plus estimés dans ces trois Langues. Son ame s'est peinte dans ses Ouvrages, qui se ressentent tout

des différentes situations d'esprit où elle se trouvoit en les composant. Les sentiments qu'inspire la gaieté, éclatent rarement dans ses Vers, parce que le fond de son caractère étoit sérieux, & tenoit à cette mélancolie douce qui, sans exclure les plaisirs tranquilles, n'est point faite pour les transports impétueux de la joie. Dans ces moments de mélancolie, elle composoit ces Idylles qui semblent l'ouvrage de la raison animée par le sentiment. Les maux qu'elle souffroit la portoient-ils à des pensées plus sérieuses, à des impressions de tristesse? elle produisoit ces réflexions morales où son ame semble atteindre aux plus grands objets.

Son style est élégant, sa diction est nette & précise, sa versification facile & coulante. Elle a des tours heureux & qui lui sont propres. Avec tout cela cependant Madame

Deshoulieres n'a point eu le suffrage du célèbre & trop malheureux Rousseau. On lit dans le troisième Tome de ses Lettres, p. 132, *que tout le mérite de Madame Deshoulieres n'a jamais consisté que dans une facilité languissante, & dans une fadeur molle & puérile propre à éblouir les petits-esprits du dernier ordre.* Voilà un jugement bien rigoureux : mais est-il équitable ? & ne pourroit-on pas dire que Rousseau, d'ailleurs si bon Connoisseur en Poësie, avoit un goût trop austère, & que son génie sublime fait pour les beautés mâles & fiéres, n'étoit peut-être pas capable de sentir ces graces tendres & naïves qui caractérisent les Poësies de Madame Deshoulieres.

On a voulu ravir à cette Dame le mérite de l'invention & la gloire d'une de ses meilleures Pièces. On a prétendu que les plus belles Stances & les peu-

sées les plus ingénieuses de son Idylle *des Moutons* étoient prises d'un Ouvrage d'Antoine Coutel, Seigneur de Monceaux des Rues, intitulé *les Promenades*, & imprimé, dit-on, en 1649. Madame Deshoulieres n'a point manqué de défenseurs. Plusieurs Ecrivains l'ont justifiée contre cette accusation. Ce point de critique est discuté avec beaucoup de précision & de clarté dans l'Ouvrage de M. l'Abbé Goujet. Nous dirions volontiers avec M. le Président Bouhier, qu'on auroit de la peine à se persuader que Madame Deshoulieres ait été plagiaire : elle a donné tant de preuves de génie, & d'un caractère original !

Nous terminerons cet Article par une petite observation. M. l'Abbé Goujet dit que cette Dame naquit en 1633 ou 1634. Il est certain qu'elle est morte le 17. Févr. 1694 Or le Mercure du même mois &

de la même année la fait mourir à l'âge de 56 ans : on lui donne le même âge dans le Moreri. Suivant ce calcul, elle ne seroit née qu'en 1638 : & cette époque a été adoptée par l'Auteur du Dictionnaire des Beaux-Arts & par celui des Anecdotes Littéraires. (Tome II, p. 100.) Il n'est pas vrai-semblable que M. l'Abbé Goujet ait ignoré le sentiment de ces différents Auteurs : & s'il l'a sçû, il faut qu'il ait eu de grandes raisons pour se croire également dispensé & de le suivre & de le réfuter.

ARTICLE LVII.

MONNOIES EN ARGENT qui composent une des différentes parties du Cabinet de Sa Majesté l'Empereur, depuis les plus grandes pièces jusqu'au Florin inclusivement. A Vienne, chez Jean-Thomas Trattner. (Grand *in-fol.* 358 pag. sans compter la Préface qui n'a que deux pages.) M. DCC. LVI.

LES Monnoies des divers Etats sont un objet digne de la curiosité des Souverains ; & elles fournissent aux Sçavants une matière toujours féconde en recherches profondes. On y voit les Princes qui ont été & qui sont encore les Maîtres de l'univers. Leurs armes, leurs titres, leurs devises, tout y parle aux yeux

d'un homme éclairé. Il y confidère avec plaifir leurs alliances, leurs prétentions, quelquefois même leurs projets & leurs fentiments de Religion & de Politique. Moins attachées que les médailles aux faits particuliers, elles préfentent l'Hiftoire en grand : & les faftes des deux derniers fiècles fe développent en un inftant fur une fuite de monnoies.

On y découvre le fanatifme de Bockold, l'ambition de Cromwel, le génie créateur de Pierre le Grand, les variations de l'Angleterre, les révolutions du Portugal, les conteftations pour la fucceffion d'Efpagne, les accroiffements & les dépériffements des Maifons particulières, les profpérités & les viciffitudes des Royaumes & des Empires. Quelles lumières ce concours des Monnoies de tous les Etats ne répandroit-il pas fur l'Hiftoire, fi elles remontoient

aux âges les plus reculés ? Mais France est la seule qui puisse pr duire ce monument unique, q prouve pendant plus de douze si cles la suite non-interrompue de Monarchie.

Quoique l'Empire n'ait pas même avantage, Sa Majesté Im périale aura la gloire d'avoir p blié la suite la plus nombreuse & plus riche de ces monuments. Ju qu'ici nous n'avions que des déta particuliers de quelques Etats, q s'étoient bornés à faire connoîs leurs Monnoies ; & si quelque Sç vant avoit travaillé à réunir c différentes parties, il l'avoit f sans ordre, comme on le voit da la Collection de Kohler en ving deux Volumes. Il étoit réservé Sa Majesté Impériale de form le plus riche Cabinet en ce genr & de le communiquer au Pub avec une magnificence supérieu à tous les éloges. Encore ce gra

Ouvra

Ouvrage n'eſt-il qu'un eſſai & un catalogue, dont on n'a tiré que quatre-vingts Exemplaires pour ſatisfaire le goût de Sa Majeſté Impériale, qui ſe délaſſe des ſoins du gouvernement de l'Empire en revoyant ſes Cabinets de Médailles & de Manuſcrits. Ce Catalogue lui met ſous les yeux toutes les richeſſes qu'elle poſsède, & lui fait connoître celles qui lui manquent, & qu'elle raſſemble tous les jours des diverſes parties de l'Europe. Bientôt il ſera ſuivi d'une ſeconde Edition plus ample. C'eſt pour contribuer autant qu'il eſt en nous à la perfection d'un Ouvrage ſi glorieux pour Sa Majeſté Impériale & ſi utile aux Sciences, que nous allons l'examiner avec attention.

Il ne faut pas s'attendre à trouver ici ces Monnoies antiques qui remontent juſqu'à la fondation des premiers Etats de l'Europe. Les plus anciennes de ce Catalogue

datent de la renaiſſance des Arts à la fin du quinzième ſiècle, & ne paſſent pas l'an 1460. C'eſt la belle Monnoie, la plus univerſelle, mais non pas la plus ancienne, ni peut-être même la plus curieuſe. L'antique, le curieux ne ſe trouve qu'en or & en argent d'une grandeur ordinairement inférieure au florin. Ici il ne s'agit que d'argent, de florin, & de grandeurs ſupérieures au florin. Ces monnoies ſont encore bornées à l'Europe, ſans qu'il s'en trouve une ſeule des autres Etats.

L'ordre qu'on a ſuivi pour leur arrangement, eſt exprimé dans une Préface qui eſt trop ſuccinčte pour un ſi bel Ouvrage ; & le ſtyle n'en répond pas aſſez à l'élégance de la Langue Françoiſe, & à l'honneur que S.M. Impériale lui fait de l'employer pour ſes uſages. On voit dans ce Volume ſix différentes claſſes. La première renferme les Mon-

ies des souverains Pontifes, des
ecteurs Ecclésiastiques, des Ar-
evêques, Evêques, Chapitres,
rdres Militaires. Dans la seconde,
n a les Monnoies des Empires &
s Royaumes. La troisiéme con-
ent les Monnoies des Maisons sou-
eraines d'Allemagne, des Princes
ıférieurs, des Comtes & des Ba-
ons de l'Empire, & celles des
laisons souveraines voisines de
Allemagne & de la France. Dans
a quatriéme sont les Monnoies des
ouverains *majeurs ou principaux*
'Italie, & des Princes *inférieurs*
t feudataires de l'Empire ou du
. Siège. Dans la cinquiéme, les
Monnoies des Républiques, des
rovinces & des Villes. La sixiéme
'a que des Monnoies *vagues &*
liverses. Cette derniére classe est
ort courte & encore assez inutile,
arce que de toutes les piéces qui
sont, pas une seule n'a servi de
Monnoie.

L'expreſſion n'eſt pas heureuſe pour la claſſe des Princes d'Italie. Elle ſe diviſe naturellement en Princes ſouverains & en Princes feudataires de l'Empire ou du S. Siège. Il ne paroît pas non plus qu'il ſoit néceſſaire de ſe ſervir du terme d'*inférieurs*, pour diſtinguer les Maiſons ſouveraines d'Allemagne de celles qui ne le ſont pas. Il vaudroit mieux les partager en Maiſons ſouveraines & en Maiſons qui ne ſont pas ſouveraines. Sans affecter le titre de *Souverain*, on voit avec peine celui d'inférieur; mais ce ne ſont là que des taches légères qu'il ſera facile d'ôter dans une ſeconde Edition; & il eſt à ſouhaiter qu'on mette à la tête une Préface qui réponde à la grandeur & à la magnificence de cette entrepriſe.

Venons au corps de l'Ouvrage. La partie eſſentielle eſt auſſi la mieux exécutée. Les Monnoies y

ſont gravées avec une exactitude & une vérité prodigieuſe. C'eſt au moins le témoignage que nous pouvons rendre en faveur de celles que nous avons rapprochées des piéces originales; & c'eſt un préjugé favorable pour toutes les autres. Sur ce point on ne peut donner trop d'éloges à M. Winkler, qui a parfaitement répondu aux vuës de Sa Majeſté Impériale. L'écriture des Légendes ſeroit plus agréable & plus amie de l'œil, ſi elle étoit plus pleine. Il y a même quelques endroits où elle eſt un peu confuſe.

Chaque Monnoie n'a point ſa notice particuliére. Il auroit fallu groſſir exceſſivement l'Ouvrage, & répéter ce qui ſe trouve dans pluſieurs Livres. On a jugé que des Monnoies ſi bien deſſinées parleroient aſſez d'elles-mêmes; & l'on s'eſt contenté de mettre une notice courte & préciſe, qui fait connoî-

tre le temps où ont vécu les Princes qui les ont fait frapper. Quelquefois on y ajoûte quelques mots d'éloges bien mérités, & des particularités curieuses.

On en jugera par cette Notice de Léopold I. Duc de Lorraine *Léopold I. fils de Charles V. & d'Eléonore d'Autriche, sœur de l'Empereur Léopold, né à Insprucḱ en 1679, rentra dans ses Etats en 1697, & y fit regner le siècle d'or. Il mourut à Luneville en 1729.* Celle du célèbre Evêque de Paderborn est également vraie *Ferdinand, Baron de Furstenberg en Westphalie, le Mécène de son siècle, & un des plus grands Prélats de l'Eglise, élu en 1661 mort en 1683.* On voit des particularités dans celle du fameux Gebhart, Electeur de Cologne *Gebhart Truchses, Baron de Waldpurg, élu en 1577, se fit Luthérien en 1581. Ayant épousé pu*

bliquement Agnès de Mansfeld en 1583, le Pape Gregoire XIII. & l'Empereur Rodolphe II. le priverent de ses dignités. Il mourut miserable en Hollande en 1601.

Plus ces Notices sont précises, plus elles doivent avoir d'exactitude. Mais il y a long-temps que les Critiques ont remarqué qu'il n'y a rien de plus rare que des dates vraies. Il n'est donc pas étonnant si le Sçavant, qui a travaillé à l'arrangement de cette partie du Cabinet de Sa Majesté Impériale, s'est trompé quelquefois. Pour le soulager dans le travail de la seconde Edition, nous indiquerons quelques-unes des fautes que nous avons remarqué, en parçourant les diverses classes des Monnoies contenues dans ce Recueil.

Premiére Classe. Elle ne commence qu'aux Monnoies de Clement VIII. le dernier des souve-

verains Pontifes, qui ait couronné des Empereurs, & s'étend jufqu'au Pontificat préfent. La fuite en eft encore fouvent interrompue. Dans la notice de Clement VII. on dit qu'il fut élu en 1527, & on rapporte une médaille de fon Jubilé de 1525. En effet il avoit été élu en 1523. Nous la nommons une médaille, parce que c'eft plutôt une médaille qu'une monnoie. Il paroît auffi que l'unique monnoie qu'on rapporte de Paul III. n'eft qu'une médaille. Ce Pape n'eft point mort en 1550 comme il eft marqué, mais en 1549. Dans les Monnoies d'Innocent XI. il y en a plufieurs qui font les mêmes, & d'autres qui n'ont pas de différences importantes. Il fera facile de les remplacer, en ajoûtant celles qui ne font pas encore dans le Cabinet de Sa Majefté Impériale.

Les Electeurs Ecclèfiaftiques de Mayence, de Trèves & de Colo-

gne ſuivent les ſouverains Pontifes. Il eſt ſurprenant que les Monnoies du ſiècle préſent ſoient plus rares dans cette ſuite que celles du ſiècle dernier. L'éloignement des temps & des lieux rend les choſes précieuſes. On cherche ce qu'on ne peut trouver qu'avec peine. On nèglige ce qui ſe préſente de ſoi-même. De-là ces vuides qui ſe rencontrent dans preſque tous les Cabinets. Dans la ſuite des Electeurs de Cologne, on dit que Salentin, Comte d'Iſenbourg, fut élu en 1568. L'élection ſe fit le 23. Décembre 1567. C'eſt ſous les Electeurs qu'on commence à trouver ces pièces mortuaires qui ſont fort communes dans tout ce Recueil. Elles figureroient mieux parmi les Médailles que parmi les Monnoies. Les Archevêques, Evêques &c. ne forment pas de ſuites conſidérables, & ſont bornés à l'Empire.

Les Monnoies des Empereurs d'Allemagne font la plus riche partie de la feconde Claffe. Elles commencent à Maximilien, & viennent fans interruption jufqu'à notre temps. On s'eft mépris en y marquant l'abdication de Charles V. au 2. de Juin 1556. Elle eft du 27. Août, & fut confirmée le 7. de Septembre. Les fuites des Royaumes de Bohème & de Hongrie font encore affez bien fournies; mais Sa Majefté Impériale a bien des augmentations à faire dans celles des autres Royaumes. La France n'y commence qu'à François I. encore y a-t-il auffi tôt un vuide jufqu'à Louis XIII. il ne paroît pas cependant qu'il foit fi difficile de fe procurer ces Monnoies; & dès Henri II. elles font d'une beauté qui pourroit feule les faire rechercher.

Nous ne comptons pas la monnoie de Charles VIII. parce que c'eft une médaille; & la premiére

ù l'on voie le buste de nos Rois.
a Ville de Lyon la fit frapper lorsque Charles VIII. s'y rendit, en 1493, avec son épouse Anne de Bretagne, pendant son voyage pour expédition de Naples. D'un côté buste de Charles VIII. dans un champ semé de fleurs de lys, avec cette légende : FELIX FORTVNA IV EXPLORATVM ACTVLIT. 1494. On félicite ce Prince de ce que fortune lui présente le Royaume Naples qu'il avoit si long-temps désiré. Au revers le buste d'Anne de Bretagne dans un champ mi-parti de fleurs de lys de France & es hermines de Bretagne: R. P. LVGDVNEN. ANNA REGNANTE CONFLAVIT. Cette Ville enchantée des grands exemples de vertus que la Reine lui donnoit, témoigne sa vénération par cet hommage.
Lyon fit encore la même chose pour Louis XII. lorsqu'il passa par cette Ville en 1499 pour aller recou-

vrer son Duché de Milan. D'un côté le buste de Louis XII. dans le champ de fleurs de lys : FELICE. LVDOVICO. REGNANTE. DVODECIMO. CESARE. ALTERO. GAVDET. OMNIS. NACIO. Au revers le buste d'Anne de Bretagne dans le champ de fleurs de lys & d'hermines : LVGDVN. RE. PVBLICA. GAVDENTE. BIS. ANNA. REGNANTE. BENIGNE. SIC. FVI. CONFLATA. 1499. Ces deux médailles que nous avons entre les mains, ne sont sûrement pas des monnoies.

Nous ne croyons pas non plus que la médaille, qui fut frappée à l'honneur de Philippe II. en 1571 après la célébre victoire de Lépante, ait jamais eu cours, quoiqu'elle tienne la seconde place entre les monnoies de ce Prince. On en voit encore, dans la suite du grand Gustave, qui furent frappées après les journées de Lipsick & de Lutzen.

L'ouverture de la troisième Classe est aussi magnifique que celle des Empereurs. Elle débute par toutes les Monnoies des Archiducs d'Autriche depuis l'an 1484. Il s'en faut bien que la suite des Ducs de Lorraine soit aussi complette. Il y a la moitié des Princes de cette auguste Maison, dont les monnoies ne paroissent pas dans ce Recueil. Sa Majesté Impériale ne tardera pas à se procurer ces monuments de la gloire de ses ancêtres. Alors toute cette classe sera d'une beauté que rien n'égalera. Car nulle part on ne peut voir une plus riche collection de toutes les Monnoies des Maisons souveraines d'Allemagne, quoiqu'on puisse encore y ajoûter plusieurs pièces très-curieuses, sur-tout des différentes branches des Maisons souveraines, dont quelques-unes manquent totalement. Dans les Notices, il y a quelques fautes de dates qu'il est

facile de corriger en jettant les yeux sur les pièces qu'elles annoncent. Ainsi nous nous dispenserons de les marquer ici.

Mais nous ne pouvons nous empêcher d'admirer les richesses des Monnoies de Brunswich & de Saxe. Ces derniéres sur-tout forment une des suites les plus considérables de ce Recueil. Elles commencent à Frédéric le Sage, second Electeur de la branche Ernestine, qui succéda à Ernest son père en 1486; & on y voit la suite de quatorze branches de cette Maison. Malgré cette multitude de Monnoies, on l'a encore surchargée de médailles. Et sans parler des pièces mortuaires, on y voit jusqu'aux médailles de Religion que Jean le Constant fit frapper.

Nous en avons entre les mains une semblable de son fils Jean-Frédéric, que son courage, dans l'adversité, fit surnommer le Ma-

gnanime. D'un côté Jeſus-Chriſt mourant ſur le Calvaire ; au pied de la Croix, le monogramme du Rédempteur des hommes, HR. & l'année 1536 : au bas, SPES. MEA. IN. DEO. EST. La légende, VT. MOSES. EREXIT. SERPENTEM. ITA. CHRISTVS. IN. CRVCE. EXALTATVS. ET. RESVSCITATVS. CAPVT. SERPENTIS. CONTRIVIT. VT. SALVARET. CREDENTES. Au revers, Adam & Eve qui cueillent le fruit défendu dans le Paradis terreſtre ; au bas, IOANNES. FREDERICVS. ELECTOR. DVX. SAXONIÆ. FIERI. FECIT. La légende, ET. SICVT. IN. ADAM. OMNES. MORIVNTVR. ITA. ET. IN. CHRISTVM. OMNES. VIVIFICABVNTVR. VNVSQVISQVE. IN. ORDINE. SVO. Ce ne ſont pas là des monnoies, mais les médailles de ces Princes qui furent la victime d'une ſecte qui les avoit ſéduits.

On ne doit pas s'attendre à trouver la même magnificence dans les Maiſons des Princes & des Sei-

gneurs de l'Empire ou des Etats voisins. Elles offrent cependant toujours une variété intéressante. En faveur des Ducs de Bourgogne, & peut-être par reconnoissance pour les grands biens que Marie, fille & héritière de Charles le Hardi, a portés dans la Maison d'Autriche, on s'est écarté de la loi générale de ne point produire de monnoies au-dessous du florin. Les Ducs de Silésie & les Princes de Transylvanie figurent aussi avec honneur & en grand nombre dans cette suite, qui est encore susceptible de beaucoup d'augmentations.

Parmi les Princes d'Italie on voit avec plaisir les Monnoies des Princes d'Est; des Farnèses, Ducs de Parme & de Plaisance; des Gonzagues, Ducs de Mantoue, & surtout celles des Grands-Ducs de Toscane, qui forment une suite très-belle & très-suivie. La monnoie de Galeaz-Marie Sforce, Duc

de Milan, eſt la plus ancienne de ce Recueil.

La derniére Claſſe eſt de toutes la moins frappante. On pourroit cependant y répandre de l'intérêt, ſi les objets étoient plus raſſemblés. Les Républiques ſeront de très-belles ſuites, lorſqu'on aura réuni les diverſes parties qui ſont éparſes çà & là. Car il paroît que c'eſt un défaut de placer d'un côté les monnoies de Hollande, ailleurs celles de Gueldres, plus loin celles d'Ower-Iſſel & d'Utrecht. Les monnoies des Suiſſes ſont également iſolées. Veniſe en a qui ne ſe trouvent pas avec celles de ſes Dôges. Il ſeroit plus naturel de mettre de ſuite toutes les monnoies qui appartiennent à une République, & de placer ces Républiques à la tête de cette derniére Claſſe. Elles garderoient entr'elles l'ordre Chronologique de leur origine. Pour les Provinces & les

Villes libres, Impériales, Anséatiques, on suivroit l'ordre alphabètique comme on a fait. Alors on auroit, jusques dans cette Classe, de grands objets qui fixeroient l'attention.

On doit y remarquer deux Monnoies rares frappées à Munster, & qui font l'époque d'un des évènements les plus singuliers du seizième siècle. En 1534, les Anabaptistes s'emparerent de Munster, & formerent le projet de la conversion ou de la conquête de l'univers. Jean Bochold, Tailleur de Leyden, joua d'abord le rôle de Prophète, & se fit ensuite proclamer Roi. Il envoya des Apôtres à toutes les parties du monde, donna ses ordres despotiques au nom de *Jean par la grace de Dieu, Roi du nouveau Temple de Dieu, vrai Ministre de la Justice, vainqueur de Munster.* Il fit frapper ses Monnoies où il plia l'Ecriture à ses idées

fanatiques. Pendant plus d'un an il jouit de sa royauté, qui intrigua tout l'Empire, & lui apprit ce qu'il avoit à craindre de ces séditieux. François de Waldeck, Evêque de Munster, trouva le moyen de reprendre sa Ville. Bochold tomba entre ses mains, & fut supplicié avec les Ministres de ses impostures, non en 1535 ou 1525 comme on lit dans deux Notices différentes, mais le 22. Janvier 1536.

Les deux Médailles de Wittemberg ne sont pas des monnoies. L'une a été frappée à la gloire de Luther, & l'autre pour célébrer le commencement du troisième siècle de l'Académie fondée dans cette Ville en 1502.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette première Partie du Catalogue des Monnoies de Sa Majesté Impériale. C'est l'entreprise la plus grande & la mieux exécutée qui ait encore paru en ce

genre. On pourroit peut-êtr
rendre d'un plus grand usage
mettant à la tête de chaque Cl
un discours précis & raisonné,
en fît saisir tous les points de
essentiels. On pourroit même aj
ter quelques Notes sur les M
noies les plus rares & les
curieuses. A la fin de l'Ouvra
on mettroit des Tables généra
où le nom & la valeur des M
noies seroient exprimés. Ce se
un service important qu'on
droit à l'Histoire ; & le Catalo
de Sa Majesté Impériale dev
droit, en quelque sorte, le L
classique, qui ne demanderoit
que des continuations de vingt
en vingt ans. Mais sans ces ava
ges, cette collection sera touj
infiniment estimable par l'exact
de singuliére, avec laquelle
Monnoies ont été gravées. N
souhaitons que les autres Part
qui sont encore plus curieu

paroissent avec la même perfection. C'est alors que les Sçavants se réuniront de toutes parts pour exalter la libéralité & la magnificence de Sa Majesté Impériale, qui aura rassemblé tant de trésors pour prévenir leur ruine, & pour faire passer jusqu'aux conditons privées toutes les richesses de l'Europe. *Magnificum, Cæsar, & tuum, disjunctissimas terras munificentiæ ingenio velut admovere, immensaque spatia liberalitate contrahere, intercedere casibus, occursare fortunæ.* Plin. Panegyr.

ARTICLE LVIII.

INTRODUZIONE allo studio della Religione, &c. *Introduction à l'étude de la Religion, dédiée à notre S. Père le Pape Benoît XIV.* Par le P. Hyacinthe Sigismond Gerdil, Barnabite, Professeur de Théologie morale dans l'Université Royale de Turin, de l'Académie de l'Institut des Sciences de Bologne. (Premier Volume *in*-4°. pages 429.) *A Turin, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LV.*

LE plus grand scandale de notre siècle, c'est la profession ouverte d'incrédulité dont s'honore l'esprit philosophique. L'excès de cette manie est poussé si loin, qu'on se croit d'autant plus Physicien

qu'on eſt moins Chrétien. A ces prétendus Philoſophes, nous propoſons aujourd'hui pour *Introducteur* dans le ſanctuaire de la Religion, un Ecrivain qu'ils ont eu pour émule dans l'étude de la Nature. En le ſuivant dans la carrière où il les invite, comme il les a ſuivis dans celle où ils courent, bientôt ils conviendont que la raiſon n'a point de lumière qui ne les contraigne à adorer juſqu'aux ténèbres de la Foi, & que la Philoſophie eſt plus propre à faire ſentir la néceſſité de la révélation qu'à fournir des armes contre l'exiſtence & contre la nature des dogmes révelés. Quand on n'a pour ſe conduire que le flambeau de la Philoſophie, on eſt toujours incertain de ſa route ; la clarté qu'il répand & l'obſcurité qu'il laiſſe, concourent à rendre ſenſible l'obligation de chercher un guide plus aſſuré. On ne ſçauroit

le rencontrer que dans le sein de la Foi Chrétienne ; les Pères de l'Eglise & les Apologistes de notre Religion, *comme l'observe l'Auteur*, en donnèrent la démonstration méthodique & l'opposèrent aux Philosophes profanes, alors ligués contre le progrès du Christianisme.

Cette ligue, renouvellée dans notre siècle, ne rougit pas de se retrancher sous les remparts de l'Athéisme & du Matérialisme. Loin de pouvoir y soûtenir aucune attaque & y faire la moindre défense, ces Philosophes ne pourroient même entreprendre de satisfaire aux invitations que leur adresse le P. Gerdil. Produisez, *leur dit-il*, les arguments qui vous autorisent à nier l'existence de Dieu, & à soûtenir la matérialité de l'ame ; arrangez les pièces de votre systême ; composez-en un édifice doctrinal ; construisez-le dans une

une forme méthodique. On les ſommera éternellement de répondre à ce défi : ils ne le tenteront jamais ſans ſe couvrir de confuſion ; ce ne ſont que de mauvais architectes qui ſe picquent d'être d'habiles deſtructeurs.

La premiére leçon que leur donne le P. Gerdil, roule ſur *les diſpoſitions d'eſprit que demande l'étude de la Religion.* C'eſt l'étude la plus importante dont l'homme ſoit capable : pour le faire ſentir, on expoſe ici les doutes dont la déciſion dépend du parti qu'on prend ſur la Religion. Je ſens dans mon être une intelligence pleine de vie : au ſentiment qu'elle a de ſon exiſtence actuelle, ſe joint le preſſentiment d'une exiſtence future, qui eſt un préſage certain d'immortalité. Sans ſortir de l'eſpace où elle eſt renfermée, mon ame franchit les bornes de l'univers ; au milieu des délices & des

prospérités de ce monde, elle est dévorée par un desir de grandeur & de félicité que rien ne peut appaiser. Son être n'est-il donc qu'une particule de l'air que nous respirons, ou qu'un feu subtil & pénétrant qui se cache dans nos veines? N'est-il qu'un extrait des aliments dont le corps se nourrit, ou qu'une combinaison d'atomes rassemblés par un destin aveugle? N'est-il qu'une serie fatale de mouvements ténébreux qui, revêtus d'une intelligence passagére, s'élèvent aux vérités éternelles de la Géomètrie, aux sublimes idées de l'ordre, aux notions de la justice & de l'honnêteté, pour retomber, sans vie & sans action, dans la masse obscure de la matière, d'où l'avoit enlevé un essor fortuit; de sorte qu'après sa chûte, ces idées de science & de morale, de loi immuable & de Législateur souverain, s'évanouissent comme un vain

songe, ou comme une illusion mensongére ? Puis-je me convaincre que le monde n'a aucune Providence qui le gouverne ? En méditant sur ce principe intelligent que je sens présider à ma machine ; puis-je me refuser à l'analogie qui me sollicite à croire qu'une machine, aussi réguliére dans sa forme & dans ses mouvements, que l'est ce monde, ne sçauroit être livrée au pouvoir d'une nécessité, d'un hazard aveugle, (termes vuides de sens) ? Puis-je soupçonner que l'harmonie qui regne constamment dans la construction & dans la marche de l'univers, ne soit pas réglée & entretenue par une intelligence incomparablement supérieure à celle dont je sens dans mon être la force & l'influence ? Contre la Providence d'un Etre suprême, contre l'immortalité de mon ame, ai-je des démonstrations évidentes ? Mais d'ailleurs dois-je négli-

ger ces questions comme aussi indifférentes qu'épineuses ? La difficulté de les résoudre est-elle un titre pour m'en épargner la peine; pour me tranquilliser & pour vivre comme s'il n'y avoit pour moi aucune Religion ? Les efforts que j'ai faits pour m'en éclaircir, sont-ils assez sérieux, assez sincères pour n'avoir rien à me reprocher ? Voilà ce que le P. Gerdil se propose d'examiner vis-à-vis de ces Philosophes qui se glorifient dans leur liberté de penser; *liberi pensatori.*

Les principes, les moyens qu'il emploie dans cet examen & dans cette recherche, c'est de ces mêmes Philosophes qu'il les emprunte : il se conforme à leur génie & à leur méthode : il ne leur demande que d'être fidèles à leurs plus chères maximes, & conséquents dans leurs procédés ordinaires. Faire taire la préven-

tion, laisser parler la nature, ces deux conditions dont ils se disent si jaloux dans toutes leurs recherches, sont les seules qu'il leur impose. Ecarter les préventions, c'est lever les obstacles qui arrêtent, & dissiper les nuages qui aveuglent: écouter la nature, c'est consulter un oracle légitime, c'est se rendre attentif à une lumière dont les rayons ne peuvent égarer, à moins que la force du préjugé ou la passion du systême, au-lieu de céder & de se soumettre à leur direction, ne les plie & ne les détourne au gré de ses besoins. Voilà le dessein & la division d'un discours préliminaire qui remplit presque la moitié de ce Volume. Le plan n'en pouvoit être plus *philosophique*, à prendre ce terme dans toute sa rigueur, & même dans le sens de cet *esprit philosophique* qu'on entreprend ici d'éclairer & de redresser.

Des préventions contraires à Religion. Les esprits-forts, l incrédules se picquent sur-to d'être exemts de prévention : c' un privilège dont ils s'attribuent possession exclusive ; mais cet prétention n'est-elle point un p jugé fécond en préventions co traires à la Religion ? Le P. Ger va nous en donner les preuves plus convaincantes, extraites leurs plus célèbres Ecrivains.

En effet, dans leurs Ouvra combien de *suppositions vagu* dont l'apparence a, je ne sçais qu d'assez éblouissant pour opérer u surprise & une sorte de persuasi momentanée, & dont une att tion un peu réfléchie, un peu p losophique, découvre bien la fausseté & l'illusion. Collins (c l'exemple que cite l'Auteur) consister la liberté de penser d une fermeté d'esprit qui ne c qu'à l'évidence immédiate : a

toutes les vérités, tous les faits qui ne portent que sur des monuments étrangers, sur le témoignage des sens & des hommes, sur l'autorité de Dieu même, n'ont aucun poids, aucune force capable de faire impression sur un génie qui pense librement. De-là ces dogmes de Collins, que le P. Gerdil réfute dans le cours de cet Ouvrage; sçavoir, que la licence de penser la plus effrénée, *sfrenata libertà di pensare*, est la meilleure disposition pour l'étude de la Religion & de la Morale; que rien n'est plus capable de rendre les hommes vertueux que la profession de cette licence; que tous les Mystères incompréhensibles ne sont que des absurdités ridicules: c'est-à-dire que, pour nous conduire à la vérité, Collins nous engage dans la voie des plus funestes égarements; que les moyens qu'il nous donne pour être vertueux, sont des obsta-

cles qui nous mettroient dans l'impossibilité de le devenir, & qu'il soumet tous les droits de la Religion divine à l'autorité, au despotisme de la raison humaine. Est-il possible d'imaginer une hypothèse, de construire un système où il entre plus de préjugés, & des préjugés plus insoûtenables ?

Une autre source de préjugés contre la Religion, c'est la *présomption* des siècles lettrés ou *cultivés (colti.)* La vanité des Philosophes a observé que, dans ces siècles, la Religion s'affoiblit, & que la décadence de son empire répond au progrès de la Philosophie. Bacon, ce Restaurateur des Sciences, ce génie si redoutable aux préjugés, pensoit tout autrement : sa maxime étoit qu'une légère teinture de Philosophie peut précipiter dans l'Athéisme ; mais qu'on s'en retire bien vîte avec une connoissance plus profonde des ma-

tières. C'eſt donc moins le vrai qu'un faux ſçavoir ou qu'une ignorance agréablement maſquée, qui ſe ſoulève contre la Religion. Le P. Gerdil le prouve par l'hiſtoire même de la Philoſophie: les ſiècles des plus grands Philoſophes ont été les ſiècles les plus religieux: dans les ſiècles ſuivants, la Philoſophie s'eſt plus répandue; mais en gagnant plus de ſurface, elle a perdu autant de profondeur. Ces ſiècles ne ſont devenus des ſiècles d'incrédulité, qu'en devenant des ſiècles frivoles & ſuperficiels. Les âges du monde où il y a eu plus de Philoſophes, ſont ceux où il y a eu moins de Philoſophie. Diſons mieux: dans ces âges, il y avoit peu de Philoſophes & beaucoup de Sophiſtes. Il en eſt des grands Philoſophes comme des grands Orateurs; le nombre en fut toujours très-petit; les uns ont été remplacés par des Sophiſtes &

les autres par des Rhéteurs, deux races dégénérées qui pullulent aiſément. Ces vains Sophiſtes ſont moins les héros que les tyrans de la Philoſophie ; ſans aucun droit d'héritage ni de conquête perſonnelle, ils exercent dans ſon empire une domination abſolue ; les prétentions de leur orgueil vont bien au-delà des titres de leur ſçavoir ; leur langage ſymbolique & ſcientifique impoſe au vulgaire qui aſpire à le bégayer ; les formules deviennent communes & les ſciences rares ; la pompe du ſtyle s'enrichit, & le fond des ſciences s'appauvrit. La propagation des ſciences en devient donc la ruine ; en poſſédant l'Hiſtoire des Philoſophes qui ne ſont plus, on croit poſſéder le ſçavoir qu'ils ont laiſſé ; on s'imagine être animé de leur eſprit, parce qu'on eſt plein de leur mémoire ; ainſi les ſiécles qui ſe croient les plus cultivés, ſont

toujours les moins sçavants. Rien n'est plus curieux, plus amusant dans l'Ouvrage du P. Gerdil, que les preuves solides de toutes ces vérités. Il en sort une triste conclusion qu'il n'a pû nous dissimuler; c'est que cette contagion de frivolité, qui nourrit la présomption des siècles cultivés, gagne & corrompt quelquefois jusqu'aux meilleurs esprits, & les entraîne dans le torrent où se déborde la licence de penser. On croit avancer & perfectionner les Sciences; on ne fait que les gâter & les infecter. Aussi cette licence fut-elle toujours inconnue aux Bacon, aux Boyle, aux Vallis, aux Grotius, aux Descartes, aux Newton &c. La vigueur de ces grands génies, qui servirent si bien les Arts & les Sciences, ne se prêta jamais à l'établissement de l'incrédulité. Quelque différence qu'il y ait eue, dans les opinions philosophiques, entre Des-

cartes, Newton, Leibnitz &c. tous n'en ont pas moins été convaincus de la nécessité de la Religion, & ils se sont tous également accordés à la reconnoître comme le terme où doivent aboutir toutes les Sciences humaines.

Pour se décider sur la Religion; l'indifférence n'est pas une disposition nécessaire : il n'est guères possible, *comme l'observe le P. Gerdil*, de ne sentir ni penchant, ni aversion pour un objet qui nous intéresse & nous touche de si près dans ses suites & dans ses conséquences. On ne sçauroit avoir un goût de vertu sans quelque attrait de Religion. Socrate regardoit la Religion comme le plus ferme & le plus doux appui d'un homme de bien; persuadé que le juste, au sortir de la vie, entre dans le séjour de la félicité, il ne voulut jamais suivre aucun des conseils qu'on lui donna pour se soustraire à la mort. Il

regardoit l'étude de la Religion comme une recherche, ſur laquelle un homme ſenſé ne ſçauroit ſe tranquilliſer qu'après avoir reconnu la vérité.

Si la vertu, *dit le P. Gerdil*, n'eſt pas un fantôme, la Religion ne peut être une chimère ; ſi la loi naturelle n'a ni rémunérateur qui en récompenſe la pratique, ni vengeur qui en puniſſe l'infraction, c'eſt une loi impuiſſante & ſans force. La probité n'a de conſiſtance qu'autant que la Religion l'affermit : de-là, dans tous les temps & dans toutes les Nations, l'impreſſion univerſelle qui porte tous les hommes au culte de la Divinité ; de-là les remors qui rappellent les coupables à la juſtice. Ce ſentiment n'eſt donc point, comme le voudroient perſuader les incrédules, un ſentiment mépriſable, parce qu'il eſt populaire ; c'eſt à la force de la nature, & non à l'imbécillité

ou à l'illusion, qu'il doit son universalité. Dans tous les cœurs la pratique du bien répand une douceur dont le préjugé n'est point la source, & dont la réflexion ne rend le goût que plus délicieux : on ne résiste à ce sentiment naturel qu'en bravant les promesses & les menaces dont la Religion l'a secrettement armé. Cette résistance ne suppose pas toujours des mœurs corrompues ; mais avec des mœurs aussi pures que la Religion les voudroit, il n'est pas possible de lutter opiniatrément contre un instinct si honnête & si légitime : la violence qu'il faut se faire pour s'y refuser, démontre qu'il n'est pas l'ouvrage d'un préjugé ou d'une superstition populaire.

Une autre source de préjugés contre la Religion, ce sont des travers entés sur un sentiment de grandeur, sur un goût d'héroïsme que la nature inspire : ce sentiment

nous fait quelquefois préférer l'honneur à la vie, la mort à l'opprobre ; il n'est donc pas fondé sur un amour de l'être qui nous attache à la vie présente, mais sur l'amour d'une excellence qui nous distingue dans la société. L'objet de cette excellence, on le détermine souvent par un choix où il entre plus de vanité que de raison. Ce sera, par exemple, une affectation de singularité : on rougiroit de penser comme le peuple ; on s'attache aux opinions, non les plus sûres, mais les plus extraordinaires ; on se fait gloire de fronder la Religion comme un sentiment trivial ; on se prévaut des fausses Religions dont le peuple s'est entêté, pour décréditer son attachement à la véritable ; on confond son penchant à la Religion en général avec la profession d'un faux culte ; on ne daigne pas considérer que l'un part d'une inclination

naturelle, & l'autre d'une institution accidentelle. L'instinct religieux est la voix de la nature, & par conséquent n'est pas susceptible d'illusion, comme le culte particulier où l'on se fixe par un choix arbitraire, ou par une erreur nationale. Les Législateurs politiques ont pû profiter de cet instinct qu'ils trouvoient dans tous les hommes; mais ils n'ont pû l'y faire naître pour en profiter : ils n'ont pû en susciter l'impression générale; mais ils en ont souvent abusé en lui présentant, comme la vraie Religion, quelques superstitions insensées.

Comment osons-nous compter si fort sur l'attrait de la nature, *demandent les incrédules?* l'attrait du mal n'est-il pas aussi naturel que l'attrait du bien? Entre l'un & l'autre, le P. Gerdil assigne une différence aussi sensible que réelle; c'est qu'en suivant l'attrait du bien

goûte une ſatisfaction toujours
is ſolide & plus complette qu'en
vant l'attrait du mal : les goûts
rtueux ne ſont point ſujets à ces
tours amers qui empoiſonnent
; goûts vicieux : dans l'état de
rtu, on jouit d'une ſécurité dé-
ieuſe ; dans l'habitude du vice,
ı eſt inquiété par un trouble inté-
:ur que l'yvreſſe paſſagére des
ıſſions ne ſçauroit ſuſpendre ſans
ıigrir davantage.

Cet attrait de Religion, dont le
Gerdil tire de ſi légitimes avan-
ges, ne tend en général qu'au
ılte d'une divinité dont la juſtice
: la ſageſſe ſont des attributs
ſentiels : l'érudition de l'Auteur
rouve invinciblement qu'au mi-
eu des fables & des ſuperſtitions
ayennes, l'idée de cette divinité
eſt toujours conſervée, & que les
acrifices anciens où l'on immo-
bit même des victimes humaines,
'infirment point ſa thèſe ; on n'en

offroit le sang qu'à des Dieux subalternes, ou à des Démons malfaisants. L'idée qu'on avoit de la Divinité suprême, ne permettoit guères de penser qu'elle pût agréer de pareils sacrifices ; aussi l'usage de ce culte inhumain n'a jamais eu la même universalité que la Religion d'un Dieu souverain.

En sondant, en analysant ce sentiment de Religion qui nous est inné, l'Auteur fait voir qu'il se résout dans une exacte conformité avec ce que nous enseigne la vraie Religion ; il montre que le Dieu qu'on révère sur nos Autels, est l'unique Divinité qui remplisse ce sentiment dans toute son étendue : ce que la foi nous en apprend, ne fait qu'enrichir & perfectionner l'idée que la raison la plus philosophique se forme de la nature divine. Entre la Religion qui nous est révélée & le sentiment moral qui nous est imprimé, il y a

e une consonance entiére : de
: concert rèsulte, en faveur de
re foi & de sa vérité, une dé-
nstration dont les superstitions
yennes ne sçauroient ni tirer
antage, ni affoiblir la force.
idolatrie tombe nécessairement
evant le culte d'un Dieu sage,
uste & infiniment parfait : loin
le tenter d'abbatre ce culte, loin
même de mesurer son empire avec
le sien, elle n'a jamais pû aspirer
qu'à un rang inférieur & subor-
donné. Cet accord parfait de la
nature & du vrai culte a toujours
favorisé & accéléré le progrès du
Christianisme; pour le retarder il
eût fallu presque autant réclamer
contre les principes de la Morale
que contre l'idée de Dieu : dès
qu'on avoit élevé le sentiment
général du bien au-dessus des pré-
jugés, le triomphe de la Religion
étoit assûré. Si ces sentiments de
Religion & de Morale ne s'étoient

établis que comme de nouveaux préjugés, comment, *demande le P. Gerdil*, les anciens préjugés, tout invétérés qu'ils devoient être, ont-ils pû leur céder ? Est-ce la terreur ou la persuasion qui les a déracinés des esprits ? . . .

Pourquoi, dira-t-on, ne pas s'en tenir à la Religion naturelle que professent les Déistes ? Cette Religion, *répond le P. Gerdil*, n'est qu'une Religion vague & abstraite ; elle ne prescrit aucun culte fixe & déterminé ; ce n'est que le premier pas de la raison vers la véritable Religion. C'est ici qu'après avoir enchaîné la Religion naturelle à la Religion révélée, notre Auteur lie la Religion Catholique à tous les principes philosophiques qu'il a développés jusqu'à présent ; qu'il montre entre les caractères de la Catholicité & les maximes de la saine Philosophie, une harmonie dont aucune

te ni payenne, ni hérétique, ne
ıt se vanter ; qu'il découvre,
ıs le sein de toutes ces sectes,
; principes destructifs de leur
opre constitution ; que, dans
:conomie de l'Eglise Catholique,
'econnoît le sceau de cette Divi-
é, dont la raison ne peut, sans
mentir les principes les plus
ilosophiques, nier ni l'existence,
la Providence : enfin, comme
Loi naturelle & notre Loi di-
ıe ne peuvent avoir qu'un même
ıteur, c'est de leur homogénéité
de leur inséparabilité que notre
avant Controversiste tire des ar-
ıes qui foudroient tous les schis-
ıes.

Après avoir ainsi érigé au vrai
ılte un trophée sur tous les cul-
s faux ou erronés, l'Auteur ras-
:mble dans un simple argument
: précis de tout son discours. Tous
:s hommes, *dit-il*, ont un sen-
iment intime qui les penche vers

la Religion en général : à ce penchant doit nécessairement répondre un objet, un terme fixe & existant, & par conséquent une Religion stable & subsistante : ce sentiment ne suffit pas pour déterminer cette Religion : c'est au jugement à la proposer & à en faire embrasser la profession sur des caractères de vérité assez sensibles, pour que le peuple, comme le Sçavant, en soit frappé, & s'y arrête avec la certitude & la sécurité la plus imperturbable. Or il n'y a que la Religion Catholique qui soit incontestablement revêtue de ces caractères privilègiés. Donc &c.

Dans les Infidèles & dans les Hérétiques, la liberté de penser ne doit s'étendre qu'à l'examen & à la recherche de ces caractères : ici le doute & l'examen ne sont interdits qu'au Fidèle qui ne sçauroit avoir aucun fondement de les

contester : l'impression de foi qu'ils font sur le peuple, ne sçauroit être traitée de sotte crédulité. Décrier cette foi par la manière foible ou odieuse, dont quelques-uns de ses partisans la soûtiennent, c'est un procédé qui n'est ni sincère, ni philosophique ; la foi ne doit pas porter la peine de celui qui raisonne mal en sa faveur ; la haine qu'un homme s'attire, disoit Socrate, ne doit point s'étendre aux vérités qu'il enseigne. Les Incrédules se font gloire de ne déférer à aucune autorité ; mais ne sçait-on pas que la plûpart ne sont que les échos de leurs Maîtres ? & de quels Maîtres ! on n'oseroit le dire. Où sont les Incrédules qui se soient donné la peine d'étudier la Religion, & le loisir de réfléchir sur ses preuves avant que de la juger & de la censurer ? Opposer des contes apocryphes à son Histoire ; ridiculiser son culte extérieur ;

accuser ses Ministres d'intérêt, d'ambition, d'inutilité; voilà leur méthode de controverse : comment s'aveuglent-ils sur les vices d'une méthode si inique, si ce n'est à force de préjugés? Dans leurs doutes & dans leurs difficultés, ont-ils la bonne foi de recourir aux sources où ils en trouveroient la solution? S'ils y ont recours, c'est pour n'en tirer que l'objection. Bolinbrooke en est un exemple que cite notre Auteur : ce fameux Ecrivain s'approprie ce que les Interprètes du Pentateuque s'objectent contre l'autorité & la personne de Moyse, sans faire aucune mention de ce qu'ils y répondent dans les Prolegomènes de leurs Commentaires : ce larcin est honteux, & la dissimulation qui l'accompagne l'est encore davantage. Le P. Gerdil eût encore pû reprocher à Bolinbrooke une dépouille étrangère que ce Mylord s'est

s'est approprié ; c'est l'allusion impie que cet Ecrivain Anglois fait à J. C. dans le portrait de Pythagore.

Mais, *dira-t-on*, encore, comment s'assurer de la vérité d'une Religion, dont les dogmes ont partagé des Sçavants comme Bossuet & Basnage ? Leur interminable dispute ne prouve-t-elle pas qu'on ne peut sçavoir à quoi s'en tenir ? Il ne faut que remonter à la naissance de ces divisions dogmatiques ; on y trouve le vrai dogme dans une possession qu'on a commencé de troubler ; il subsistoit avant que la dispute & les passions allumées eussent élevé le nuage qui l'a obscurci. Au reste, le P. Gerdil avoue qu'un grand génie peut se prévenir d'aversion contre notre foi : le joug qu'elle impose peut blesser & révolter sa fierté.

Le mieux, *ajoûtera-t-on enfin*, seroit de s'en tenir à la probité naturelle, à nos instincts honnê-

tes. Si la Religion ne les dirige, réplique notre *Auteur*, si elle n'appuie ces penchants vertueux, l'expérience ne nous garantit que trop l'insuffisance de ces ressources naturelles. De-là vient que la Providence, attentive aux besoins généraux de la foiblesse & de l'ignorance humaines, n'abandonne aux recherches du génie & aux procédés scientifiques que les vérités les moins utiles : mais les vérités essentielles au réglement des mœurs, comme l'existence de Dieu, la réalité du bien & du mal moral, l'immortalité de l'ame, elle les revèle par une voie qui est à la portée de tous les hommes, la voie du sentiment & de la tradition, sans préjudice des autres moyens que le sçavoir peut prendre pour les démontrer.

Jusqu'ici nous n'avons fait que parcourir le *Discours prélimina*[ire] Le premier Livre qui le suit, r

ſur les Sectes Ionique & Italique. Le P. Gerdil y démontre que les Chefs de ces Ecoles ont également reconnu l'existence & la Providence d'un Dieu ſuprême, la ſpiritualité & l'immortalité de l'ame. Il y ſaiſit l'accord, pour ne pas dire l'identité, du ſyſtême de Pythagore & du ſyſtême de Leibnitz. A ces diſcuſſions ſolides & ſçavantes, il ajoûte, pour éclaircir & confirmer ſes principes, deux grandes Diſſertations ſur l'*origine du ſentiment moral*, ſur l'*exiſtence de Dieu* & ſur l'*immatérialité des ſubſtances intelligentes*. C'eſt un ordre de propoſitions que l'Auteur enchaîne méthodiquement, & démontre rigoureuſement. Mais il n'y a que de forts Métaphyſiciens, ou des génies faits pour le devenir, qui ſuivront le P. G. dans ces régions abſtraites, où les eſprits profonds trouvent un terrein ferme qui ne paroît aux autres qu'un eſpace vui-

de. Nous pourrons y faire quelques excursions avant que d'entrer dans le second Volume, que le prémier nous fait attendre avec impatience. Celui-ci est si plein, que nous n'avons fait que l'effleurer : cependant nous serons contents de notre travail, s'il inspire au Public l'envie de lire ce Volume, & à quelque habile Ecrivain le dessein de le traduire en notre Langue, ou même de l'abrèger avec intelligence. Sous sa plume, il auroit le plaisir de voir se dissoudre tout l'édifice de nos modernes Incrédules, c'est à-dire ces sophismes artificieux, ces comparaisons spécieuses qu'ils emploient pour détruire l'œuvre de la nature, pour effacer les notions du bien, & pour éteindre les sentiments de Religion qui sont gravés dans le cœur de tous les hommes. Les deux Dissertations que l'Auteur ajoûte, occupent 195 pages de plus que les 429 de ce Volume.

ARTICLE LIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

LORRAINE.

DE NANCY.

ON a imprimé, dans cette Ville, une Ode à *l'Impératrice-Reine de Bohème & de Hongrie*, représentée à cheval, la couronne en tête & l'épée à la main, sur un Médaillon d'or qui fut frappé au temps du couronnement de S. M. à Presbourg. Les Connoisseurs ont goûté cette pièce, sur-tout les strophes suivantes :

Mais ici quelle Guerrière,
De ce Coursier belliqueux
S'élançant dans la carrière,
Presse les flancs orgueilleux ?

A peine on l'a vû paroître.
Et quelle ardeur vient de naître?
Tous ses sujets sont Soldats:
Je les vois brûlants de zèle
Affronter pour sa querelle
Les feux, le fer, le trépas.

C'est que quand on vit cette Princesse à cheval & l'épée à la main au jour de son couronnement, toute la Hongrie s'arma pour sa défense. C'étoit le temps des hostilités contre elle. La France oublie très-volontiers aujourd'hui ces anciens démêlés; & le Poëte exprime noblement cette heureuse circonstance.

Mais effaçant la mémoire
De tous ces jours de terreur,
Nos Princes mettent leur gloire
A faire nôtre bonheur.
Une éternelle alliance
De l'Autriche & de la France
Eteint la rivalité.
Pour toi, Reine magnanime,
De tous les François l'estime
Est le garant du Traité.

Dans vos transports d'allégresse
De Therese & de Louis
Peuples, bénissez sans cesse,
Et mêlez les noms chéris.
A jamais en biens féconde
Leur union va du monde
Regler le sort désormais.
Ils n'auront plus de tonnerre,
Que pour ceux qui de la terre
Oseront troubler la paix.

Ce Médaillon d'or ayant été donné par l'Impératrice-Reine au P. Demenoux, Supérieur des Missions Royales de Lorraine, le P. Leslie, Jésuite, Membre de la Société Royale de Nancy, a témoigné la reconnoissance de tous les Missionnaires par la pièce qu'on vient d'annoncer. Le même Poëte, dans une autre Ode adressée au Roi de Pologne-Duc de Lorraine, a célébré plus particuliérement encore le Traité d'alliance conclu le premier de Mai 1756 entre S. M. T. C. & S. M. l'Impératrice Reine de Bohème & de Hongrie. On en

parlera dans un autre Journal. *Tilliard, Libraire à Paris, Quai des Augustins, a quelques Exemplaires de ces deux Odes.*

On vient pareillement de publier, à Nancy, le *Discours de M. Durey d'Arnoncourt, Receveur-Général des Finances, pour sa réception à l'Académie Royale de cette Ville.* C'est une composition de 12 pages *in*-4°. Après le témoignage d'une juste reconnoissance, le nouvel Académicien se fixe à un sujet : ce qui est saisir, comme il faut, le plan d'une réception Académique. Il n'y a rien de plus frivole qu'une allocution pleine de mots, vuide de choses, ou bornée à des idées vagues qui ne peuvent rien apprendre ni au siècle présent, ni à la postérité : au-lieu qu'en choisissant une matière de discours, on raisonne avec précision, & l'on intéresse les gens

de Lettres, auditeurs ou lecteurs: c'est ici la même chose. M. d'Arnoncourt, grand amateur des Arts, entreprend de montrer *le mérite des Arts* considérés *en eux-mêmes, & les rapports qu'ils ont avec les Lettres.*

C'est une folie ou une sotte vanité que de faire profession de Littérature, & de mépriser les Arts: on entend sur-tout ces Arts illustres qui captivent les sens & qui touchent l'ame; la Peinture, la Sculpture, la Musique &c. S'il existoit des Littérateurs assez *subalternes*, pour méconnoître ainsi les productions du génie, l'Académicien de Nancy pourroit bien ne faire aucune impression sur eux; ce sont des Etres comme insensibles, des esprits qu'une Littérature fausse, confuse, mal digérée, trompe sans cesse. Littérature mille fois plus funeste & plus méprisable que l'ignorance même.

Mais nous ne laisserions pas d'entendre avec plaisir les éloges que M. d'Arnoncourt donne aux Arts. Il nous peint, par exemple, les sentiments que la Grèce & les plus grands Princes eurent pour les Arts & les Artistes. » La Grèce, » *dit-il*, cette contrée si fertile en » grands hommes, qui fut pour le » reste des Nations le berceau & la » source de l'érudition & du talent, » la Grèce crut devoir traiter le » Peintre Polignotte à l'égal des » Solons & des Lycurgues. Elle lui » décerna des triomphes dans tou- » tes les Villes qu'il avoit décorées » de ses chef-d'œuvres. Elle lui » fit l'honneur singulier d'ordon- » ner, par un décret solemnel, que » tous les frais de ses voyages se- » roient pris sur les fonds publics. » C'est ainsi qu'ont pensé les grands » Princes dont la mémoire vivra à » jamais dans les fastes de l'huma- » nité..... Je vois Alexandre & De-

» mètrius, dans les Atteliers d'A-
» pelle & de Protogène, rendre
» une sorte d'hommage au mérite
» de ces hommes rares. Cesar don-
» ne le droit de Bourgeoisie à tous
» les Professeurs des Beaux-Arts.
» Dans le court espace de jours
» tranquiles dont il jouit sur le
» Thrône, il se fit une gloire de
» les encourager, il se fit un plaisir
» de les combler de bienfaits. Un
» des plus grands successeurs de
» Charlemagne Charles-Quint ne
» pense pas que le Titien soit au-
» dessous des premières dignités
» de l'Empire. Un Peintre célèbre
» (Léonard de Vinci) rend les der-
» niers soupirs entre les bras de
» François I. De la même main,
» dont Louis le Grand caresse les
» Belles-Lettres, il se fait un de-
» voir de couronner les Beaux-
» Arts. Or ces applaudissements du
» Parnasse, ce suffrage des Nations,
» cette conduite des plus fameux

» Héros forment un cri général qui
» dépose en faveur des Arts, &c.

L'Auteur développe aussi très-bien les rapports que les Arts ont avec les Lettres. » Les uns & les
» autres, *ajoûte-t-il*, employent
» les mêmes moyens pour attein-
» dre aux mêmes succès. Goût des
» proportions & de la symétrie,
» force & sublimité dans les idées,
» fécondité dans l'imagination,
» variété dans les objets, nerf dans
» l'expression, correction dans le
» dessein, hardiesse dans l'exécu-
» tion, connoissance des mœurs &
» des temps, science de la Physi-
» sique, de la Fable, de l'Histoire;
» tout ce qui est propre du Poëte
» ou de l'Orateur est nécessaire à
» l'Artiste. Disons tout en un mot,
» les Arts ont un même principe
» que les Lettres, c'est le génie; un
» même guide, c'est le goût; un
» même terme, c'est l'imitation de
» la nature: ils peuvent donc pré-
» tendre à la même gloire. «

L'Auteur qui connoît si bien les Lettres & les Arts, pourroit nous expliquer quelque jour, *pourquoi les Romains qui honoroient les gens de Lettres & qui aimoient les Arts, n'eurent communément pour Artistes que des Etrangers ou des Esclaves? Pourquoi les Artistes, à qui les Lettres sont si utiles & même si nécessaires, les cultivent néanmoins si peu & si rarement? Pourquoi les hommes distingués par leur naissance & par leurs richesses sont si souvent Littérateurs de profession & presque jamais Artistes? Par quel moyen on pourroit concilier aux Arts & aux Artistes toute la considération dont jouissent les Lettres & les Littérateurs? Pourquoi à la renaissance des lumières sous les Médicis & François I. les Arts atteignirent tout-d'un-coup la perfection, & pourquoi le progrès des Lettres fut plus lent?* Ces questions résolues avec justesse

& avec agrément par le nouvel Académicien de Nancy pourroient enrichir les Recueils de cette Société Littéraire.

M. d'Arnoncourt a composé un autre Discours pour l'Académie de Besançon, & il a remporté la couronne Académique : nous en parlerons dans un autre Volume de ces Mémoires.

FRANCE.

DE PARIS.

L'Abeille du Parnasse, ou Nouveau choix de pensées, réflexions, maximes, portraits & caractères, tirés des meilleurs Poëtes François modernes. Par M*** (2 petits Vol. C'est un Dictionnaire de Moralit[illegible] extraites de nos meilleurs Poët[illegible] Ce choix n'est pas mal fait. [illegible] pourroit former, dans le mê[illegible] goût, plus de 30 Volumes semb[illegible] bles à ceux-ci. Que n'ont pas dit [illegible] Poëtes sur les vertus, les vices [illegible] fortune, les richesses, le [illegible]

les femmes, l'amitié, le bonheur, la cour, l'envie, la mode, la mort, les passions, la valeur, le siècle présent &c? Nous n'indiquons, dans ce détail, que la moindre partie de ce qu'on traite ici. *Duchesne, rue S. Jacques, distribue ce petit Recueil.*

Dictionnaire Apostolique à l'usage de MM. les Curés des Villes & de la Campagne, & de tous ceux qui se destinent à la Chaire. Par le P. Hyacinthe de Montargon, Augustin de Notre-Dame des Victoires, Prédicateur du Roi, Aumônier & Prédicateur ordinaire du Roi de Pologne · Duc de Lorraine & de Bar. Tome XI[e], (*in*-8.) HOMELIES DU CARESME. *Chez A. M. Lottin, rue S. Jacques. M. DCC. LVII.* On a plutôt ici des modèles que des suites d'Homelies, puisqu'on n'y compte que six sujets, *la Chananéenne, le mauvais Riche, l'En-*

fant prodigue, la Samaritaine, le Lazare, la Pécheresse (ou Magdelaine.) L'Auteur, fidèle à sa méthode, donne toujours, sur chaque objet, trois desseins de discours, deux dans le style propre de toutes les Chaires, & le troisième dans le style familier, qui a bien aussi son mérite quand on sçait conserver à la parole de Dieu sa force naturelle, indépendamment des beautés accessoires. A la tête du Volume, on voit des observations judicieuses sur l'Homelie en général. C'est un genre qui, sans exclure les avantages de l'éloquence, s'éloigne néanmoins de l'appareil des Sermons ordinaires. L'Auteur ne fait pas difficulté de le croire plus conforme à la manière de prêcher des Apôtres & des SS. PP. Il le juge aussi singulièrement estimable par la facilité qu'il donne de ne s'épuiser jamais, & de dire tout ce qu'on veut. Il se déclare, en un mot, totalement & absolument pour l'Ho-

melie, & il la préfère à nos méthodes modernes. Ces observations mèritent d'être lues, & peut-être aussi d'être réduites en pratique. Les Connoisseurs & sur-tout les habiles de la profession en jugeront. Le P. Hyacinthe ne nous promet plus que deux Volumes, un *sur des sujets particuliers*, & l'autre de *Tables*. Il voudra bien se ressouvenir que le Public désire encore de lui deux Volumes au moins, pour les Panégyriques des SS. Fondateurs d'Ordre.

Recueil des Historiens des Gaules & de la France. (Tome IX^e, in-fol.) *Contenant ce qui restoit à publier des Monuments de la seconde race des Rois de France; depuis le commencement du Regne de Louis le Begue, fils de Charles le Chauve, jusqu'aux premières années de Hugues Capet, Chef de la troisième race: c'est-à-dire depuis l'an 877 jusqu'à l'an 991.*

Par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur. *Aux dépens des Libraires associés, Gabriel Martin, H. L. Guerin & L. F. Delatour, Antoine Boudet.* M. DCC. LVII. Ce Volume est encore le fruit du sçavant Dom Bouquet, mort le 6. d'Avril 1754. Ses successeurs font espérer le même zèle & les mêmes succès. On nous assûre que le X[e] Volume est sous presse.

Barbou, rue S. Jacques, vient de donner, pour servir de suite aux *Coustеliers*, le Quint-Curce, même format que les Auteurs précédents. Cette Edition est extrêmement correcte & magnifique. Plaute est actuellement sous Presse, & l'on donnera ensuite Ovide, Pline le Naturaliste, & Ciceron. La Collection forme aujourd'hui une suite de 17 Volumes, dont le prix est de 102 liv. la reliûre comprise.

Le même Libraire publie aussi (*in*-8°.) les *Poësies de Malherbe*, Edition très-belle & très-complette. Nous en rendrons compte incessamment.

DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais, distribuent le premier Volume de l'*Histoire du Bas-Empire, en commençant à Constantin le Grand.* Par M. LE BEAU, si connu dans la République des Lettres. C'est un *in*-12. de plus de 600 pag. Une lecture rapide nous a déja persuadés que cette entreprise littéraire est belle & bien exécutée. Nous en parlerons plus au-long dans un Article de ces Mémoires.

Les frères ESTIENNE font beaucoup de plaisir en donnant, par forme d'Ouvrage périodique, l'*Etat politique actuel de l'Angleterre, ou Lettres sur les Ecrits publics de la Nation Angloise relativement aux circonstances présentes.* On en est à *Mai*, 1757.

la XIII^e^ Lettre. Dans les deux dernières, on voit les prises Maritimes de France & d'Angleterre comparées ; le tout tiré des Gazettes de Londres. On apprend, par ce détail, que les Anglois font beaucoup plus de pertes que nous à la Mer. Toute l'affaire du malheureux Amiral Byng est exposée dans ces Lettres : on devra conserver ces Anecdotes pour l'*Histoire générale de la Marine*, Ouvrage que promettoit depuis long-temps M. Deslandes, dont nous venons d'apprendre la mort.

Nous dirons ici un mot de cet homme de Lettres, dont on a plusieurs morceaux estimables dans nos Mémoires. Il est connu d'ailleurs par son *Recueil en 3 Volumes de différents Traités de Physique & d'Histoire naturelle* ; par des *Poësies Latines* & par d'autres Ouvrages, dont quelques-uns sont malheureusement trop libres & très-répréhensibles en matière de Religion. Mais nous apprenons qu

quelques jours avant sa mort, il a fait un Acte par lequel il *demande sincèrement pardon à Dieu & à l'Eglise du scandale qu'il a causé à la Religion, par la composition & distribution qu'il a faites des Ouvrages intitulés :* RÉFLEXIONS DES GRANDS HOMMES QUI SONT MORTS EN PLAISANTANT, &c. HISTOIRE CRITIQUE DE LA PHILOSOPHIE, en 3 Volumes, *auxquels il en a ajoûté un autre depuis ; lesquels Ouvrages il condamne ainsi que tous ceux qu'il a faits dans les mêmes principes ; voulant que les MSS. qui s'en trouveront à son décès, soient remis entre les mains de M. le Curé de S. Eustache, ou de M. de Momet, Prêtre habitué en l'Eglise Paroissiale de S. Eustache à Paris son Confesseur, pour être supprimés, & il les prie de rendre ou faire rendre la présente disposition publique ; son intention étant que tous ceux qui en ont des Exemplaires,*

les brûlent ou les supp
L'Acte est par-devant de
taires, & daté du 9. d'Av
nier.

Nous avons cru entrer
vuës de cet homme de Le
faisant mention de ses senti
& de plus c'est une nouvelle
de ce qu'on a observé une in
fois, qu'au moment de la m
lumières de la vérité se fo
tout autrement que dans l
d'une vie traversée d'affai
obsédée de passions. M. D
avoit traduit l'*Orinoco ill*
bon Ouvrage Espagnol :
doutons point que les sage
sitaires de ses Manuscrits n
dent attentifs à séparer cet
ble composition, si elle leu
entre les mains.

BLE DES ARTICLES

Du mois de Mai, 1757.

RTICLE LI. *Les Intérêts de la France mal entendus dans s branches de l'Agricultu-e, &c.* 1158

. LII. Carte intitulée *Les Cô-es de la Grèce & l'Archipel, vec l'Analyse.* Suite de l'Arti-le XLVII. au II. vol. d'Avril. 1181

r. LIII. *Extrait de la Généa-ogie de la Maison de Mailly.* 1197

r. LIV. *Histoire de la Ville de a Rochelle & du pays d'Aul-is.* 1208

r. LV. *Histoire détaillée des Isles de Jersey & Guernesey, &c.* 1227

r. LVI. *Bibliothèque Françoi-se, &c.* Tome XVIII. 1237

r. LVII. *Monnoies en argent qui composent une des différen-*

TABLE.

tes parties du Cabinet de S. M. Impériale, &c. 1270
Art. LVIII. Introduzione allo ſtudio della Religione, &c. *Introduction à l'étude de la Religion, &c.* 1294
Art. LIX. Nouvelles Littér. 1325

ERRATA

Pour Avril, II. vol.

Pag. 993, lig. 12, quelque, *liſ.* quelques. p. 1099, lig. 7, *Poïme*, l. ſ. *Poëme. ibid.* lig. 11, l'*innocente*, liſ. *innocente*. p. 1105, lig. 18, la *Métaphyſique*, liſ. al *Mathématique*.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce préſent Journal, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. A Paris, ce 1. Mai, 1757.

SALMON, *Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'Herissant, rue N. D.
Ce Journal ſe diſtribue à Lyon, chez J. Deville.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JUIN, 1757.

AVERTISSEMENT.

Les personnes qui voudront recevoir exactement, à Paris, le Journal de Trévoux le premier de chaque mois & les quinze des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, pour les mois doubles indiqués, payeront pour l'année les seize Volumes 12 liv. 16 s. & par la Poste port franc 17 liv. 12 s.

La Religion vengée ou Réfutation des Auteurs impies. Quinze cahiers, 9 liv. Port franc par la Poste, 12 liv.

Du R. P. *Hubert Hayer*, Recolet, l'un des Auteurs de l'Ouvrage précédent, *la Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. Ouvrage dédié à Monseigneur l'Evêque du Puy*, & qui doit servir de supplément à la *Religion vengée* par rapport aux objets qui y sont traités ; trois Volumes *in-12*. reliés en veau 7 liv. 10 s. brochés par la Poste port franc 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, 12 Vol. *in-12*. Le VII. Vol. est en vente ; on imprime le VIII. les IX. & X^e^ Volumes se publieront en l'année 1757 ; les XI. XII. & Volumes suivants en 1758.

On peut s'adresser en Province, chez les Libraires des Villes du Royaume.

Le prix de chaque Volume relié est de 50 sols en veau, broché 42 sols.

On les recevra à Paris aussi-tôt leur publication.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS;

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JUIN, 1757.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 716 volumes: Sçavoir,

Années.	Vol.	Années.	Vol.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	8.
1729.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

[ÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
IENCES ET BEAUX-ARTS.

JUIN, 1757.

ARTICLE LX.

ISTOIRE DE FRANCE, depuis l'établissement de la Monarchie Françoise dans les Gaules. Par le P. G. Daniel de la Compagnie de JESUS. Nouvelle

Edition, augmentée de l
de Dissertations critiques
toriques, de l'Histoire du
de Louis XIII. & d'un J
de celui de Louis XIV. &
de Plans, de Cartes Géog
ques, & de Vignettes
sentant des Médailles &
Monnoies de chaque I
(Seize Volumes *in-4°.*) *A*
ris, chez Boudet & autr
braires associés, M. DC
& années suivantes.

QUAND le P. Daniel eut
son Histoire en 1713
en rendîmes compte dans n
moires d'Avril, Mai & Ju
même année. Il n'est donc
question de faire connoître c
vrage si répandu & si célèb
Additions qu'on y a faite
notre objet.

Le P. Griffet, qui en es
teur, commence par un *Av*

ment, où il expose 1° les caractères, le mérite, les imperfections même de cette grande Histoire. 2° Les Notes, Corrections, Dissertations que de nouvelles Recherches ont fait naître. 3° La suite des actions & des entreprises littéraires du P. Daniel. Il seroit difficile de trouver un Ecrivain plus impartial que notre nouvel Editeur. Une multitude de gens de Lettres qui peuvent passer pour instruits & pour très-désintéressés, ont donné des éloges non-seulement au bon esprit, au travail, à la fidélité du P. Daniel, mais encore à sa manière d'écrire l'Histoire.

M. le Clerc, par exemple, écrivoit en 1713 (Bibliothèque choisie T. 27) que *le style* de cet Historien *est pur, clair & plein d'agrémens qui attachent le Lecteur.* Un autre François réfugié (M. Lombart) croyoit, en 1723, que la

narration du P. Daniel méritoit d'être comparée à celle de Tite-Live. Le Journal des Sçavants disoit au mois de Mai 1713, *qu'on ne pouvoit rien desirer dans cette Histoire, ni pour le choix & la liaison des faits, ni pour la dignité & les agréments du style.* Nous ne parlons point du Journal de Leipsick, de l'Abbé Desfontaines, de Moréri, qui ont tous regardé le P. Daniel comme un très-bon Ecrivain.

Cependant quelques Critiques, en rendant justice à la sagesse, à la fidélité & à la clarté de cet Auteur, ont avancé que sa diction n'est pas toujours assez pure; que son style est trop foible & qu'il n'intéresse pas; que le P. Daniel n'est pas dans le rang des grands Ecrivains. Sur quoi le P. Griffet observe bien que *le style* du P. Daniel *n'est pas aussi foible qu'on voudroit nous le persuader*; que *s'il*

n'avoit pas l'imagination fort vive, il en avoit assez pour n'être pas toujours languissant; qu'il y a beaucoup d'endroits, dans son Histoire, qui attachent le Lecteur & qui l'intéressent, &c. Mais du reste, ce nouvel Editeur assûre que *le P. Daniel ne ressemble point aux anciens Historiens de la Grèce & de Rome, ni pour l'abondance des images, ni pour la vivacité des peintures, ni pour la force & pour l'énergie de l'expression.* Et voilà, nous osons le dire, une preuve signalée d'impartialité. Dans une matière où la gloire du P. Daniel pouvoit être défendue par de bons témoignages, un Confrère se range, en quelque sorte, du côté de ses Censeurs. Dira-t-on encore que l'esprit de corps & le préjugé domestique subjugue toutes les sociétés & tous les particuliers qui en sont membres?

L'Editeur nous explique l
de son travail. Il laisse le
du P. Daniel en son entier
n'est lorsqu'il a fallu simpl
corriger quelque expression,
former une date ou un nom
guré. Les autres changemen
des corrections succinctes, m
bas des pages, ou des Notes
Dissertations à la suite des R
Ces derniers morceaux sont
nés à remplir les vuides qu
prochoit au P. Daniel. Cet
rien passe assez commun
pour un grand Peintre de
tès : ce qui regarde les Lo
Usages, les Mœurs & le G
nement a toujours paru
dans son Ouvrage, & c'e
suppléer à ce défaut que le P
fet a rassemblé un grand n
d'Observations sur les poi
plus curieux de notre H
On en trouve XXIII. qui
portent à la premiére race

feulement fur la feconde, & quatre-vingt-fept fur la troifiéme. Ces Additions fi confidérables fuppofent une infinité de recherches & toutes les reffources de la Critique. On verra bientôt que l'Editeur a confervé, en cette partie, l'exacte impartialité qui fait le caractère de tout fon Ouvrage.

Il ajoûte ici une Notice hiftorique concernant le P. Daniel, & les diverfes compofitions qu'on a de lui. Cet Auteur excella dans la Théologie & dans l'Hiftoire : deux genres qui marchent rarement enfemble. La précifion dogmatique peut rendre néanmoins de bons fervices à l'Hiftoire ; & le goût hiftorique peut donner de la dignité aux queftions de la Théologie. On fera bien aife de trouver ici la lifte des Ouvrages du P. Daniel, elle eft mieux que dans d'autres Notices ou Eloges qu'on avoit déja.

Nous devons ajoûter, pour l'honneur de nos Mémoires, que cet Hiſtoriographe de France les enrichiſſoit de temps en temps de très-belles Diſſertations. Le P. Griffet en cite quelques-unes ; nous ne pouvons omettre celle qui fait partie de nos Mémoires de Mai 1720, ſur l'*origine du jeu de picquet trouvée dans l'Hiſtoire de France*. Elle a toujours paſſé pour être du P. Daniel, & l'on y reconnoît toute ſa manière de développer, d'expliquer, d'approfondir. Ce n'eſt qu'une bagatelle, mais toute notre Hiſtoire, ſous Charles VI. & ſous Charles VII. s'y trouve, en quelque ſorte, fondue ; & l'on ne peut nier que toutes les alluſions des régles du jeu, des valeurs de chaque carte, des noms de Rois, de Dames, de Valets ne ſe combinent très-heureuſement avec les perſonnages & les évènements de ce temps-là. Il n'y a

qu'une époque qui peut arrêter des Lecteurs instruits : on dit qu'en 1391, Charles VI. défendit les jeux de Dez, de Dames, de Billard, &c. & que dans cette Loi il n'est point parlé des Cartes : ce qui prouve que ces instruments de jeu n'étoient pas encore inventés ; mais il est prouvé, par le Recueil des Ordonnauces (Edition de M. Secousse,) que cette défense prétendue de Charles VI. en 1391, est de Charles V. en 1369. Cette différence néanmoins de vingt-deux années ne dérange pas beaucoup l'explication du P. Daniel, puisque sous Charles VI. & Charles VII. l'institution des Cartes aura pû encore être très-récente.

Le P. Griffet ne cherche qu'à orner son Edition : ainsi s'étant trouvé maître d'employer un manuscrit du P. Germon sur l'origine de la Nation Françoise, il en donne l'abrégé ; & ce morceau qui a peut

être cinquante ans d'existence ; méritoit de paroître, quoiqu'il soit antérieur à une multitude de recherches, de découvertres même faites & publiées sur le même objet. Le P. Germon croit que nos Ancêtres *sortirent de cette partie de la Germanie, qui est comprise entre l'Océan, l'Elbe, le Mein & le Bas-Rhin, pour venir former, dans les Gaules, la Monarchie Françoise.* Ce sentiment est sujet à peu de difficultés, si l'on considère qu'en effet les Francs qui vinrent *former la Monarchie Françoise dans les Gaules*, habitoient auparavant la rive droite du Rhin, pays indiqué par le mot *Francia* dans la Carte de Peutinger ; mais cette Carte n'est que de la fin du quatrième siècle, & l'on convient assez aujourd'hui qu'avant cette époque les Francs s'étoient approchés du Rhin, & qu'ils tiroient leur origine de plus loin. La question se

réduit donc depuis plusieurs années, entre les Sçavants, à déterminer les pays qu'habitoient les Francs avant que de s'établir sur la rive droite du Rhin : on demande quel est le lieu primitif de leur demeure ; & il semble qu'en consultant le Panégyrique, prononcé en 309 par Eumenius à la louange de Constantin, le premier Livre de Claudien sur Stilicon, avec quelques endroits de Sidoine Apollinaire, on doit reconnoître qu'originairement & primordialement les Francs habitoient au-delà de l'Elbe, dans le pays qu'on appelle aujourd'hui le Duché de Sleswik & dans une partie du Holstein. Cette opinion a été mise dans le plus grand jour par quelques Modernes, & sur-tout par l'Auteur d'une Dissertation imprimée chez Chaubert, en 1748.

Le P. Germon réfute M. de Leibnitz, qui faisoit venir les

Francs des bords de la Mer Baltique ; mais ce Sçavant ne mérite peut-être la réfutation que pour avoir trop reculé la patrie originaire des François. Il devoit se contenter de la fixer au-delà de l'Elbe sans l'étendre trop vers l'Est ou le Nord. D'ailleurs cet Auteur ne prouvoit pas bien son opinion, il faisoit usage d'Auteurs peu estimés ; & c'est ce que le P. Germon lui reproche avec justice. Au reste, quoique l'Ouvrage de ce Jésuite soit curieux & sçavant, il ne satisfait pas totalement sur l'origine des Francs. Les nouvelles réflexions des Critiques & des amateurs de l'Antiquité ont fait naître des lumières, dont le P. Germon auroit profité s'il avoit vécu dans ces derniers temps.

Les Dissertations ou *Observations* du P. Griffet sur la première race, sont à la fin de tous les Regnes dont cette Race est com-

ofée. Il y en a XXIII. comme
ous l'avons déja remarqué, & la
remiére traite, comme il conve-
oit, *du premier Roi de France.*
e P. Daniel s'étoit fixé à Clovis
ar une raison très-convaincante;
'est qu'il vouloit donner pour
poque à la Monarchie & à son
Histoire *un point fixe & non
contesté.* Les divers sentiments sur
es Regnes de Pharamond, de Clo-
ion, de Mérovée & de Childé-
ic font voir que ces Regnes sont
*omme autant de problêmes histo-
iques, au lieu que l'établissement
'e Clovis, dans les Gaules, est
n fait certain & indubitable.* Le
'. Griffet saisit bien le point de
uë où s'est placé le P. Daniel:
et Auteur a voulu fonder son Ou-
rage sur une vérité qui fût à l'abri
e toute dispute: pourquoi lui en-
ier cet avantage? Ceux qui l'ont
ritiqué ne devoient pas entre-
rendre de montrer que Clodion,

Mérovée, Childéric avoient eu des établissements dans la Gaule; ils sçavoient bien eux-mêmes qu'on ne pouvoit affirmer l'existence de ces établissements, avec la même certitude que celle de la domination de Clovis. Ils devoient plutôt persuader au public que, malgré les difficultés qui subsistent encore sur les Regnes de Clodion, de Mérovée & de Childéric, un Historien judicieux & bon Critique trouvoit assez de raisons pour se déterminer à reconnoître ces Regnes; qu'ainsi il étoit de son devoir d'entrer par-là dans l'Histoire de France, & que s'il lui étoit permis d'insinuer quelques doutes sur ces origines, il pouvoit toujours les représenter comme plus avérées que celles d'une infinité d'autres Peuples, Empires ou Monarchies. Voilà, ce semble, comment il falloit attaquer le P. Daniel; au lieu de disputer tantôt pour

Clodion, tantôt pour Mérovée, tantôt pour Childéric : disputes qui ne faisoient qu'autoriser le parti qu'avoit pris l'Historien d'entamer son Ouvrage par Clovis. Le P. Griffet fait bien connoître ce qu'il pense de ces trois Regnes. (Nous ne nommons point celui de Pharamond, parce qu'il est beaucoup plus incertain.) *On trouvera*, dit-il, *de grandes raisons de penser que Clodion, Mérovée & Childéric s'étoient établis dans les Gaules avant le Regne de Clovis.* Or ces grandes raisons suffisent assurément pour guider un Historien, dans un point sur-tout où l'on ne lui demande pas des démonstrations. Supposé donc que le P. Daniel ait fait une faute de supprimer Clodion, Mérovée & Childéric, son nouvel Editeur répare tout par sa Dissertation, qui laisse néanmoins les Regnes de ces trois Princes dans le rang des *problèmes*

historiques, parce qu'en effet ces Regnes ne sont pas aussi bien caractérisés que celui de Clovis.*

Il ne faudroit, en quelque sorte, que la découverte faite à Tournai, en 1653, du tombeau de Childéric, père de Clovis, pour nous convaincre qu'avant ce dernier les Francs avoient un Roi dans la Gaule. Cette découverte, avec celle de toutes les autres pièces qui furent trouvées en même-temps & dans le même endroit, occupent ici l'Auteur des Observations, il

* On observe ici d'après un manuscrit de la Bibliothèque de M. Colbert, que Clovis étoit à la tête de tous les Rois de France, dans un écriteau ou une inscription qui se voyoit autrefois sur le portail de Notre Dame de Paris, mais cela prouve seulement que Clovis étant notre premier Roi Chrétien, on a voulu & dû le mettre le premier de tous dans une liste destinée à figurer sur le portail d'une Eglise.

ſuit les traces qui lui avoient déja été préparées : car il eſt peu de monuments qu'on ait plus examinés que ces Antiquités de notre premiére race. On a cru pendant quelque temps que de petites pièces d'or, taillées d'une manière aſſez bizarre, & répandues preſque ſans nombre dans ce tombeau, repréſentoient les fleurs de Lys, ſymbole antique de nos Rois, mais après des attentions multipliées on a mieux aimé reconnoître qu'on ignore la deſtination de ces pièces. Le P. Griffet en prend occaſion de traiter des *Fleurs de Lys* dans une Diſſertation particuliére. » Le » P. Daniel, *dit-il*, croyoit que ce » que nous appellons aujourd'hui » *fleurs de Lys*, étoit dans ſon ori- » gine le fer d'une lance ou d'un » javelot dont les François ſe ſer- » voient dans le temps de la pre- » miére race ; que ce javelot ſervit » d'abord de ſceptre à nos Rois ;

» qu'ensuite la figure de l'extré-
» mité du javelot passa jusques sur
» leur couronne, de-là sur leurs
» habillements, sur leurs cottes d'ar-
» mes, & enfin dans l'écusson de
» leurs armoiries quand la mode
» en fut venue. Il ajoûtoit que
» ces bouts de lance s'appellèrent
» *fleurs de Lys* sous la troisième
» race, parce que nos Rois firent
» alors représenter, dans leurs
» Monnoies, des Lys mêlés avec
» ces fers de lance. «

Cette explication étoit soûtenue de quelques autorités & de quelques convenances; mais on sent, à la lecture de la Dissertation du P. Griffet, que cet Auteur & Editeur auroit desiré quelque chose de plus convaincant. Il reste toujours à demander pourquoi & comment ce bout de javelot a pris le nom de *Fleur de Lys*? Que ce javelot ait été mis sur les Monnoies au milieu des Lys,

étoit peut-être une raison pour
ire entrer les Lys dans sa déno-
ination, mais non pour le faire
nommer purement & absolu-
ent *Fleur de Lys.*

C'est encore une question diffi-
le, si les fleurs de Lys étoient
nployées dès la première race,
our servir d'ornement à la Cou-
onne & au Sceptre de nos Rois.
e P. Griffet, comme tous les au-
es Antiquaires de la Nation, se
ropose le tombeau de Frédé-
onde, où l'on voit cette Reine
vec une Couronne & un Sceptre
qui sont terminés par une fleur de
Lys. Mais des Critiques ont jetté
les soupçons sur l'antiquité de
cette figure. *Le tombeau de Fré-
dégonde*, disent-ils, *a pû être
ajusté long-temps après sa
mort.* * A quoi nous opposons aussi

* On objecte aussi l'inscription qu'on
prétend n'être pas *originale*. Mais cet

deux considérations ; la première, que le tombeau de cette Princesse est décoré en Mosaïque, travail long, dispendieux, & qui suppose qu'on a eu un zèle réfléchi pour la mémoire de cette Reine. Or peut-on croire que plusieurs siècles après elle on ait été jaloux de lui faire tant d'honneur ? Et ne doit-on pas se persuader que son fils seul, ou tout au plus les personnes qu'elle avoit protégées & avancées, ont pû se picquer de reconnoissance au point de placer une grande & belle Mosaïque sur sa tombe ? Quand on connoît Fré-

---

argument est nul : l'inscription de ce tombeau est très-moderne & même du dernier siècle. Personne n'a prétendu tirer avantage d'un monument qui ne prouve absolument rien, & qu'on n'auroit pas même dû ajoûter ; il falloit laisser le tombeau sans inscription, on le distinguoit assez d'ailleurs.

dégonde,

dégonde, il ſemble qu'on ne doit pas imaginer pour elle les ſoins de la poſtérité. La ſeconde conſidération favorable à l'antiquité de nos Lys, c'eſt qu'on les voit aux Couronnes des figures qui ornent le portail de S. Germain-des-Prés. Très-certainement ces figures ſont de la premiére race de nos Rois; ainſi quand le tombeau de Frédégonde ſeroit d'une date poſtérieure de pluſieurs ſiècles à ſa mort, il reſteroit encore, en faveur de nos Lys, la preuve tirée de ces figures rangées autour de ce portail.

Nous voudrions pouvoir analyſer toutes les Diſſertations qu'on trouve ici; ſur-tout celles qui concernent *le Sacre des Rois de la premiére race; la ſainte Ampoule de Reims; les Chartes des Rois de cette même race; le titre de Très-Chrétien* &c. Nous nommons ces morceaux par préférence, parce qu'ils ſont du P. Griffet. Les autres

ont été recueillis des papiers du P. Daniel : auſſi portent-ils ſon nom à la marge ; mais il y a toute apparence que l'Editeur les a augmentés & améliorés.

Les caractères des Obſervations ou Diſſertations du P. Griffet ſont la clarté, l'abondance des recherches, & le doute méthodique. Cette dernière qualité fait que l'Auteur n'affirme que ce qui peut être regardé comme certain & inconteſtable. Quelquefois on déſireroit une aſſertion entiére, une déciſion finale ; mais on pourroit être trompé, & c'eſt ce que le P. Griffet écarte autant qu'il eſt en lui, plus jaloux même de borner l'inſtruction que de l'étendre, au riſque de quelque mépriſe. Ses doutes néanmoins ſont *méthodiques* en ce ſens qu'il laiſſe appercevoir de temps en temps la route où il ſouhaite que ſon Lecteur s'engage : mais il faut avouer que

ſouvent il n'eſt pas aiſé de prendre un parti après l'avoir entendu diſcuter le pour & le contre. Nous reprendrons ce bon Ouvrage dans d'autres Volumes de ces Mémoires.

Nous marquons ici deux fautes d'impreſſion qui ſont de quelque conſéquence.

Tome II. p. 267, on lit que les PP. Bénédictins ont entrepris la défenſe du P. Mabillon dans un nouveau Traité de Diplomatique, imprimé à Paris *en 1710.* Il faut lire *en 1750.* Même Tome, page XXIII. des Notes, on nomme *Childebert* comme ayant été le prédéceſſeur de Dagobert en Auſtraſie. Il faut lire *Childeric* au-lieu de *Childebert.*

ARTICLE LXI.

TRAITÉ DES MALADIES qu'il est dangereux de guérir : Ouvrage utile & nécessaire aux Médecins & aux personnes sujettes à des incommodités habituelles. Avec dix Observations nouvelles & intéressantes. Par M. Dominique Raymond, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, Doyen de l'Aggrégation de Marseille, Pensionnaire du Roi, Président-Thrésorier-Général de France. (Deux Volumes *in*-12.) *A Avignon, chez F. B. Merande &c. & se trouve à Paris chez Vincent & Cavelier, &c. M.DCC.LVII.*

VOICI un Ouvrage que le seul intérêt du bien public a pû faire naître. En indiquant les ma-

ladies qu'il eſt dangereux de guérir, l'Auteur borne néceſſairement ſes fonctions ; il apprend aux hommes à ſe paſſer, en mille occaſions, de l'Art des Médecins, à le redouter même, & à préférer l'état d'une maladie habituelle aux eſpérances plus flateuſes que ſolides de la ſanté. Un Anglois avoit déja donné un Livre intitulé : *L'art de guérir les maux par l'attente.* M. Raymond porte plus loin ſes vuës ; il ne veut pas même qu'on attende la guériſon de certaines maladies ; il donneroit plutôt des conſeils & des ordonnances pour les retenir. C'eſt un moindre mal qu'il enſeigne à ſupporter pour un plus grand bien. Mais perſuadera-t-il ſes Lecteurs ? Il le mérite, à ce qu'il ſemble, par la bonté de ſes raiſons, par l'autorité de ſon expérience, & par le ton de probité qui règne dans ſon Livre.

Il le partage en trois Chapitres ;

dont le premier traite *de quelques incommodités de la peau ou de quelques éruptions cutanées* ; le ſecond embraſſe *les évacuations ſpontanées* ; le troiſième expoſe *les maladies proprement dites qu'on ne doit pas guérir*. Le tout eſt précédé d'une ſorte de diſcours & d'inſtruction, qui explique ce qu'il faut entendre en Médecine par le terme de *Nature*. Ce n'eſt, dit l'Auteur, que le mouvement ou l'action de nos fibres, de nos organes & de nos humeurs : mouvement qui commence dès le premier inſtant de notre conception ; qui eſt la cauſe immédiate du développement de toutes les parties du corps ; qui, par ſon uniformité, par ſa liberté, par ſon efficacité, maintient ce qu'on appelle la *ſanté* de l'homme, ce bien ineſtimable trop peu connu, trop prodigué, trop ſouvent en proie aux excès des plaiſirs, des maux & des remèdes.

Quand on dit que la nature a guéri, on entend que le ressort, l'action & la vigueur des solides sont revenus dans leur ton naturel ; que ces mouvements ont affiné les humeurs & les ont rendues plus coulantes ; qu'ils les ont forcées à s'échapper ou à reprendre leur cours ordinaire. Or il arrive souvent que nos incommodités ou même nos maladies ne sont que les moyens dont la nature se sert pour entretenir ou pour réparer le Méchanisme qui lui est nécessaire : & voilà ce que M. Raymond nous explique. Distinguons & suivons ses Chapitres, afin de profiter mieux de ses leçons.

Chapitre premier. *De quelques incommodités de la peau ou de quelques éruptions cutanées.* On n'entend ici par le terme d'*incommodités de la peau* que les vices qu'elle peut contracter à sa

ſurface ou dans ſon tiſſu : on exclut de cette notion tout ce qui a des cauſes plus profondes, comme les plaies, les ulcères, les fiſtules &c. accidents qui demandent beaucoup d'attention, de ſecours, & par conſéquent la vigilance des Maîtres de l'Art.

Le détail des *incommodités de la peau* qu'il eſt dangereux de guérir, ne préſente pas un tableau bien agréable : il s'agit des Sueurs habituelles, de la Gale, des Dartres, de la Teigne, des petits ulcères ou cautères de la peau. Mais ces maux qui privent quelquefois de la ſociété des hommes, ſont aſſez ſouvent la reſſource d'une nature bienfaiſante qui cherche à nous épargner des infirmité plus redoutables.

Il y a des perſonnes qui ſo ſujettes à des ſueurs habituelle tantôt la tête, tantôt les mair tantôt les pieds ſont comme

canaux toujours ouverts pour dépouiller le corps de ce qu'il contient de nuisible ou de superflu. Cependant on demande des remèdes ou des préservatifs contre cette sorte de persécution, & l'on est presque toujours la dupe de son imprudence. L'Auteur en cite des exemples, celui sur-tout d'une Religieuse qui éprouvant des sueurs très-abondantes & très-fétides aux pieds & aux jambes s'avisa de les faire disparoître en se lavant dans une eau alumineuse fort astringente. Mais qu'arriva-t-il peu de temps après? Elle tomba dans des accidents épileptiques qui l'exercerent durant trois ans, & qui se terminerent par une phtysie pulmonaire scrophuleuse, accompagnée d'une toux & d'une fiévre lente, dont l'effet, après bien des remèdes & des souffrances, fut la mort de cette personne à l'âge d'environ quarante ans.

L'Auteur explique ensuite en quoi consiste cette maladie, quelle en est la source, la cause & la matière. Tout ce morceau nous paroît bien fait : les jeunes Médecins ne doivent pas en négliger la lecture.

La Gale est le fléau de la beauté, de la tranquillité, de la société : malheureusement encore M. Raymond en distingue quatre espèces, trois qui viennent du dedans, & une derniére qui se gagne par la communication. Quelquefois on est attaqué de ce mal à la suite d'une longue maladie ; gardez-vous bien pour-lors, dit notre Médecin, d'en être fâché, *c'est un signe de convalescence & du retour de la santé* ; on *n'a qu'à laisser agir la nature*, tout au plus a-t-on besoin des avis d'un Médecin pour suivre un régime, pour s'interdire certains aliments ou certaines occupations. Quelquefois la Gale est l'effet d'une mauvaise

nourriture ou d'un mauvais air; les Navigateurs ſont ſujets à ce mal : on ſuggère ici quelques remèdes à cet égard, mais rien de bruſque & de précipité. Un jeune Officier d'un tempérament vif avoit contracté la Gale dans une longue Navigation ; au débarquement il ſe fit promptement frotter d'une ſorte d'onguent ou pomade; la Gale diſparut, mais un vomiſſement conſidèrable, une fièvre lente, une inſomnie, un hoquet continuel le réduiſirent preſque à l'extrémité : il fallut changer de régime, employer les humectants, les légers purgatifs, les bains domeſtiques; & ces attentions le remirent en ſanté.

Nous ne parcourrons point tous les autres détails de ce ſujet ni les exemples qui prouvent combien il eſt dangereux d'attaquer par des topiques, & de repouſſer au-dedans le mal ſur lequel inſiſte

ici l'Auteur. Il faut appliquer une partie de sa doctrine aux *Dartres* qui se partagent aussi en diverses espèces, car il y a les Dartres farineuses, les Dartres crustacées, les Dartres coulantes ou humides. Les premiéres sur-tout sont salutaires ; la nature agit par elles ; il faut la laisser opérer ; *elle purge le dedans de ce qu'il a de nuisible, pour le porter au-dehors : nous ne sçaurions rien faire de mieux & remplir de plus justes vuës.* Les Dartres crustacées, c'est-à-dire qui se manifestent par des croutes, sont opiniatres & *demandent quelque attention ;* toujours des délayants, des ptysannes, des bains domestiques, des purgatifs légers &c. Même régime & plus soigné encore pour les Dartres coulantes ou ulcérées ; c'est la pire espèce de toutes : on ajoûte pour les combattre le petit-lait de chèvre, le lait d'ânesse, celui de vache &c.

Nous passons ce qui concerne Teigne & les petits ulcères ou utères de la peau : tous ces sujets nt très-bons à étudier, mais peu trayants pour une analyse. Il y a anmoins sur la première de ces aladies des observations extrê-ement importantes, parce qu'el-s concernent le soin des enfants. ombien de fautes ne commet-nt pas les mères trop jalouses e la propreté de ces petits hom-es que le temps & les infirmités e l'enfance ébauchent & purgent eu a peu ! Un Médecin célèbre Zacutus Lusitanus) *crioit fort ntre les Médecins imprudents & ntre les téméraires qui se mêlant e Médecine, écoutent trop aveu-lement les plaintes des mères & es nourrices qui demandent des emèdes pour la guérison de la eigne de leurs enfants..... Quelle nnoissance, quelle prudence, uelle circonspection ne faut-il*

pas avoir pour ne pas troubler la nature dans ses mouvements critiques & salutaires ?

CHAPITRE SECOND.. *Des évacuations spontanées.* Les principales sont les *hémorrhagies*, les *vomissements*, la *diarrhée spontanée.* Quand les hémorrhagies viennent ou de la quantité, ou de l'épaississement, ou de la raréfaction du sang, elles ne peuvent être que favorables. » Combien » de fois a-t-on vû des hémorrha- » gies du nez, sur-tout à de jeunes » gens, les délivrer de leur douleur » & pesanteur de tête, des verti- » ges, des attaques d'épilepsie, » d'oppression de poitrine &c ? & » quel soulagement ne donne pas, » ou quels maux ne prévient pas » un flux hémorrhoïdal modéré, à » un homme mélancholique, agis- » sant peu, s'appliquant beaucoup, » & se nourrissant bien ? Enfin quel- » les maladies fâcheuses ne donne

» pas le retardement ou l'impru-
» dente suppression de pareils
» écoulements?... Un jeune hom-
» me, pour avoir trop chanté, tom-
» ba dans une hémoptysie (ou
» crachement de sang) qui fut
» arrêtée fort imprudemment par
» un Charlatan, qui fit appliquer
» sur toute la poitrine du malade,
» un emplâtre fait avec le plâtre,
» le bol, le sang de dragon, &
» l'acacia ou le suc épaissi de pru-
» nes sauvages; de sorte que le
» sang s'arrêta, mais le malade fut
» bientôt enlevé de ce monde par
» une forte suffocation. « Toutes les espèces d'hémorrhagies avec leurs symptômes, leurs avantages, leurs remèdes sont expliquées dans cet Article.

Les *vomissements habituels* en fournissent un autre qui est plein d'histoires. En voici une terrible & incroyable, quoiqu'attestée par Bartholini. Une fille d'environ

trente ans alla boire beaucoup d'eau dans un étang voiſin : quelques mois après elle ſentit de grandes coliques, des maux de cœur, & un dégoût général. Elle s'aviſa de prendre un peu de mithridate, & bientôt elle vomit avec de très-grands efforts, un gros crapaud, deux petits, & deux lezards verds; le lendemain trois autres crapauds médiocres & ſept petits ; au printemps de l'année ſuivante, trois grénouilles, deux jours après dix petites ; au mois de Janvier ſuivant, cinq grénouilles médiocres; en Mars, deux groſſes & une petite; un autre jour, dix-neuf de ces animaux fort petits. Enfin pendant près de ſept ans que ce train dura, il ſortit de l'eſtomach de cette fille plus de quatre-vingt de ces bêtes, outre les os, le frai (des grenouilles,) les glaires & l'eau. Cette Hiſtoire, beaucoup plus longue dans Bartholin, eſt racontée

ar M. Raymond *pour amuſer le Lecteur*. Il y ajoûte un autre trait aconté bonnement par un Maître le l'Art, nommé Schenkius : un ẻrpent s'étoit gliſſé dans le corps l'une femme tandis qu'elle dormoit la bouche ouverte ; comme e vomiſſement ne pouvoit chaſſer e mauvais hôte, on fit jeûner la Malade, puis on lui donna une pillule faite de miel & de farine, attachée au bout d'un fil. L'animal affamé ſaiſit cet appas, & on e tira par le bout du fil pendant hors de la bouche, comme on auoit pêché un poiſſon dans l'eau. M. Raymond ne parle de cette nvention qu'*en doutant, & quaſi n badinant*. L'Article qu'il donne les *vomiſſements* qui ne doivent pas être ſupprimés ſans précauion, eſt utile indépendamment des Hiſtoires dont cet endroit de l'Ouvrage eſt orné.

La *diarrhée ſpontanée* eſt un

vrai don de la nature. Un jeune homme de vingt ans se trouvant attaqué, dans le printemps, d'un cours de ventre dont les déjections étoient fréquentes, mais sans accidents, se laissa persuader de manger des noix confites avec le girofle & autres drogues : sa diarrhée s'arrêta presque subitement ; & peu-après il sentit sa tête pesante, & il tomba ensuite dans des accidents d'épilepsie qui l'enleverent au bout de trois ans. Fernel raconte qu'une fille de sept ans, qui étoit fort exercée par un flux de ventre sans douleur, prit, par le conseil de sa grand-mère, beaucoup de cotignac qui arrêta effectivement la diarrhée ; mais bientôt le ventre lui enfla, & elle périt au bout de deux jours. Son corps ayant été ouvert, on trouva l'extrémité de l'*ileum* & le *cæcum* bouchés par le cotignac que cette enfant avoit pris : en conséquence

a matière de la diarrhée s'étoit
ortée dans la capacité du bas-
ventre, l'avoit fait enfler, & causé
a mort à cette jeune personne.
Cette Histoire, ajoûte Fernel,
*instruira ceux qui se hâtent d'ar-
rêter tout écoulement abondant
de quelque endroit qu'il vienne.*

L'Auteur distingue toutes les
espèces de diarrhées, en marque
les symptômes, en assigne les cau-
ses, & prescrit les remèdes dont il
faut user quand cette incommo-
dité devient opiniâtre ou doulou-
reuse.

Chapitre troisième. *Des Ma-
ladies proprement dites qu'on ne
doit pas guérir.* M. Raymond
n'expose ici que deux maladies :
1° La *Goutte régulière*, c'est-à-dire
celle qui indépendamment de toute
maladie antérieure se montre à
quelque articulation & le plus sou-
vent aux pieds. 2° La *Fièvre en
général*, c'est-à-dire la fièvre sim-

ple, nullement symptomatique & tout-à-fait indépendante de toute inflammation, suppuration, obstruction, en un mot de tout vice local & inhèrent dans quelque partie solide. L'Auteur nous fait voir combien la goutte & la fièvre, spécifiées de cette manière, sont utiles contre un essain d'autres maux plus fâcheux. On lira volontiers ce Chapitre & tout le Livre qui est instructif, écrit simplement, clairement, & qui paroît le résultat d'une longue expérience.

ARTICLE LXII.

'ISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature tirés des Registres de cette Académie, depuis l'année M. DCC. XLIX. jusques & compris l'année M. DCC. LI. (Tome XXIII. pag. 781.) A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LVI.

ON donne tout ensemble les Tomes XXII. XXIII. & XXIV. du Recueil de cette sçavante Compagnie; mais le XXII[e] ſt uniquement destiné à la Table les Matières, comprises dans les X. précédents * Volumes; ainsi nous

* Le XI. Volume du Recueil est aussi une Table; & l'on donnera de même dans la suite un Volume de Tables, pour chaque Décade de Tomes.

commençons notre Analyse par le XXIII^e Tome. Il contient, dans la partie de l'Histoire, trente Extraits, la Notice des devises faites par l'Académie, & les Eloges de Messieurs Otter, d'Egly, Frèret, & le Cardinal de Rohan : tout ceci de la main & de la bonne manière de M. de Bougainville, ci-devant Secrétaire Perpétuel de l'Académie. Les Mémoires entiers que présente ce Volume, sont au nombre de XVIII. Nous allons rendre au Lecteur quelques morceaux de cette immense Littérature ; & nous choisissons d'abord, dans la partie de l'Histoire, celui que la dignité de l'objet & l'importance de la matière élevent au-dessus de tous les autres.

Il s'agit d'un *Essai* de M. Frèret *sur la Chronologie générale de l'Ecriture*. Tout le monde convient que les évènements les plus considérables de l'ancienne His-

ire Sacrée, sont le déluge, la
ocation d'Abraham, la sortie
Egypte, la fondation du Temple,
e, sa destruction, & la prise de
érusalem. Pour fixer les dates de
es évènements, M. Frèret croit
u'il suffit de rassembler & de lier
ntre eux certains passages où la
urée des intervalles est exprimée.
ar exemple, on lit dans l'Exode *
ue le séjour des descendants de
acob en Egypte fut de *430 ans*;
n apprend par le 3[e] Livre des
ois que l'intervalle écoulé depuis
uis la sortie d'Egypte jusqu'à la
ondation du Temple, a été de
479 ans révolus : voilà des textes
u'il faut lier ensemble ; on aura
éja 909 ans depuis le voyage de

* Le Mémoire de l'Académicien
page *66*,) ou plutôt l'Abrégé qu'on
n donne, dit *la Genèse*; c'est une faute
d'impression : il cite plus bas le *second
Livre des Rois*, c'est le troisième.

Jacob en Egypte jusqu'à la fondation du Temple. Ensuite faisant le calcul de la durée des regnes de Juda, depuis la fondation du Temple jusqu'à sa destruction & à la prise de Jérusalem, on trouve environ 430 ans, mais cette catastrophe arriva, selon Jérémie, la 19^e^ année de Nabuchodonosor, & cette 19^e^ année tombe de l'aveu des Chronologistes 586 ans avant l'Ere Chrétienne : ajoûtons ces deux nombres 586 & 430, on aura 1016 ans qu'il faudra compter entre la fondation du Temple & l'Ere Chrétienne ; & joignant les 909 ans déja trouvés, on conclura qu'il s'est passé 1925 ans entre cette même Ere & le voyage de Jacob en Egypte : puis remontant à la naissance d'Abraham qui est éloignée de ce voyage d'un espace de temps que les Critiques évaluent à 290 ans, il faudra dire qu'Abraham est né 2215 ans avant l'Ere

Chrétienne ;

Chrétienne; & si l'on veut passer jusqu'au déluge, ce sera le moment d'opter entre les trois calculs, celui de l'Hébreu, des Massorètes & de la Vulgate, celui de l'Hébreu-Samaritain, & celui des Septante. On sçait les différences considérables de ces trois Chronologies : mais supposons qu'on se fixe à celle de l'Hébreu ordinaire & de la Vulgate qui compte 352 ans entre le déluge & la naissance d'Abraham, en joignant ce nombre de 352 à 2215, on placera le déluge à l'an 2567 avant l'Ere Chrétienne; & si l'on adopte aussi le calcul de l'Hébreu Massorètique & de la Vulgate pour la distance du déluge à la création, distance qui est de 1656 ans, on conclura que le monde a été créé 4223 ans avant l'Ere Chrétienne. M. Frèret ne monte pas jusques-là, il s'arrête au déluge : mais nous sommes bien aises de faire connoître toutes les

suites de son raisonnement. Observons néanmoins que, pour des raisons particulières, il ajoûte six ans à la durée des regnes de Juda; raisons qu'il indique dans ce même Mémoire, & dont nous dirons bientôt quelque chose. Ainsi en supposant qu'il embrassât le calcul de l'Hébreu ordinaire & de la Vulgate, il placeroit la création 4229 ans avant l'Ere Chrétienne, ensorte que cette Ere commenceroit l'an 4230 du monde. Mais ce Sçavant fait assez entendre, par deux ou trois mots qui lui échappent, que son opinion particulière l'attachoit plutôt au calcul des LXX qu'à celui de l'Hébreu : l'intérêt de satisfaire aux Antiquités Egyptiennes, Chaldaïques & Chinoises étoit le motif qui le déterminoit à embrasser le plus long calcul; mais ceci n'est point l'objet capital du Mémoire qu'il nous donne & que nous abrègeons.

M. Frèret reproche aux Interprètes de l'Ecriture de ne s'être pas appliqués à réunir, comme on vient de le voir, les passages où les durées principales sont énoncées. Ce reproche nous paroît peu fondé, puisqu'il n'est point de Commentateur ou de Chronologiste qui n'ait partagé les temps de l'Ecriture en diverses époques, dont la plûpart sont celles dont on a le détail plus haut. Mais voici ce qu'il y a de vrai, & c'est apparemment ce qui explique la pensée de l'Académicien. En se servant des passages de l'Ecriture où les intervalles sont exprimés, les Critiques songent en même temps aux difficultés particulières, qui forcent à expliquer ou à identifier ces passages. Ainsi, par exemple, quand on lit dans l'Exode (XII) que la demeure des enfants d'Israël en Egypte a été de 430 ans, on ne prend pas l'époque de cette

durée du moment où Jacob ſe mit en marche avec ſes enfans pour aller s'établir en Egypte ; mais on remonte juſqu'à la 75me année d'Abraham, temps auquel Dieu lui fit les promeſſes exprimées dans le Chap. XII. de la Genèſe ; & par là on ſatisfait à un texte de S. Paul, qui dit aux Galates (III. 17) que la Loi a été donnée 430 ans après la promeſſe ; ſans compter que cette durée de 430 ans ne pourroit être reconnue entre le voyage de Jacob en Egypte & la délivrance des enfants d'Iſraël, ſans embarraſſer la Généalogie de Moyſe telle qu'on la trouve au Chap. VI. de l'Exode. On ne compte donc que 215 ans depuis ce voyage juſqu'à la ſortie d'Egypte, & les autres 215 années remontent juſqu'aux promeſſes faites à Abraham. M Frèret, qui n'a pû ignorer ces explications, ne s'y attache pas, il s'en tient à la lettre ordinaire de l'Ecriture, ſans

même s'appuyer ici, comme les autres Chronologiſtes, d'une très-bonne leçon qui eſt dans le Samaritain & dans les LXX; leçon ſelon laquelle les 430 ans comprennent tout le temps de la demeure des enfants d'Iſraël en Egypte, & tout le temps de la demeure de leurs pères en Chanaan. Comme le Mémoire de M. Frèret n'eſt qu'en abrégé dans ce Volume de l'Académie, nous ne pouvons ſçavoir comment il auroit répondu à ces autorités qui ſervent de principes & de guides au torrent des Interprètes. Nous voyons toujours ici que les 215 * ans qu'il ajoûte à cet intervalle, ſeroient, dans ſon ſyſtême, la cauſe principale du retardement de l'Ere Chrétienne juſqu'à l'an 4230.

---

* Ces 215 ans ſe prennent depuis la promeſſe faite à Abraham juſqu'au voyage de Jacob.

De tous les intervalles ci-dessus exprimés le plus exposé aux difficultés est celui qui résulte des regnes de Juda, & sur-tout de leur comparaison avec les regnes d'Israël. Il seroit long d'expliquer les raisons de ces difficultés ; & il suffit de remarquer que, pour concilier les regnes de Juda & d'Israël, les Sçavants ont eu recours tantôt à des associations de Rois, en supposant que les enfants de quelques-uns d'entr'eux avoient regné avec leurs Pères ; tantôt à des retranchements d'années, en observant que, sur un certain nombre de regnes, il se trouve plusieurs années qui ne sont point complettes ; tantôt à une pratique Juive qui consistoit à regarder & compter comme une année entiére le temps qui avoit précédé la Néoménie du premier mois (ou de Nisan) ; tantôt enfin à quelques époques ou faits remarquables qui

isoient naître des espèces d'Eres,
ont on se servoit dans l'évalua-
on des années de certains regnes.
I. Frèret n'admet aucun de ces
stêmes; mais il ne les réfute pas
ssez foncièrement pour découra-
er tout habile homme qui vou-
roit encore maintenir ces voies
e conciliation & d'interprétation;
n peut même assurer qu'en par-
culier la solution, fondée sur les
nnées incomplettes, peut se dé-
nontrer par la Chronologie des
lois d'Israël comparée avec celle
les Rois de Juda: ceux qui pour-
oient encore former des doutes
ur ce point, n'auroient qu'à con-
ulter la Préface du second Volume
le la belle Bible du P. Houbigant.
La nécessité d'admettre plusieurs
années incomplettes dans la suite
les Rois d'Israël y est établie de
manière à convaincre tout esprit
attentif.

Nous avons dit plus haut que

[illegible] ci-dessus [illegible] aux diffi- [illegible] des [illegible] de leur [illegible] avec les regnes d'If- [illegible] les [illegible] ; & il [illegible] que, pour [illegible] les regnes de Juda & d'Israël [illegible] ont eu re- [illegible] des [illegible] que les enfans [illegible] avoient regné avec leurs Peres ; [illegible] d'années, et [illegible] sur un certain nom- bre de regnes, il se trouve plu- sieurs années qui ne sont point [illegible] ; [illegible] à une pratiq[ue] [illegible] qui consistoit à regarder comme une année [illegible] le temps qui avoit [illegible] premier [illegible] enfin [illegible] ou [illegible]

[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

M. Frèret allongeoit de six ans la durée des regnes de Juda : or le motif de cette addition étoit pris d'un intervalle d'années marqué dans une révélation faite à Ezéchiel (IV. 4, 5,) le détail en seroit fort long & fort compliqué : contentons-nous de dire que la sagacité de l'Auteur ne leve pas tous les doutes au point de satisfaire un Lecteur qui fait son capital du texte de l'Ecriture. Ajoûtons deux choses ; la premiére, que le Mémoire entier de M. Frèret auroit pû faire plaisir aux amateurs de la Critique sacrée, & que l'Abrégé qu'on nous en donne ici est encore un morceau très-digne d'attention ; la seconde, qu'il y auroit un bon ouvrage à donner pour faire disparoître toutes les prétendues contradictions des deux Chronologies Royales de Juda & d'Israël. En avouant qu'il peut s'être glissé quelques fautes de Copistes

ns les Manuſcrits des ſaints Li-
es, on ſeroit encore très-autoriſé
venger les autres dates & leçons
ui nous ont été conſervées. Il y a
antité d'obſervations judicieu-
s qui ſe préſenteroient ſous la
ume d'un Critique, chargé d'é-
aircir cette partie de l'Hiſtoire
crée ; & l'on ne peut pas dire
e ce travail fût indifférent à la
eligion.

*Projet & plan d'une Hiſtoire
nérale de la Poëſie chez les
euples qui l'ont cultivée avec le
us de ſuccès.* Ces peuples ſont
Hébreux, les Grecs & les Ro-
ains parmi les Anciens, & de-
is la renaiſſance des Lettres en
rope, les Italiens & les Fran-
is. Tels ſont du moins ceux que
nſidère M. Racine, Auteur du
rojet & du *Plan* de cette Hiſ-
ire ; & déja il a lû à l'Académie
morceau qui concerne la *Poëſie
es Hébreux* ; on en trouve ici

l'Analyse : mais à la tête de tout l'Ouvrage il place des réflexions préliminaires, dont le Secrétaire de l'Académie rend compte avec toute l'élégance & tous les charmes du style. Voici un trait qui présente divers *problêmes* sur la Poesie. » Pourquoi chez tous les » Peuples, même les plus sauva- » ges, trouve-t-on des Vers & des » Chants, & ne trouve-t-on chez » presque aucun ni bonne Poësie, » ni bonne Musique ? La Poësie » s'est perfectionnée dans un pays ; » en d'autres elle n'a pû s'élever. » Tel peuple l'a aimée, & n'a jamais » eu de bons Poëtes : tel autre n'en » a eu de bons que dans certains » genres. Nous avons (en France) » des Euripides, des Sophocles, » des Ménandres & des Horaces ; » nous n'avons point eu de Vir- » giles. L'Italie moderne se vante » d'avoir eu les siens, ainsi que des » Pindares ; mais, de son propre

aveu, elle n'a point d'Euripides, point de Sophocles, point de Ménandres. Les Romains, à tant d'égards imitateurs heureux des Grecs, & passionnés, comme eux, pour le théatre, n'ont jamais excellé dans le genre dramatique; & cependant Rome nourrissoit un peuple fier & généreux, un peuple Roi qui, par la hauteur de son caractère & la noblesse de ses sentiments, sembloit, pour nous servir de l'expression d'Horace, *respirer le tragique.* Les Grecs supérieurs dans tous les genres de Poësie, comme dans tous les Beaux-Arts, n'ont eu qu'un grand Poëte épique, quoique féconds en bons Poëtes lyriques & dramatiques « &c. Nous voudrions que Lecteur voulût s'occuper de ure cette Analyse du *Plan* & du *rojet* de M. Racine. Il y verroit comparaison de la Poësie avec

tous les autres Arts de goû
réflexions sur l'origine de l
sie ; des attentions pour fa
pendre la naissance des pr
essais poëtiques , de nos l
primitifs , & de la consl
même de la nature. Passant
à l'Histoire de la Poësie c
Hébreux, le même Lecteur
veroit vis-à-vis du grand '
de tous les siècles qu'a pa
la Nation sainte ; & il re
troit tous les divers caract
Poëtes inspirés, qui ne fu
tres que les Patriarches &
phètes. Après quoi il ne
qu'applaudir à cette co
générale de M. Racine : I
étant un langage que Di
si souvent parler aux hom
inspiroit, elle est donc un
divin , digne par conséc
[illegible]spect & de l'admiration
mes. *Combien sont donc*
ceux qui l'ont profanée !

Observations & corrections sur le Texte & la Version du premier Livre d'Hérodote. C'est la suite d'un travail très-étendu & très-utile qu'avoit entrepris M. l'Abbé Geinoz sur ce Père de l'Histoire. Il suivoit de point en point le Texte & la Version, le Grec & le Latin : il trouvoit souvent des corrections à faire dans l'un & dans l'autre, plus dans le Latin encore que dans le Grec, parce que les Traducteurs ne sont souvent que Grammairiens, au-lieu qu'Hérodote étoit un homme d'esprit, & que son Texte lû avec intelligence s'explique & s'éclaircit de lui-même. M. l'Abbé Geinoz sembloit fait pour rendre à ce grand Auteur tout son éclat & toute sa réputation. Nous ne trouvons ici que huit Remarques, mais elles sont toutes très-sensées ; & nous osons bien assurer que nous n'en jugeons ainsi qu'après avoir tâché de les

trouver en défaut. C'est un des moyens que la Critique emploie pour décider sûrement. Nous citerions des exemples, s'il étoit possible de produire ici beaucoup de Grec & de Latin. Qu'il nous suffise d'observer qu'entre les Remarques de l'Académicien, il y en a qui supposent autant de logique que d'érudition : ce mérite est rare, & ajoûte au regret d'avoir perdu l'Auteur de ces bonnes Observations. M. l'Abbé Geinoz a été enlevé dans l'âge du travail & des succès. C'est le reste de son Ouvrage qu'on donne ici : il est à souhaiter qu'on lui trouve un Continuateur, c'est-à-dire quelqu'un qui veuille bien passer sa vie sur Hérodote, pour en donner une Edition parfaite. Le siècle est-il bien riche en citoyens qui sçachent se dévouer ainsi à la gloire de la Littérature ?

On a, dans l'Histoire de l'Aca-

ie, quelques autres Analyses
des Mémoires & des objets
idérables ; tels, par exemple,
ceux-ci : *Réflexions généra-*
sur la Nature de la Religion
Grecs, & sur l'idée qu'on doit
former de leur Mythologie.
herches pour servir à l'Histoire
Cyclopes, des Dactyles, des
:hines, des Curètes, des Co-
ntes & des Cabires. Eclair-
ments généraux sur les fa-
es sacerdotales de la Grèce.
trois morceaux sont de M. Frè-
Des embaumements des Egyp-
s. De la Féerie des Anciens,
varée à celle des Modernes.
l'origine de l'ancienne Cheva-
:, & des anciens Romans. Par
le Comte de Caylus. *Obser-*
ons sur l'Inscription ROMÆ
CI, *qu'on lit au revers de quel-*
: Médailles ; & sur le temps
: titre de NOBILISSIMUS CÆSAR
nence à paroître sur les Mo-
Juin, 1757.

*numents. Remarques sur une Inscription d'Athènes, contenant quelques particularités relatives au Gymnase public de cette Ville. Explication d'une Inscription antique sur le rétablissement de l'O-*deum *d'Athènes par un Roi de Cappadoce.* Par M. l'Abbé Belley. *Sur quelques Antiquités de Périgueux. Conjectures sur la Reine Pedauque, où l'on recherche quelle pouvoit être cette Reine, &c.* Par M. l'Abbé Lebeuf &c. Nous ajoûtons ici quelque chose des quatre Eloges qui terminent l'Histoire de l'Académie.

Le premier a pour objet M. Otter, né Suédois en 1707, & mort à Paris en 1749. De bonne heure il s'étoit appliqué à l'étude des Langues, & dans la suite de sa vie il continua de s'exercer en ce genre, qui n'est rien quand on le sépare du jugement & de la méthode, mais qui est inestimable quand

e posſède, comme M. Otter,
c l'eſprit de combinaiſon & de
ɜſſe. Cet homme de Lettres
nut, par ſes lectures, la Reli-
ı Catholique, & abjura le Lu-
'aniſme à vingt-un ans. Il ſe
na enſuite à la France, & le
ɪvernement ſe l'attacha pour
voyages en Orient. Il s'agiſſoit
ɔprendre à fond les Langues
entales, & de travailler au ré-
.iſſement de notre Commerce
c les Perſans. M. Otter étoit
: propre à remplir ces deux
ɜts. Il partit en 1734, & paſſa
ans tant à Conſtantinople, qu'à
paham, à Bagdad, & ſur-tout
ıſra ſur le Golfe Perſique. Ce
dans cette derniére Ville qu'il
rit parfaitement l'Arabe & le
'c. Les mouvements de la
ſe, ſous le fameux Thamas
ıli-kan, l'empêcherent de tra-
ler efficacement au progrès du
nmerce de France; mais il

réussit avec les Turcs du Golfe Persique ; & il se trouva d'ailleurs à portée de bien connoître la Perse, & ce cruel Thamas qui en étoit plutôt le tyran & le destructeur que le conquérant & le maître. Il nous a donné, à son retour en France, une curieuse Relation des entreprises de cet *Attila moderne.*

Si M. Otter avoit pû survivre long-temps à ses voyages & aux bonnes études qu'il avoit faites en Orient, il auroit enrichi la République des Lettres d'un grand nombre d'Ouvrages. Il se trouva, de retour parmi nous, Professeur au Collège Royal, Membre de l'Académie, & Interprète du Roi pour les Langues Orientales. Il se mit à faire des recherches dans le trésor immense de manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Il entreprit de lire, d'examiner, d'apprécier & de rendre au Public l'Histoire

s Arabes, telle qu'on la trouve
ns leurs Livres; il lut même, à
cadémie, un long Mémoire sur
conquête de l'Afrique par ces
uples; c'étoit un essai & comme
avant-goût de son travail. Mais
mort si souvent ennemie des
ojets littéraires, arrêta cet Aca-
micien dans sa route. Il mar-
oit par une voie qui auroit exigé
siècle de vie & de bonne santé
ur être parcourue dans toute sa
rfection; & il cessa de vivre à
ge de quarante-un ans. C'étoit
homme vertueux & attaché à
Religion par principes, un Ecri-
in sincère, exact, mais un peu
dans son style; la Relation qu'il
ubliée, depuis son retour, est
is remplie de choses que d'agré-
nts. M. de Bougainville, Au-
ir de cet Eloge, orne tous les
ails d'une vie d'ailleurs assez
hée; il donne de l'éclat à des
vaux qui en eurent peu, parce

qu'ils ne furent que littéraires ; & voilà ce qu'on gagne avec les Académiciens. On passe ses jours dans le silence du Cabinet, & après la mort on acquiert des droits sur la mémoire des hommes & des siècles.

L'Eloge de M. d'Egly (né en 1696 & mort en 1749) n'est pas fort étendu : on a de cet Académicien une *Histoire* assez bonne *des Rois des deux Siciles de la Maison de France*, avec quelques Mémoires dans le Recueil de l'Académie, & quelques Traductions qui ne sont peut-être que des essais. M. d'Egli n'a vécu ni assez longtemps, ni assez heureusement, pour remplir tout ce qu'on pouvoit attendre de son goût & de sa bonne volonté. Il lutta contre la mauvaise fortune, & les derniéres années de sa vie il devint aveugle. *Situation terrible pour un homme de Lettres qui a des devoirs & des*

talents. Un des *devoirs* de celui-ci étoit la compoſition du Journal de Verdun, qu'il a ſoûtenue durant onze années. On trouve, dans le Volume de Juillet 1749, le témoignage public de l'idée avantageuſe qu'on avoit de M. d'Egly; & dans le Volume de Juin de la même année, il y a de ce Journaliſte une pièce de Vers qui prouve auſſi ſes talents pour la Poëſie, quoiqu'il en fît peu d'uſage.

M. de Bougainville a extrêmement travaillé l'Eloge de M. Frèret. C'étoit un des plus ſçavants hommes de l'Europe: ſon goût l'avoit engagé dans tout ce que les Sciences ont de plus épineux, de plus obſcur, de moins flatteur pour l'imagination, de moins agréable au commun des Lecteurs. Il falloit, pour donner une idée de ce génie ſingulier, ſuivre ſa marche, apprécier ſes méthodes, faire voir la liaiſon de ſes entrepriſes,

peindre sa constance, son activité, son apreté littèraire. M. Frèret étoit Chronologiste, Géographe, Philosophe, Mythologiste, Grammairien : le Secrétaire de l'Académie devoit raisonner de tous ces genres en Connoisseur ; faire l'application de chacun aux travaux particuliers de M. Frèret ; tenir compte des succès qui l'ont accompagné dans cette immense carrière ; ne pas dissimuler les petits défauts qu'on lui a reprochés &c. Or toute cette tâche s'exécute ici avec autant d'aisance que d'aménité. M. de Bougainville parle des Ecrits presque redoutables de son prédécesseur, comme auroit pû faire un disciple fidèle ou un admirateur déclaré ; mais il ne laisse pas d'instruire le public, il ne sacrifie pas les devoirs de l'Historien à la fonction du Panégyriste ; & quand il faut toucher le point délicat des exercices de

crétaire, confiés long-temps à
. Frèret, il fait bien entendre
ue le choix de l'Académie n'avoit
as été heureux. Ce sçavant hom-
e étoit trop absorbé dans ses
ées & dans ses recherches pour
ndre au public celles des autres.
alloit déterrer, dans la nuit des
mps, les origines Egyptiennes &
hinoises, dont assez peu de per-
onnes s'occupent, & il négligeoit
e publier la suite des Mémoires
e l'Académie que tout le monde
esire. M. de Bougainville con-
amne ce systême de conduite sans
op charger la mémoire de celui
ui en étoit coupable. Il faut bien
asser quelque chose à des hommes
aits comme M. Frèret, d'autant
nieux que, tout répréhensible qu'il
toit dans la partie qui concerne
es fonctions de Secrétaire, *il ai-
moit l'Académie comme un Spar-
iate aimoit Lacédémone.* Ses
mœurs étoient bien aussi celles

d'un Spartiate; peu de complaisance & de science du monde, beaucoup de fermeté dans les entreprises, trop de feu peut-être dans la manière de les soûtenir. Du reste, *homme & citoyen, juste estimateur du mérite, vertueux par principe, ami sûr, bienfaisant, fidèle, il chérissoit les occasions de rendre service, ... il étoit tout ce que tant d'autres affectent de paroître.* Cet homme extraordinaire étoit de Paris, a vécu soixante-deux ans, & enrichit encore tous les jours les Volumes de l'Académie, parce qu'il a mieux aimé travailler pour elle que de jouir de ses propres travaux.

Le dernier Eloge est celui de M. le Cardinal de Rohan. C'étoit un très-grand Seigneur, un bel esprit, un protecteur déclaré des Lettres, un *enchanteur aimable*, comme s'exprime M. de Bougain-
ville.

ville. Il faut lire tout cet Eloge qui est monté, comme le sujet, au ton de la grandeur.

ARTICLE LXIII.

OBSERVATIONS sur l'Histoire & sur les preuves de la Résurrection de Jesus-Christ, divisées en trois Parties : I. Manière neuve & naturelle de concilier les contradictions apparentes des récits Evangéliques de la Résurrection de Jesus-Christ. II. Certitude des preuves que les Apôtres en ont euës. III. Solidité des motifs qu'ont les Chrétiens de la croire maintenant. Ouvrage traduit de l'Anglois de M. le Chevalier Gilbert West sur la quatrième Edition. (Volume *in* 12. de 420 pages.) A Paris, chez Tilliard Libraire,

Quai des Augustins, à S. Benoît.
M. DCC. LVII.

CE titre exposant les trois objets contenus dans l'Ouvrage, nous entrons promptement en matière.

I.

Il s'agit d'abord de concilier les contradictions apparentes des Textes Evangéliques sur la Résurrection de Jesus-Christ, matière traitée une infinité de fois; &, nous osons le dire, sans vouloir diminuer le mérite de cet Ouvrage, presque toujours avec succès. Les difficultés sur ce point viennent de la manière dont les Evangélistes racontent les démarches des pieuses femmes & des Apôtres vers le tombeau de Jesus-Christ. En combinant les récits de S. Matthieu, de S. Marc, de S. Luc, de S. Jean, on croiroit que ces Historiens mêlent

à leur discours des circonstances qui ne peuvent se concilier ; mais l'expérience ne nous apprend-elle pas qu'en matière de faits où plusieurs personnes ont eu part, il se rencontre très-souvent des diversités dans les témoignages, sans qu'on puisse accuser les témoins de mensonge ou de duplicité ?

Il s'agit dans les Evangiles de diverses personnes qui, à diverses heures & par divers chemins, vont rendre des devoirs de piété au Sauveur mort & enseveli deux jours auparavant. Ces diverses personnes ne voient pas les mêmes choses, n'examinent pas le tombeau de la même manière, ne sont pas affectées des mêmes sentiments ; & chaque Evangéliste ne rassemble pas, dans sa narration, les mêmes circonstances ; chacun d'eux dit quelque chose, & ne dit pas tout ; ce n'est que de leur récit total bien comparé & bien com-

biné que résulte en entier l'Histoire de ce grand évènement.

Or il a été possible aux Commentateurs d'arranger tellement les démarches des pieuses femmes & des Apôtres, que tous les récits particuliers des Evangélistes se conciliassent dans une narration suivie ; & quoique ces démarches aient pû encore s'exécuter autrement qu'on ne l'imagine, du moins quant à certaines particularités ; il est pourtant vrai qu'on ne peut convaincre aujourd'hui de faux l'arrangement qu'on donne à ces actions. C'est ce qui nous fait dire que l'explication de ces prétendues difficultés a été souvent tentée & exécutée avec succès ; & ce n'est qu'un effet de la malice des incrédules, si l'on a représenté, dans certains Livres, les contradictions apparentes des Textes évangeliques comme une preuve de la non-authenticité du fait de la Résurrection

de Jeſus-Chriſt : malice des Incrédules d'autant plus ſenſible, que dans d'autres évènements moins ſujets à conſéquences, dans des Relations de voyages ou de batailles, ils ſçavent bien expliquer les diverſités des témoignages, quoique plus marquées que celles des Ecrivains ſacrés de l'Evangile. Mais ce n'eſt pas le ſeul exemple qui montre que les impies ſe conduiſent tout autrement par rapport aux vérités de la Religion, qu'à l'égard des choſes domeſtiques, politiques, philoſophiques : ils ſont raiſonnables dans celles-ci, & n'ont pas le ſens commun dans les objections qu'ils forment contre celles-là.

Voici un Anglois, Laïque de profeſſion, mais fort habile à manier la controverſe de nos ſaints Livres, qui concilie les Textes de S. Matthieu, de S. Marc, de S. Luc, de S. Jean ſur la Réſur-

rection de Jesus-Christ. Les principes & les détails de solution qu'il nous donne, ne nous étoient pas nécessaires, mais ils sont fort utiles; car nous avouons que de la maniere dont il s'y prend pour expliquer les démarches des saintes femmes & celles des Apôtres vers le tombeau de Jesus Christ, il ne reste pas l'ombre de difficulté. Nous ne pouvons rendre toute cette explication, parce qu'elle dépend de l'examen & de la discussion des Textes. Il nous suffit de ranger ainsi les faits d'après l'ordre que nous trace l'Auteur.

Dès le grand matin du premier jour de la semaine, jour qui étoit le troisième depuis la mort de Jesus-Christ; Marie-Magdelaine, l'autre Marie & Salomé se mirent en chemin *pour aller voir le sépulcre*. Probablement elles étoient convenues avec Joanna & les autres femmes d'embaumer le corps

du Sauveur ; celles-ci s'étoient chargées de porter les aromates, & celles-là, pressées par la vivacité de leur zèle, partirent les premières. C'étoit à la pointe du jour, & vers le temps de leur départ, la terre trembla, l'Ange descendit du Ciel, renversa la pierre & les gardes, Jesus-Christ sortit du tombeau, les satellites un peu revenus de leur première frayeur se dissiperent. L'Ange qui s'étoit tenu quelque temps sur la pierre pour épouvanter ces soldats, entra dans le sépulcre & arrangea les linceuls & le voile qui couvroit le visage de Jesus-Christ.

Cependant Marie-Magdelaine & ses deux compagnes arriverent au lever du soleil, & comme elles s'entretenoient de la difficulté d'ôter la pierre qu'elles avoient vû mettre à l'entrée du tombeau, la première des trois (Marie-Magdelaine) s'apperçut que cette pierre

étoit levée. Alors surprise, allarmée, & persuadée qu'on avoit enlevé le corps, elle laisse là l'autre Marie & Salomé, & va porter cette nouvelle à Pierre & à Jean. Durant cette course, les deux femmes que nous venons de nommer entrerent dans le sépulcre, & y virent un Ange assis à la droite, qui leur annonça la Résurrection du Sauveur, & les chargea d'en informer les Disciples & Pierre sur-tout. Ces deux femmes saisies de frayeur s'enfuirent, & dans leur route ne dirent rien à personne.

A peine étoient-elles parties, que Pierre & Jean, prévenus par le discours de Marie-Magdelaine, arriverent au sépulcre, peut-être par un autre chemin que celui de l'autre Marie & de Salomé. Il est certain, du moins, que celles-ci ne parlerent point alors à ces deux Apôtres. Jean devança Pierre, & arriva plutôt que lui au sépul-

cre ; mais il n'y entra pas, & il vit simplement les linceuls qui étoient à terre. Pierre entra, vit les linceuls & le voile qui avoit couvert le visage du Sauveur : mais ce voile étoit à l'écart & plié. Jean suivit Pierre dans l'intérieur du sépulcre ; mais ni l'un, ni l'autre ne vit l'Ange qui avoit parlé aux deux compagnes de Marie-Magdelaine. Ces deux Apôtres ayant satisfait leur curiosité, retournerent chez eux ; mais Marie-Magdelaine qui les avoit suivis, étant arrivée au sépulcre, resta hors de cette grotte ; & quand ils furent partis, elle se baissa pour regarder dans le tombeau. Alors deux Anges se montrerent à elle, & lui demanderent pourquoi elle pleuroit : *C'est qu'ils ont enlevé mon Seigneur*, leur répondit-elle ; aprés quoi s'étant retournée, elle vit Jesus, elle l'adora, elle reçut ses ordres ; & c'est ici que

se place tout le récit de S. Jean, Chap. XX.

Telle fut, selon S. Marc, la première apparition de Jesus-Christ; la seconde se fit aux deux autres femmes (l'autre Marie & Salomé) qui avoient quitté le sépulcre tout effrayées. Jesus-Christ leur apparut dans le chemin, & leur tint le discours que rapporte S. Matthieu, Chap. XXVIII. Cependant une autre troupe de femmes, à la tête desquelles étoit Joanna, se rendit aussi au sépulcre avec des parfums; & voyant que la pierre étoit levée, elles entrerent dans l'intérieur, où deux *hommes vêtus de robes brillantes*, c'est-à-dire deux Anges, les rassurerent. On a le discours de ces Envoyés du Ciel dans le Chap. XXIV. de S. Luc.

Ces femmes vinrent faire leur rapport *aux Apôtres & à tous les autres Disciples*, qui, la plûpart,

traiterent ce récit de fable & de *rêverie*. Cependant Pierre qui avoit déja vû le sépulcre vuide, voulut s'assurer davantage de la vérité des choses ; il espéra voir ces Anges dont Joanna & ses compagnes venoient de parler, peut-être aussi, comme S. Luc le fait entendre, que Marie-Magdelaine, l'autre Marie & Salomé étoient venues sur ces entrefaites raconter les visions qu'elles avoient eues, & que tous ces témoignages lui parurent très-dignes d'être approfondis. Il partit donc précipitamment, se rendit au tombeau, n'y entra pas cette fois, & se baissa seulement comme pour examiner s'il ne verroit point les Anges dont ces femmes avoient parlé ; mais il n'apperçut que les linceuls qui étoient par terre, & il s'en retourna plein d'étonnement. Après lui quelques autres Disciples allerent au sépulcre, & virent les mêmes choses,

c'est-à-dire le tombeau vuide, la pierre levée, les linceuls par terre. Enfin le même jour Jesus-Christ se fit voir aux deux Disciples d'Emmaüs: & voilà sommairement toute la suite & tout l'accord des apparitions de ce premier jour. Chaque partie de ce récit est vérifiée par notre Auteur en suivant les Textes Evangéliques, & il nous donne aussi, en forme de résultat, tous les principes de cette belle explication.

1°. Les femmes allerent au sépulcre en différents temps & en différentes compagnies. On a vû Marie-Magdelaine à la tête de deux autres femmes, & Joanna accompagnée d'un nombre indéfini de compagnes.

2°. Il y eut plusieurs apparitions des Anges. On en compte trois dans la narration placée ci-dessus.

3°. Les Anges n'étoient pas

toujours viſibles, ils paroiſſoient quand ils le jugeoient à propos, & diſparoiſſoient de même. La preuve de cela eſt qu'ils ne ſe firent voir qu'aux femmes, & nullement aux Apôtres.

4°. Les récits faits aux Apôtres & aux Diſciples ſe rapportent à différents temps ; & ces récits eurent pour auteurs différentes femmes.

5°. Il y eut deux apparitions de Jeſus-Chriſt aux femmes ; l'une à Marie-Magdelaine, l'autre à Marie mère de Jacques, & à Salomé.

6°. Saint Pierre alla deux fois au ſépulcre. La première fois il y entra, la ſeconde il n'y entra pas.

Joignez à cela les raiſons très-plauſibles que donne l'Auteur de la manière dont les divers Evangéliſtes font leur narration ; des irconſtances que les uns ſpéci-

rent, & que les autres omettent; de l'impossibilité d'entendre l'Histoire de ce grand évènement si l'on ne distingue les démarches, les apparitions, les discours &c. voilà en peu de mots toute la première Partie comprise dans ce Volume. Nous ajoûtons qu'ayant comparé l'explication de M. West avec plusieurs Commentaires anciens & modernes, nous n'avons guères trouvé que M. de Tillemont qui ait paru envisager l'ordre des faits sous ce même point de vue; encore se trouve-t-il de grandes différences entre ses pensées & celles de nôtre Auteur. D'ailleurs le récit de M. de Tillemont est trop abrégé pour satisfaire un Lecteur curieux d'approfondir tout cet endroit des Livres saints. Ainsi tout bien considéré, il faut s'en tenir à ce qu'on nous donne ici; c'est assurément un beau & bon présent qu'on nous fait.

II.

Il est question de faire voir que les Apôtres ont eu une certitude entière de la Résurrection de Jesus-Christ : ce qui s'exécute ici en trois sections, dont la première roule sur le caractère & sur les dispositions particulières des Apôtres ; la seconde expose la manière dont les preuves de la Résurrection leur furent proposées ; la troisième comprend les faits d'où résultent ces preuves.

Les Apôtres étoient des hommes de basse naissance, pauvres, sans lettres, sans élévation de génie, & fortement prévenus des idées de cette puissance temporelle que toute la Nation croyoit devoir trouver dans son Messie. Ils s'attendoient, comme tous leurs compatriotes, que ce Messie *rétabliroit le Royaume temporel d'Israël,*

suivoit immédiatement le Sa
& de cette manière, les en
même du Sauveur satisfont à
prétendue difficulté. Ils ach
en même temps de nous p
der que chez les Juifs le tro
jour commençoit dès le soir
cond.

III.

Si nous étions au tem
Apôtres, il ne nous faudr
d'autres preuves de la Ré
tion du Sauveur que celles q
déterminé leur consente
mais séparés d'eux par l'int
de tant de siècles, somme

ce que M. West examine dans la troisiéme Partie de son Ouvrage.

Il s'arrête à deux motifs, & il les développe. Le premier est le témoignage des Apôtres : il s'agit de sçavoir, 1° s'ils ont rendu ce témoignage, ou, ce qui est la même chose, s'ils sont réellement les Auteurs des Livres reçus sous leurs noms. 2° Si ce témoignage est vrai, & si nous sommes bien fondés à y ajoûter foi. Le second motif est l'existence de la Religion Chrétienne : on expose ici les obstacles que l'Evangile eut à vaincre ; obstacles de la part des Juifs, des Payens, de l'intérêt des Prêtres de la Religion Payenne, des vices & de la corruption du monde, de la fausse & superbe Philosophie, de la cruauté des persécuteurs &c. Comment les Apôtres ont-ils triomphé de toutes ces difficultés ? Est-ce par des moyens humains ? Détail de leur foiblesse, de leur

incapacité, de leur indigence; contraste de la force, des richesses, des talents, de la multitude de leurs adversaires. Tout ce morceau, quoiqu'extrêmement lumineux en lui-même, ne rappelle toutefois que ce qui se trouve dans toutes les Apologies de la Religion Chrétienne.

Nous remontons au premier motif; à ce témoignage des Apôtres, à cette authenticité de leurs Livres, à cette candeur qui paroît dans leur récit; à cette impossibilité si bien démontrée de supposer ces Ecrits, soit durant leur vie, soit après leur mort; à cette vérité essentielle & primordiale qui subsiste dans ces Livres malgré la multitude des copies, ou même des variantes &c. Car voilà les points que l'Auteur traite dans le premier Chapitre de sa troisième Partie; & nous reconnoissons, à ce sujet, qu'il prend un tour assez neuf pour dis-

cuter une matière qui l'a été tant de fois. Il semble ne partir que de l'extrême convenance qu'il y eut, de la part des Apôtres, à laisser par écrit ce qu'ils enseignoient de vive voix ; & de cette convenance résulte un corps de preuves qui se concilie parfaitement avec ce que l'Histoire & la Tradition nous apprend de la composition, de la conservation, de la publication, des Versions & de tous les caractères des saints Livres du Nouveau-Testament. Nous désirerions toutefois ici quelques degrés de clarté, quelques liaisons de plus, quelques développements un peu plus instructifs. Mais peut-être que d'autres Lecteurs plus habiles que nous n'éprouveront pas la même délicatesse ; & en général nous assurons qu'il y a, dans ce Livre, quantité d'excellentes choses.

ARTICLE LXIV.

LES INTÉRETS de la France mal-entendus dans les branches de l'Agriculture, de la Population, des Finances, du Commerce, de la Marine & de l'Industrie. Par un Citoyen. (Deux Volumes *in*-12.) A Paris, chez Duchesne. *Suite de l'Article LI. au mois de Mai.*

DANS ce second Extrait nous rendrons compte de ce qui concerne la *Population*, les *Finances* & le *Commerce* : l'Auteur nous réserve apparemment un troisieme Volume, pour la *Marine* & pour l'*Industrie* ; car dans ces deux premiers il n'a point encore rempli l'annonce de ces deux branches.

I. DE LA POPULATION. Un Etat n'atteint le degré où sa puissance peut

ut s'élever qu'au moment où il
mpte autant de sujets qu'il en
ut nourrir. Sur ce principe uni-
rsellement reconnu, la législa-
on politique ne sçauroit trop favo-
ser la Population; mais, comme
bserve judicieusement notre Ci-
yen, son progrès dépend moins
es *Loix Politiques* que des *Loix*
lorales. Dans cet important objet,
ntérêt de la Providence & le bien
e l'Etat s'unissent inséparable-
ent. Les sources de la fécondité
e sont abondantes qu'autant qu'el-
s sont pures & légitimes, l'inno-
nce des mœurs soûtient l'attrait
ui multiplie les liens honnêtes,
attire une bénédiction qui les
nd plus utiles à la patrie. Ainsi
n Législateur, un Monarque qui
nnoît le prix de la Population,
e sçauroit trop veiller à la pureté
es mœurs, retrancher les abus
ui la souillent, & punir les désor-
res qui l'infectent. L'administra-

tion, *conclut l'Auteur*, doit donc porter ses attentions aux plus *petits* détails; rien de ce qui regarde cette Police, ne doit lui paroître indifférent. En pareille matière, des moindres objets négligés naissent les plus grands désordres.

Chez les Romains, les Censeurs étoient établis dans cette intention : l'autorité & la séverité de ces Magistrats nous paroissent une institution tyrannique & insupportable ; elle n'étoit cependant, *comme le remarque l'Auteur*, que le fruit d'une sagesse & d'une *prévoyance* profonde. L'affoiblissement de la République ne commença que par le relâchement de cette discipline. L'humeur & le génie, le goût & les mœurs d'une Nation dépendent de bien peu de chose. Dans ses airs, dans ses manières un peu moins de gêne, un peu plus d'aisance n'ont rien qui allarme le Gouvernement, il paroî-

roit ridicule d'en craindre les
conséquences ; cependant les suites
en peuvent devenir funestes à tout
Etat : *il n'y a point de point fixe
chez les hommes*, dit l'Auteur ; *ils
dégénèrent ou deviennent meil-
leurs.*

Cette observation s'applique
d'elle-même à la Population ; rien
n'y est plus *contraire* que l'*esprit
de galanterie* : notre *législation*
ne s'en est jamais inquiétée : cepen-
dant *il éteint presque le flambeau
de l'hymen. On dira sans doute
que c'est ici une affaire de climat* :
mais, *reprend l'Auteur*, » la lé-
» gislation n'a-t-elle aucun moyen
» pour corriger cette mauvaise
» influence ? . . . . . Les hommes
» viennent au monde sans carac-
» tère, c'est le Gouvernement po-
» litique qui leur en donne un. «
Ceci peut-être donne aussi trop
à l'influence de la législation, &
ôte trop à celle de la nature. Les

hommes ne naissent pas absolument *sans caractere*, mais sans manières & sans mœurs décidées. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas sans raison qu'on s'éleve ici avec zèle contre cette galanterie si funeste aux engagements légitimes. *L'envie*, qui régne parmi nous, *de passer pour le peuple le plus sociable de l'Europe, est la cause de ce désordre.* Sur quoi on remarque ici que le terme de *société*, en notre Langue, est celui dont on entend le moins la signification. L'Auteur en donne une définition misantropique, que nous n'avons garde d'adopter; mais en la développant, il débite d'excellentes vérités sur l'état de notre société. *Le penchant des François pour la société*, dit-il, *met continuellement les hommes & les femmes vis-à-vis de leurs passions, & en augmente la force*; il entretient le *desir de plaire*, & fait tout sacrifier *au soin de conserver la*

beauté. On vit *célibataire dans le sein même du mariage.* La société est le commerce où *l'on contracte le plus de vices ; la galanterie & l'intérêt des passions absorbent tout.* En nous civilisant, nous ne faisons qu'altérer nos mœurs ; en craignant *de passer pour des barbares, nous devenons le peuple le plus barbare*, c'est-à-dire, selon l'Auteur, le peuple qui a le moins de vertus & le plus de vices. Il prouve sans effort que toutes les nuances de cette peinture ne sont qu'une gradation sensible d'obstacles à la Population.

Outre ces vices de mœurs & d'usages, qui empêchent tant d'enfants de naître, il y en a d'autres qui en font mourir beaucoup après leur naissance. Pour se dispenser *du devoir le plus indispensable*, les mères se déchargent du soin de nourrir leurs enfants sur des *nourrices mercenaires* ; pratique moins

meurtrière qu'elle ne devoit l'être, & qui cependant l'est encore assez, pour causer à la *République* un dommage, dont la proportion est de trois à cinq en comparant deux nombres d'enfants, les uns nourris *à la Ville par leurs mères*, les autres nourris à la campagne par des nourrices étrangères.

Une autre source des pertes que fait la Population, c'est la diminution des mariages; une paresse délicate, une molle indolence en éloigne, & en fait les peines & les embarras; un faste, un luxe établi y fait renoncer par le défaut d'un *certain superflu* qui est devenu le *premier nécessaire de cet état.* « C'est » quelque chose de prodigieux, » *dit l'Auteur*, que le nombre de » mariages qu'un carosse uni ou » doré, un certain nombre plus ou » moins grand de chevaux, de » domestiques, de coureurs, de » laquais empêche tous les jours...

» Combien d'hommes l'Etat perd-» il, faute d'un diamant, d'une » étoffe de soie, en un mot d'un » présent de noces ! C'est l'habit, » pour m'exprimer ainsi, qui fait » que l'Etat manque de corps. « *Que de Citoyens ce luxe retient dans le néant* par les mariages qu'il fait reculer selon *la maxime générale*, *qu'il faut avoir fait sa fortune avant de s'engager dans le mariage*; par les *superfluités* qu'il ne prodigue au mariage des aînés qu'en forçant plusieurs cadets au *célibat*; par l'obligation qu'il impose à la plûpart des domestiques de ne contracter aucun engagement, ce qui, selon le calcul de l'Auteur, *anéantit continuellement la quatre-vingtième partie de notre Population*; d'où il conclut que *dans une certaine révolution de temps la classe des valets, en France, aura entiérement absorbé celle des maîtres.*

En attendant elle *épuise les autres classes de la société, qui sont obligées de suppléer à son défaut.*

Une nouvelle cause qui diminue *tous les jours* notre Population, c'est, dit notre Citoyen, *l'esprit philosophique, mais non de Philosophie.* » Presque toujours, chez nous, un Philosophe » est un mauvais Citoyen. Ce » nom ... qui annonçoit autrefois » les devoirs des hommes, indique aujourd'hui les vices « &c.

Enfin le dernier obstacle à notre Population vient de la débauche qui regne sur-tout dans les grandes Villes, qui attaque le sang le plus illustre, qui se perpétue par elle-même, ou par ses effets pernicieux dans les familles les plus cheres à l'Etat; qui va chercher, dans les secrets de la Médecine, des spécifiques, dont la découverte & les succès deviennent encore une amorce de crimes & une occa-

ſion de nouveaux déſordres. L'Auteur trace ici une cenſure forte, énergique, vertueuſe, humiliante toutefois pour le genre humain, qui auroit dû ne jamais mériter des reproches de cette nature.

Mais ſans nous étendre davantage ſur ces cauſes qui précipitent la dépopulation, recueillons ici trois principes inconteſtables d'où la Politique tirera toutes ſes régles, quand elle entreprendra ſérieuſement de réparer les pertes que ſouffre notre Population.

» 1° C'eſt du degré général de » ſubſiſtance que dépend toujours » le nombre des hommes. 2° La » Population d'un Etat ne ſera ja- » mais conſidérable, quand celle » des laboureurs ne ſera point flo- » riſſante. 3° C'eſt de l'aiſance de » celle-ci que dépend tout l'édifice » de la Population générale. « On n'eſt guères flatté de ſe voir à la tête d'un grand nombre d'enfans;

quand cette famille doit partager l'infortune du père & l'augmenter.

L'Auteur convient que parmi *les laboureurs & les pauvres* il naît encore beaucoup d'enfants; mais il soûtient avec fondement que la *plûpart périssent* ordinairement en *bas âge*, faute d'une bonne ou d'une suffisante nourriture, semblables *aux plantes* dont l'accroissement & la durée dépendent de la qualité & de la quantité des sucs nourriciers. De-là vient que la Population des Paysans Anglois, comparée à celle des Paysans François, est, dans la raison directe de leur aisance nationale, ou dans la proportion de trois à deux. Cette régle doit également s'étendre à toutes les autres classes de Citoyens.

Aucun peuple sur la terre, ajoûte l'Auteur, *ne s'expatrie plus facilement que le François :* il en conclut que nos Loix Civiles *sont*

mauvaises, puisqu'elles ne *réforment* pas un penchant *qui tend directement à la destruction de la République*, & qu'elles ne nous inspirent pas *un certain amour de la patrie, sans lequel il ne sçauroit y avoir de République.* Il faut avouer cependant que le plus souvent c'est moins un dégoût de la patrie, qu'un goût de légèreté & de libertinage, qui répand chez l'Etranger tant de François errants & vagabonds. En général les François transplantés soupirent toujours après leur patrie, & ne manquent guères d'y revenir, s'ils peuvent s'y procurer un état gracieux. Cet attrait ne passe pas peut-être à la première génération : n'en est-il pas de même des Etrangers qui s'établissent en France? La raison de cet effet est la même pour tous : c'est qu'un enfant ne connoît point d'autre patrie que le sol où il est né & où il a été élevé.

Parmi les causes qui ont dépeuplé la France, l'Auteur n'a pas oublié la révocation de l'Edit de Nantes : non content de répéter les cris qu'on a récemment & témérairement élevés contre cet Acte, & que nous avons eu ailleurs occasion de repousser, notre Citoyen hazarde ici des maximes singulières : » Qu'on ne parle point, » *dit-il*, des motifs de Religion. » Dans ces occasions, elle sert tou- » jours de prétexte au parti qui » veut devenir dominant. La véri- » table Religion n'a point tant de » fiel..... D'ailleurs la séparation » d'avec l'Eglise ne doit point en- » traîner celle des sujets de l'Etat. « Dans la Monarchie, comme dans la Hiérarchie, les motifs de Religion sont le plus ferme appui de l'autorité : le peuple ne respecte pas long-temps ce que ses Maîtres font profession de négliger..... En révoquant l'Edit de Nantes, on ne

ſongea point à rendre le parti Catholique *dominant*, il l'étoit; on vouloit ſeulement qu'il n'y eût point d'autre parti dans l'Etat, dont la force conſiſte plus dans l'union que dans le nombre de ſes membres. Quoique, parmi les Proteſtants, il y ait des ſujets fidèles, leur ſecte ne remue-t-elle pas en France, dès qu'elle voit le Royaume agité par des troubles domeſtiques ou par des guerres étrangères? Séparés de l'Egliſe, ils n'ont paru que trop ſouvent diſpoſés à ſe ſéparer de l'Etat. Il faut les contenir, pour n'être pas obligés de les perſécuter, & pour les ramener par la douceur de la perſuaſion, par la modération du Gouvernement; on y a réuſſi dans toutes les Provinces où ils n'ont pas trouvé des forces ou des reſſources locales.

Si l'Auteur n'eut pas ſemé, dans ſon Ouvrage, pluſieurs traits d'un

Christianisme sincère & épuré; quelques-unes de ses maximes le feroient soupçonner d'indifférence sur la Religion. Nous ne les regardons que comme les éclats d'un zèle qui, s'échauffant sur son objet, oublie tous les autres & s'aveugle. En plaidant pour la Population, peu s'en faut qu'il n'anéantisse tout le Clergé; qu'il ne marie tous les soldats; qu'il n'émancipe tous les enfants dès *l'âge de sept ans*, pour qu'ils puissent s'établir malgré leurs parents; qu'il ne dépouille la Noblesse de tous ses privilèges; qu'il n'établisse une inquisition redoutable contre tous les Célibataires; qu'il n'abolisse les droits d'aînesse; qu'il n'abroge les Loix qui s'opposent aux mésalliances; qu'il n'abandonne toutes nos Colonies; qu'il ne donne, en France, un asyle & un centre fixe au Judaïsme. » Il faut, *dit-il*, qu'après un certain période de temps révolu, l'Amé-

rique ait entiérement dépeuplé la France..... que notre Clergé absorbe toutes les autres branches de notre Population... Peut-être qu'après trente campagnes en Allemagne & vingt en Italie, il ne resteroit, en Europe, de la France, que le seul nom de François " &c. Il ajoûte que les Etats voisins, toujours nos rivaux & souvent nos ennemis, n'ont pas les mêmes malheurs à craindre pendant la guerre, & que leur Commerce & leur Population n'en souffrent aucun dommage en comparaison du nôtre. Ce seroit-là inviter ces Puissances à nous déclarer une guerre éternelle, si elles ne connoissoient pas mieux leurs forces & les nôtres que ne les connoît notre Citoyen. C'est cependant sur des calculs en forme qu'il fonde ces résultats effrayants; tant il est vrai qu'on abuse du calcul comme de tout le reste, & que

c'eſt un inſtrument qui ſe prête aux fauſſes comme aux vraies démonſtrations.

Nous ne nous arrêterons point à examiner les plans de réforme que l'Auteur propoſe ; ils contiennent beaucoup d'Articles auſſi bizarres, que les beſoins où l'on les applique, ſont quelquefois imaginaires. Juſqu'ici tout ce que nous avons remarqué de mieux dans ces ſpéculations œconomiques, c'eſt la néceſſité d'encourager l'Agriculture pour augmenter nos ſubſiſtances ; de répandre plus d'aiſance parmi nos Laboureurs, pour animer leur Population ; d'empêcher des profeſſions moins utiles, de ſe peupler aux dépens de celle qui eſt deſtinée à la culture ; de diſtribuer les Manufactures dans nos Provinces ; de diminuer le nombre des Citoyens qui habitent les Capitales ; d'ôter aux François la facilité de s'expatrier ; de proſcrire

t esprit philosophique qui ne
nnoît de vertu que le patrio-
me, quoiqu'il ne connoisse point
patrie, & qui décrie le célibat
ns l'Eglise & multiplie les Céli-
taires dans l'Etat; enfin d'oppo-
r des barrières au luxe, à la
rruption, à la débauche & à
rréligion, dont le progrès, en
lâchant tous les principes des
œurs, affoiblit dans le Royaume
us les ressorts de la Puissance.
lotre Citoyen soûtient que, si le
*linistère ne se mêle point des
œurs de la Nation*, jamais elle
e sera florissante. On s'en repose
op sur les gens d'Eglise; *ils n'en-
isagent*, dit-il, *l'incontinence que
ar rapport à l'autre vie, son in-
uence sur les choses de celle-ci*
oit armer contre elle tout le pou-
oir des Ministres & des Magistrats
itoyens. Après quelques traits
appants sur les désordres qui cou-
nt de cette source, l'Auteur s'im-

terrompt : *J'oublios*, dit-il, *qu'il y a peine de pédantisme pour tout Ecrivain politique, qui ose entrer dans ces détails de morale. Cette matière est renvoyée aujourd'hui aux Prédicateurs qu'on écoute toujours, & qu'on ne suit jamais.* L'Auteur veut dire qu'on ne pratique pas ce qu'ils disent. Le terme *suit* est équivoque.

Pour calmer le zèle de l'Auteur sur bien des Articles qui l'allarment ou l'irritent vivement, nous le prions de faire attention, 1° Qu'on ne peut pas toujours prévenir bien des circonstances fâcheuses, où les Rentiers sont nécessaires à l'Etat; quoiqu'il fût très-fâcheux qu'il y eût toujours, dans leur classe, *cinquante mille sujets* qui *eussent vendu leur postérité au Roi, à raison de dix pour cent.* 2° Que les choses étant, en France, sur le pied où elles sont depuis bien des siècles, le Royaume n'a point à crain-

ire une disette de grands Seigneurs & de Noblesse : dans ces ordres & dans beaucoup d'autres, l'Etat ne sentira jamais un grand défaut de sujets. 3° Que ces classes n'ont rien à restituer à celle des Laboureurs, parce qu'elles n'en ont rien reçu. 4° Que l'Eglise ne prend guères davantage sur l'Agriculture ; & qu'en la traitant avec aussi peu de considération que notre Citoyen lui en témoigne, on aviliroit bientôt son ministère & le culte Chrétien ; qu'on se refuseroit la ressource la plus efficace pour le rétablissement & le maintien des bonnes mœurs. Qu'enfin lorsqu'on desire pour l'Etat un progrès de Population ; il n'est jamais permis d'oublier, beaucoup moins de contredire les éloges donnés depuis dix-huit siècles au Célibat Evangélique. Jésus-Christ & ses Apôtres ont toujours protégé les droits d'une sage & judicieuse administration ;

ils ont connu l'accord de la perfection Chrétienne, & de ses engagements avec le bonheur & la gloire des Empires; ils ont vu que des Loix communes du Christianisme bien observées, il résulteroit une force politique, à laquelle un petit nombre de Célibataires, fidèles aux devoirs de leur état, ne pourroit porter aucun préjudice. Voilà ce que nos Ecrivains œconomiques ne devroient jamais perdre de vuë. Ne s'en trouvera-t-il donc aucun qui ait assez de sens & de vertu, pour honorer sa Religion, en raisonnant sur les intérêts de sa patrie?

II. Des Finances. Anciennement les Etats les moins riches étoient les plus puissants; l'or des Perses ne pût résister au fer des Grecs: aujourd'hui le systême est changé; les *Finances*, dit notre Auteur, *sont le nerf de la Puissance*. Pour élever les nôtres au

veau de celles de nos voisins &
e nos rivaux, il ne suffit pas que
; somme de nos monnoies égale
elle des leurs, il faut qu'elle la
irpasse dans la même proportion,
ue notre Royaume surpasse ces
tats en étendue & en population,
e-sorte qu'en France les canaux
oient toujours aussi pleins & la
irculation aussi active que dans
es Etats plus bornés. En un mot,
il faut que le Capital de nos Finances étant distribué à tous les
François, & celui de ces Etats
étant pareillement divisé entre tous
leurs sujets, les portions qui de
cette division reviendront aux différents particuliers de chaque Nation, soient égales. Dans ce calcul
de comparaison, on ne doit pas
oublier les *billets*, ils ont la même
fonction que les espèces; tandis
qu'elles *jouent un rôle, ils en
jouent un autre; ils ouvrent une
infinité de branches d'Industrie &*

de Commerce. Notre Auteur entre ici dans des calculs d'où il résulte » qu'il manque à nos Finances res- » pectivement à celles d'Angle- » terre une somme de neuf cents » millions en espèce, & une autre » relativement à notre grandeur » de six milliards en papier. «

Pour atteindre un équilibre dont nos Finances sont si éloignées; selon notre Auteur, il ne suffit pas d'en *réformer*, il faut en *refondre* en entier tout le systême. Comme le plan qu'il en trace, exécuté à la rigueur, *bouleverseroit* infailliblement tous les ordres de l'Etat, nous n'en pouvons extraire que quelques principes, dont l'application salutaire remédieroit sans violence à la plûpart des vices qu'on remarque dans notre administration.

En fait de Finances *tout dépend de l'emploi qu'on en fait*, c'est-à-dire, d'une sage œconomie, qui les dispense dans tous les canaux

le la circulation ſelon la propor-tion qui leur convient ; qui n'étende jamais ſes faveurs ſur les Arts au-delà des beſoins de l'Induſtrie, & qui accommode ſes graces à la valeur & à la nature des ſervices. De-là la néceſſité d'empêcher tout ce qui fait trop *pencher d'un côté les Finances de l'Etat*, comme l'acquêt de *Provinces entières en biens fonds par de riches Tenanciers* ; les privilèges excluſifs de certaines compagnies, qui *attirent les tréſors* de l'Etat dans les *coffres* de leurs Actionnaires ; le ſyſtême de *régie* qui rend *poſſeſſeurs* de nos Finances ceux qui n'en devroient être que les *régiſſeurs* ; les Villes trop grandes qui font des *gouffres* où ſe *précipitent* les richeſſes publiques ; la multiplication des penſions qui *multiplie les tributs* ; les récompenſes pécuniaires qui, prodiguées à la bravoure, l'affoibliſſent, ou qui trop

continuées, ou trop déplacées sur certains Artistes, excitent moins l'industrie qu'elles ne la font languir; l'intérêt de l'argent à un trop haut prix, qui fait couler chez l'Etranger les revenus du Royaume; la consommation des matières d'or & d'argent, qui appauvrit toutes les veines de la circulation; les abus introduits parmi les Munitionnaires de nos Troupes, qui *font plus de mal à la Monarchie que les plus formidables armées de nos ennemis*; la continuation de ces campagnes, dont une *seule coûte plus à l'Etat que la perte d'une Province, &c.* Ces objets sont d'autant plus importants qu'il en est des Etats, comme des particuliers: ceux *qui peuvent le plus* en Finances, *font toujours la Loi à ceux qui peuvent le moins.* » Les » désordres des Finances d'un peu» ple sont connus aujourd'hui de » tous les autres. C'est sur l'état

de

» de ses richesses ; que ses voisins » fondent toutes leurs vues..... Ce » ne sont point les batailles qui » décident, c'est le temps qu'on » emploie à les gagner ; parce que » c'est toujours le temps qui épuise » les Finances.... Par-là chaque vic- » toire approche toujours l'Etat de » plus près de sa ruine, » lorsque, devant ses ennemis, ses Finances s'abaissent autant que ses armes s'élevent.

III. Du Commerce. Dans la Politique moderne, les Finances étant devenues *le nerf de la Puissance*, tous les Etats s'arrachent à l'envi la masse des métaux qui circulent dans le monde. Le Commerce est l'instrument dont ils se servent pour l'attirer de leur côté. De-là vient que la Science du Commerce fait une partie considérable de la Science Politique. Louis XIV. eut des vues saines sur cet objet. Chargé de les remplir, Col-

bert, selon notre Auteur, *éleva l'édifice avant de placer l'échafaud*; il préféra les Arts à l'Agriculture, il *fabriqua toujours sans jamais créer.* Osons néanmoins observer que la plûpart des inconvénients, dont on fait aujourd'hui Colbert responsable, n'ont point eu leur source dans son administration; & qu'on y auroit trouvé aisément le remède, si son génie lui eût survécu jusqu'à présent. Il falloit ce génie pour nous créer des Manufactures, & pour élever la balance de notre Commerce; il n'en falloit qu'un moindre pour soûtenir la Culture au pair des Fabriques, & pour avancer l'un par l'autre le Commerce d'œconomie & le Commerce de luxe. Nos Auteurs politiques & œconomiques succombent aujourd'hui trop volontiers à la tentation de censurer Colbert.

Quoi qu'il en soit, après la créa-

tion de l'induſtrie en France, notre Auteur a raiſon de prétendre qu'il ne nous reſte plus qu'à rendre le Royaume abondant en denrées de première néceſſité : il en réſultera une puiſſance de Population qui appuyera la puiſſance d'Induſtrie, & qui ſuppléera à ce qu'il y a d'eſſentiellement précaire dans ſa nature. Ce plan ſuivi nous rendra indépendans des autres Nations dans nos beſoins abſolus, & ne nous laiſſera rien à craindre de ce *Machiaveliſme*, auquel tous les Etats ſe ſont voués pour *ſe faire reſpectivement tout le mal qu'ils peuvent.* Après avoir expoſé & ſans doute exaggéré les dangers dont le Royaume eſt menacé par la mauvaiſe adminiſtration du Commerce, l'Auteur propoſe les moyens d'y pourvoir, » en faiſant » de la culture des grains un objet » général de Commerce au-lieu » d'un point particulier de Police;

» en diminuant la Fabrication des
» Laines étrangères, & en augmen-
» tant celles du crû du Royaume;
» en encourageant la culture des
» Soies par des voies mieux diri-
» gées; en rendant libre la Fabri-
» que des Draps pour le Levant,
» & en ouvrant tous nos Ports à ce
» Commerce; en fixant le prix des
» assurances en temps de paix, &
» en les défendant entiérement en
» temps de guerre; en ordonnant
» des peines afflictives contre tous
» les Banqueroutiers du Royaume
» sans exception. « Dans les reproches qu'il fait à notre Gouvernement, & dans les réformes qu'il propose, il y a probablement beaucoup d'excès; mais les éclats de son zèle n'en sont pas moins féconds en traits lumineux, qu'un sage Patriotisme pourroit ériger en principes d'œconomie politique.

ARTICLE LXV.

DISSERTATION sur l'Æther, dans laquelle on examine les différents produits du mêlange de l'Esprit-de-vin avec les Acides Minéraux. (Volume *in*-12. pages 532, sans l'Avertissement.) Par M. Baumé, Maître Apothicaire de Paris. *A Paris, chez Jean-Thomas Hérissant, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.* M. DCC. LVII.

L'Æther, en Chymie, est un Esprit-de-vin altéré, décomposé, déphlegmé. Les anciens Chymistes ont connu les opérations qui conduisent à la décomposition de l'Esprit-de-vin, & par conséquent à la composition de l'Æther; mais ils ne se sont pas

servis de ce mot, & il n'y a guères que vingt ans qu'il s'est établi parmi les Maîtres de l'Art. On peut croire que l'extrême légereté de cette Liqueur a fait naître ce terme. Mais quelle qu'en soit la cause, depuis vingt ans l'Æther est très-célèbre dans tous les laboratoires de Chymie. Trois sçavants Académiciens, M^rs^ Duhamel, Grosse & Hellot, ont été des premiers à étendre les Notions & les procédés qui pouvoient multiplier & garantir les succès en ce genre. M. Macquer, autre Membre de l'Académie, a raisonné très-pertinemment sur l'Æther, dans ses Eléments de Chymie-Pratique, (Tome II. p. 268 & suiv.)

Enfin M. Baumé traite aujourd'hui le même sujet avec beaucoup d'étendue, encore se restraint-il au détail des manipulations : il n'embrasse ni les raisons physiques, ni les propriétés médicina-

les, ni tous les phénomènes chymiques; & il ne prétend pas avoir épuisé toutes les méthodes de faire l'Æther. Cet Auteur, déja reconnu & préconisé comme *très-habile* dans la Chymie-Pratique de M. Macquer, paroît plein de zèle pour étendre les découvertes & pour faciliter les opérations. Son Livre est écrit d'un style clair & instructif. On sent assez qu'étant rempli de procédés chymiques, nous ne pouvons l'analyser de suite. Ce que nous allons dire, exprime l'idée que nous en avons conçue, & doit inviter nos Lecteurs à s'instruire plus parfaitement dans l'Ouvrage même.

L'Auteur n'annonce qu'une Dissertation, mais on peut dire qu'il y en a trois dans ce Volume; une pour chaque espèce d'Æther: car on compte l'*Æther Vitriolique*, l'*Æther Nitreux*, l'*Æther Marin*; trois dénominations, nées des trois

sortes de mêlanges, qui peuvent se faire avec l'Esprit-de-vin ; mêlange d'Huile de Vitriol, qu'on appelle aussi *Acide Vitriolique* ; mêlange d'Esprit de Nitre ; mêlange de Sel Marin. Mais le premier est jusqu'ici le plus célèbre : l'*Æther Vitriolique* attire principalement l'attention des Chymistes ; aussi l'explication qu'en donne notre Auteur, remplit-elle plus des trois quarts du Livre que nous analysons.

C'est une agréable chose à voir dans les laboratoires de Chymie, qu'une Liqueur qui s'évapore si promptement, qu'à peine mouille-t-elle la main où l'on la laisse tomber ; qui est si inflammable qu'elle prend feu, s'il se trouve une bougie allumée dans le voisinage ; qui se charge tellement de l'or dissous dans l'Eau régale, qu'elle le soûtient & ne le laisse point précipiter. Tel est l'Æther.

Celui qu'on appelle *Vitriolique*, se fait en décomposant l'Esprit-de-vin par le moyen de l'Huile de Vitriol. On en a le procédé très-commode & très-facile dans le Livre de notre Auteur (page 28 & suiv.) M. Macquer l'adopte dans ses Eléments de Chymie-Pratique, & l'abrège encore. On prend parties égales, comme six livres, d'Esprit-de-vin rectifié, & d'Huile de Vitriol concentrée; on remue doucement ce mêlange dans une cornue de verre : il bouillonnera & s'échauffera considérablement ; il en sortira des vapeurs qui auront une odeur très-aromatique : ce n'est encore là que de l'Esprit-de-vin, & non de l'Æther. On laisse un peu refroidir la cornue, afin de pouvoir la manier ; on la place dans un bain de sable, échauffé au même degré ; on lute à cette cornue un balon percé d'un petit trou qu'on doit déboucher de temps en

temps, pour faciliter la sortie de l'air; après quoi on distille le mêlange par un feu de charbon capable d'entretenir la Liqueur toujours bouillante; il passera d'abord six onces d'Esprit-de-vin très-aromatique, après lequel viendra l'Æther. On continue le feu, jusqu'à ce qu'on apperçoive des vapeurs blanches qui remplissent la cornue & le récipient, vapeurs accompagnées d'une odeur forte d'Esprit sulphureux volatil : ceci marque que la distillation de l'Æther est faite; elle dure ordinairement quinze à seize heures. On délute alors le balon, on verse ce qu'il contient dans un flacon de cristal bien bouché; on aura environ trois livres, huit onces de Liqueur. Mais on conçoit qu'elle n'est pas encore rectifiée; elle contient de l'Esprit-de-vin, de l'Æther, quelque portion d'Huile-douce qui monte toujours avec l'Æther, & un peu

d'Esprit sulphureux qui s'y mêle durant l'opération. Il faut donc séparer l'Æther : ce qui se fait de cette manière. On met d'abord, dans le flacon qui contient toute la Liqueur, un peu d'Huile de Tartre par défaillance : on secoue le vase, & dans l'instant du mêlange on éprouvera une odeur suave qui est celle de l'Æther, au-lieu de l'odeur sulphureuse que la Liqueur avoit auparavant. On verse le mêlange dans une cornue de verre ; on la place sur le bain de sable d'un fourneau de lampe ; on ajuste un petit balon à la cornue, & l'on distille à la chaleur de quelques mèches. La Liqueur qui tombera dans le récipient, sera l'Æther. Si vous la mêlez avec de l'eau dans un flacon, quelque agitation que vous donniez au vase, l'Æther prendra toujours le dessus.

Nous ne donnons au reste ici que l'essentiel du procédé. Le Livre

de l'Auteur est plus instructif. Il rend compte de tous les produits que donne la combinaison de l'Esprit-de-vin & de l'Huile de Vitriol ; c'est comme l'Analyse de toute l'opération. L'Auteur expose jusqu'à onze produits qu'il fuit & traite l'un après l'autre. Au troisième, qui concerne l'Æther même, il y a un *état* très-curieux *des matières minérales, sur lesquelles l'Æther Vitriolique a été essayé* ; on marque les changements qu'il a opérés sur quelques-unes, & la constance des autres à lui résister. Par exemple, l'Æther dissout sur le champ les Baumes de Canada, de Copahu, de la Mecque, du Pérou, & presque toutes les Huiles. Il enleve tout l'or dissous par l'Eau-régale, & il ne le laisse précipiter qu'à mesure qu'il s'évapore. Si l'on met de cet Æther, ainsi chargé d'or, sur une lame de fer polie, il la dore

très-bien, & la dorure reste assez long-temps malgré le service. Au contraire, l'Æther ne retient rien de l'argent de coupelle, mis en dissolution par l'Esprit de Nitre ; il précipite seulement ce minéral. L'Æther n'opère rien sur l'Acacia, le Bol d'Arménie, la Cochenille, le Corail, le Gerofle, le Syrop violat &c. mais il tire des teintures d'une multitude de matières minérales : c'est ce qu'on nous détaille ici.

L'Auteur passe à *l'Æther nitreux :* il se fait avec l'Esprit-de-vin & l'Esprit de Nitre très-fumant. On mêle ces deux Liqueurs dans une forte bouteille de verre, qu'on bouche ensuite avec soin, & qu'on met reposer dans de l'eau très-fraîche. Au bout de sept ou huit jours l'Æther sera formé, on n'aura qu'à le séparer de l'Acide; De six onces d'Esprit-de-vin & quatre onces d'Esprit de Nitre

on tirera par cette méthode jusqu'à quatre onces d'Æther. Telle est la manipulation de M. Baumé, qui a fait d'autres expériences même très-dangereuses, témoin celle qu'il rapporte à la page 278 & 279. Après avoir bouché fortement sa bouteille qui contenoit le mêlange, & l'avoir établie dans un sceau d'eau très-fraîche, il se fit un bouillonnement qui fut suivi d'une explosion semblable à un coup de canon. La bouteille se brisa, le sceau s'en alla en éclats, les morceaux de verre furent poussés à la hauteur de quarante pieds. Heureusement l'Observateur s'étoit mis à l'écart; & les parois du sceau empêcherent que les fragments de la bouteille ne fussent lancés latéralement avec autant de violence qu'ils le furent en hauteur. L'eau amortit aussi l'effort. Voilà les dangers du métier. Un Chymiste qui fait des tentatives,

a besoin de courage, & plus encore de prudence ; car l'ame la plus brave n'a, en ce genre, aucune ressource contre les accidents. On oppose à un ennemi armé la force, l'industrie, l'égalité des armes, la faveur des circonstances ; mais un mêlange Chymique, dont on ignore la puissance & les effets, attaque, renverse & détruit sans qu'on puisse se mettre en défense.

L'*Æther Marin* se fait par une opération très-longue, très-difficile, & très-ennuyeuse. L'Auteur la détaille, & se propose de l'abréger dans la suite si la chose est possible. Nous ne l'indiquerons point, parce qu'elle est trop compliquée pour être susceptible d'abrégé. Cet *Æther Marin* est une sorte d'Etre Chymique encore bien neuf ; peu de personnes ont tenté de le produire, peut-être parce que l'*Æther Vitriolique* satisfait à toutes les usages qu'on peut espérer, ...

Chymie & en Médecine, de la Liqueur éthérée.

Telle est l'idée sommaire du Livre de M. Baumé ; il nous a beaucoup intéressés, & il mérite d'être redonné au Public avec toutes les Additions que le zèle de l'Auteur ne manquera pas de faire naître.

ARTICLE LXVI.

LETTRES CRITIQUES, ou *Analyse & Réfutation de quelques Écrits modernes contre la Religion. Tomes IV. & V.* A Paris, chez Hérissant, &c. M. DCC. LVI. *Suite de l'Article XLVIII. au II. vol. d'Avril.*

A La fin de son quatrième Volume, l'Auteur interrompt la suite de ses Analyses critiques, pour traiter deux points qui ne sont

point étrangers à l'objet de son zèle : leur importance nous engage à nous y arrêter un moment.

Lettre XL. *Sur l'incrédulité des Faux-Sçavants.* Comment arrive-t-il que la Religion paroît incroyable ou douteuse à tant de génies cultivés & même versés dans les Sciences les plus abstraites ? Voilà un problême dont cette Lettre va nous donner une solution qu'on tire également, & de la disposition de ces Sçavants, & de la nature de la foi.

Dans les Sciences humaines, l'imagination s'orne & s'embellit ; le sentiment se perfectionne & s'éleve ; le jugement se forme & s'enrichit ; le génie déploie en liberté ses talents & ses forces ; il soumet, en quelque sorte, à son empire tous les objets qu'il attaque ; ses progrès, ses découvertes, ses conjectures & ses systêmes sont le fruit de ses travaux & de son

industrie. Dans la carrière où il s'élance, il ne trouve rien qui gêne ses goûts & ses penchants : sa vanité s'enfle & s'enyvre de son excellence, sans que le cœur & ses passions rencontrent aucune chaîne qui les captive.

Dans l'étude du Christianisme, à l'école de la foi, l'imagination profane ne trouve qu'un désert saint & aride; le génie audacieux ne voit que des entraves sacrées, & des mystères couverts d'un voile impénétrable : une autorité suprême en ordonne la créance absolue ; des régles austères répriment les penchants vicieux ; des Loix terribles ordonnent la pratique pénible des plus pures vertus. La foi égale les Sçavants aux Ignorants ; elle courbe leurs têtes sous le même joug ; leur bonheur & leur malheur essentiel dépend également de leur humble docilité & de leur fidèle obéissance :

cette foi même eſt un don divin ; on le reçoit ſans l'avoir mérité. Sous ſa diſcipline, le Sçavant eſt réduit à une enfance dont il rougiroit dans l'empire des Lettres qu'il cultive : on ne permet à ſes lumières que l'examen des motifs qui l'obligent à croire des myſtères qu'on lui défend de ſonder. Les ſecours qu'on lui promet pour accomplir de ſi grands ſacrifices, ne fortifient la foibleſſe de ſon cœur qu'en humiliant l'orgueil de ſon eſprit.

Voilà l'écueil des Faux-Sçavants & la ſource de leur incrédulité : il ſemble qu'ils ne ſçauroient pardonner à la Providence d'avoir mis la foi & le ſalut à la même portée pour eux & pour le peuple : cette divine œconomie qui caractériſe une bonté univerſelle, ſcandaliſe, en quelque ſorte, leur préſomption particulière ; ils aiment mieux ſe perdre dans l'abyſme de leurs pro-

pres ténèbres, que de se sauver à la faveur des lumières communes. Après tout, ce qui les revolte le plus, ce n'est pas l'incompréhensibilité des mystères; les phénomènes qui leur sont les plus familiers dans la nature, ne surpassent guères moins leur intelligence; la sainteté des devoirs que la foi impose, les rebute beaucoup plus que l'incompréhensibilité des dogmes. Cependant la perfection de ces devoirs est marquée à un sceau divin qui garantit la vérité des Mystères; la morale & les dogmes du Christianisme coulent de la même source; la sainteté de l'une devroit donc plutôt être un attrait qu'un obstacle à la foi des autres; elle devroit lever plutôt que fonder les répugnances qui naissent de leur incompréhensibilité, si la plus vive, comme la plus secrette racine de l'incrédulité, ne sortoit pas de la corruption du cœur

humain. Nous ſommes honteux de ne donner qu'un ſommaire ſi tronqué d'une Lettre, où l'on fait ſi bien ſentir la folie inconcevable & la témérité inexcuſable des Sçavants incrédules.

LETTRE XLI. *Sur l'uſage des Livres.* Le progrès exceſſif que font, dans notre ſiècle, la corruption & l'irréligion, n'a point de cauſe plus prochaine que la multiplication des Livres qui reſpirent le libertinage & l'impiété. Ce ſont deux poiſons qui, mêlés enſemble, doivent cauſer dans le monde les plus affreux ravages. L'un conſume dans le cœur tous les germes de l'innocence, & y allume le feu des paſſions les plus honteuſes ; l'autre obſcurcit & éteint dans l'eſprit tous ces principes lumineux, où la conſcience puiſe la notion des vices & des vertus, & d'où elle tire des forces contre les paſſions & leurs aſſauts. La lecture de ces

Livres est une source publique de désordres & de scandales pour la société, de chagrins & d'opprobres pour les familles, de confusion & d'indépendance dans tous les ordres de l'Etat. Les Lecteurs les plus éclairés & les plus vertueux ne le sont pas trop pour n'avoir rien à craindre de la contagion de ces Livres; combien la lecture en doit-elle donc être meurtrière pour tant de personnes de tout âge & de tout sexe, qui s'y livrent avec une avidité & une témérité égales à leur impéritie & à leur fragilité! Dans cette Lettre, notre Critique expose & déplore les suites de cet abus avec une véhémence, qui doit frapper & allarmer tous les Tribunaux. L'Etat peut-il être insensible aux pertes de la Religion? Les meilleurs Chrétiens de notre Monarchie seront toujours ses meilleurs sujets.

Après ces deux Lettres qu'on
it regarder moins comme des
ts que comme de légères dif-
ssions, où l'Auteur est entraîné
: la nature même de sa matière;
entre dans le plan de ses Ana-
es, & il continue l'examen &
réfutation des Livres qu'il croit
ntraires à la Religion.

Lettre XLII. *Sur l'Esprit des*
ix. Après un éloge de ce fameux
uvrage & de son illustre Auteur,
tre Critique entre en matière;
remonte d'abord à la source
où doit couler *l'Esprit des Loix*,
est-à dire au suprême Législateur
où les Loix tirent leur essence,
ur utilité & leur force, ne pou-
ant être bonnes & valides qu'au-
int qu'elles sont conformes aux
uës & aux intentions de ce pre-
nier Fondateur de toutes les so-
iétés légitimes, & de ce Vengeur
bsolu de toute injustice humaine.
Or, dans le Livre qu'on nous

donne pour l'*Esprit des Loix*, loin de comparer la nature & le but de toute législation humaine avec cette législation divine, loin d'approuver les Loix nationales selon leur liaison, ou leur répugnance, avec ces principes éternels & universels qui, parmi les hommes, doivent être toujours inviolables, & selon leur proximité ou leur éloignement des fins où tendent irrévocablement toutes les institutions divines ; M. de Montesquieu s'attache uniquement aux climats, aux mœurs, aux coûtumes, aux intentions des peuples particuliers : le centre auquel il rappelle toute législation particulière, n'est jamais que le bonheur particulier que se proposent les sociétés différentes. N'eussent-elles qu'une constitution assortie uniquement à l'esprit de brigandage & de piraterie ; la prospérité où elles aspirent, ne pût-elle être que
le

le fruit des iniquités qu'elles se permettent ; leur législation, quoiqu'appropriée à une constitution si odieuse & si injuste, à un Gouvernement de Barbares & de Corsaires, ne s'en accordera pas moins avec le principe dont M. de M. fait la base de toute Jurisprudence nationale. L'Esprit des Loix est donc un systême où la législation ne peut être défectueuse que par des vices qui seroient, dans la constitution de l'Etat, un principe de ruine ou de foiblesse.

Par ce raisonnement, dont la force est invincible, on démontre ici que l'*Esprit des Loix* est un Ouvrage où les idées & les régles de justice & d'injustice sont arbitraires & fléxibles ; qu'elles se plient aux caractères & aux mœurs de chaque nation ; que ces mœurs n'étant, selon M. de M., qu'une *affaire de climat*, l'influence du

ſol doit être l'inſpiration du Légiſlateur ; & qu'enfin la Loi doit plutôt prendre ſa forme des mœurs nationales, que leur donner la ſienne. Eſt-ce donc là l'*Eſprit des Loix*? En peut-on donner le titre à un Ouvrage, dont preſque toute la ſubſtance, bien analyſée, ſe réſout en des propoſitions ſi évidemment fauſſes ?

L'*Eſprit des Loix* eſt un vaſte labyrinthe, où l'érudition la plus vaſte, ſans être la plus exacte, s'élance dans une immenſe carrière ; où ſa trace lumineuſe s'obſcurcît ſouvent & s'éteint dans des ténébres ménagées avec art ; où un génie également heureux & ſubtil s'égare & ſe retrouve avec aiſance ; où ſa main légère rompt & renoue avec adreſſe le fil de ſa marche quelquefois tortueuſe, & toujours agréable. Sans entreprendre de le ſuivre, notre Critique l'arrête ſur trois chefs prin-

cipaux, *les Loix, la vertu relative au Gouvernement, & la Religion.*

1°. Selon M. de M., les Loix de la nature..... *dérivent uniquement de la constitution de notre être :* ce sont les Loix que *l'homme recevroit dans un état sauvage avant l'établissement des sociétés*..... où l'*égalité cesse & l'état de guerre commence.* La Loi en général est la *raison humaine entant qu'elle gouverne tous les peuples de la terre.* Les Loix qu'elle dicte, *sont tellement propres à chaque peuple, que c'est un grand hazard,* si celles d'une Nation peuvent convenir à une autre..... *En choquant tous les usages reçus, en confondant toutes les vertus,* (les Législateurs de Crète & de Lacédémone) montrerent à l'univers *leur sagesse*..... » On ne doit point » statuer, par les Loix divines, ce » qui doit l'être par les Loix hu-

» maines, ni régler par les Loix » humaines ce qui doit l'être par » les Loix divines. Ces deux sortes » de Loix diffèrent par leur ori- » gine, par leur objet & par leur » nature. «

Ce n'est point de la constitution humaine, *reprend notre Critique*, c'est uniquement *de la sagesse & de la sainteté de Dieu* que dérivent les Loix de la nature. Que l'homme soit en solitude ou en société, par-tout la main de son Créateur grave dans son ame l'ordre ineffaçable de ses devoirs essentiels : qu'il soit fidèle à les remplir, la société ne sera point pour lui *un état de guerre*; la charité & l'équité ne lui permettent de prendre les armes que dans le cas d'une juste défense ; ce n'est point aux liens de la société, c'est aux passions de ses membres que la guerre doit sa naissance.

Le Gouvernement des hommes

n'eſt point abandonné à la *raiſon humaine* ; la *raiſon divine* en doit être l'arbitre, elle eſt la ſource d'où émane le pouvoir des Princes : il ne peut avoir de plus noble origine.

Si *le local des pays*, ſi la nature des Gouvernements jettent quelques variétés dans les Loix & dans les Uſages, ces variétés doivent être toujours conformes & ſubordonnées aux Loix de l'équité. Nul climat, nul Gouvernement n'a droit de porter, ni d'adopter aucun Statut contraire à l'Empire univerſel que la Juſtice doit exercer dans le monde.

Choquer les uſages légitimes, confondre toutes les vertus, ſeroit, dans un Légiſlateur, moins un trait de ſageſſe ſupérieure, qu'un abus monſtrueux de l'autorité qu'on lui confie.

Les Loix humaines ne doivent point ſe ſouſtraire, mais s'attacher au joug des Loix divines, & en

tirer leur force, comme elles en tirent leur origine. Les objets des unes & des autres doivent s'allier sans se combattre, & leurs intérêts s'unir sans se nuire. C'est ainsi qu'en renversant sans effort le systême de M. de M. sur les Loix, notre Critique les anime d'un *esprit* bien plus noble. Sur ces premiers Articles que nous rapportons, on peut juger des autres que nous omettons.

2°. En désignant le principe relatif à chacun des trois Gouvernements qui partagent l'Empire du monde, M. de M. avance que, dans le Monarchique, les *Loix tiennent lieu de toutes les vertus, dont on n'a aucun besoin ;* que le principe de ce Gouvernement est *l'honneur*, comme la *crainte* est le principe du Gouvernement despotique ; que l'honneur est le *préjugé de chaque personne, de chaque condition*, & tient lieu de

vertu &c. Nous ne parlerons ici que du Gouvernement Monarchique. Dans la néceſſité où nous ſommes d'omettre tant d'utiles diſcuſſions, nous nous contentons d'abrèger celle qui doit nous intéreſſer davantage. Avec les réflexions les plus ſimples & les plus communes, notre Critique démontre le vice & l'inſuffiſance du principe, ſur lequel l'Eſprit des Loix fait rouler toutes les Monarchies.

Selon M. de M., il n'y a que les Républiques où la *vertu* ſoit l'ame du Gouvernement. Quoi! dans tout Gouvernement, le goût de la vertu n'eſt-il pas néceſſaire pour inſpirer l'amour du devoir? Devant le Monarque plutôt que devant la Loi, l'intérêt plie, l'ambition s'abbat, la lâcheté tremble; mais la dépendance peut leur devenir indifférente & la révolte favorable. Il n'y a que la *vertu* dont la fidélité ſoit à toute épreuve;

les motifs de cette fidélité ne sont point arbitraires comme les préjugés nationaux, ni versatiles comme les intérêts mondains : ils sont tirés du principe où la Loi remonte comme à sa source, de l'ordre dont Dieu est l'Auteur, & des régles de sa Providence : de-là vient leur force & leur immutabilité, dont le caractère s'imprime dans le cœur des Citoyens vertueux, & rend leur soumission ferme, &, en quelque sorte, inébranlable. Se transporter donc, comme M. de M., loin de toute Religion naturelle & révélée, récuser l'une & l'autre pour guide dans la recherche *de l'Esprit des Loix*, c'est chercher cet esprit hors du regne de la vérité ; c'est se renfermer dans l'enceinte des passions, des préjugés & des erreurs humaines, pour monter, sur leurs ressorts, les rênes du Gouvernement Monarchique ; c'est par conséquent

lier à sa constitution, ou du moins y laisser tous les principes qui peuvent la détruire ou la corrompre; c'est cacher, dans le sein même du pouvoir monarchique, des levains toujours prêts à s'enfler & à l'étouffer au premier instant de foiblesse ou de mollesse dans l'exercice de ce pouvoir, ou d'abus & d'excès dans l'usage de sa force : car après tout, les Monarques sont des hommes; la pourpre ne les garantit ni des vices de l'humanité, ni des écueils de la royauté; leur sagesse peut avoir ses éclipses, ce sont les inconvénients passagers du Gouvernement Monarchique; les sujets en ressentent le contre-coup : alors les révolutions, au moins intestines, sont à craindre, à moins que la vertu des bons Citoyens n'affermisse, par sa fidélité, un thrône chancelant, ou ne soûtienne, par sa patience, un joug trop rigoureux. Ces raisons que

notre Auteur appuie de plusieurs autres & confirme par l'Histoire, ne suffisent-elles pas pour découvrir avec la plus sensible évidence, la fausseté de la maxime avancée dans l'*Esprit des Loix*, sçavoir que les Monarchies *n'ont aucun besoin de vertu?*

3°. Avant que de hazarder ses maximes sur la Religion, M. de M. déclare qu'il *n'examine les diverses Religions du monde que par rapport au bien de l'Etat Civil.* A la faveur de cette précision, l'*Esprit des Loix* réduit toutes les Religions au même niveau dans l'ordre civil & politique; leur vérité & leur fausseté deviennent indifférentes. Dans ce systême, comme l'observe notre Critique, on considère les hommes comme des arbres; les qualités qui différencient les Nations, se tirent du sol où elles sont établies; les principes de leur morale dépen-

dent des éléments de leur machine ; la différence de leurs vices & de leurs vertus répond à celle de leurs latitudes. La liberté de l'homme & la spiritualité de son ame sont comptées pour rien dans l'*Esprit des Loix* ; l'homme n'y figure que comme un animal, dont la nature ne s'éleve pas au-dessus de l'instinct matériel & machinal. Comme la Religion se range ici parmi les coûtumes & les usages populaires, on en assujettit aussi toute la substance & toute la forme à l'influence des climats. La *Religion ancienne*, dit M. de M., *s'accorde avec le climat, la nouvelle s'y refuse..... En disant que la Religion des Espagnols étoit bonne pour leur pays, & celle du Méxique pour le sien, Montezuma ne disoit pas une absurdité..... Le Monachisme est né dans les pays chauds, où on est moins porté à l'action qu'à la contemplation.* Tous ces

paradoxes & mille autres de cette espèce, sont, dans ces Lettres, trop sérieusement réfutés : ne sont-ils pas hautement démentis par l'établissement & le progrès du Christianisme dans toutes les contrées du monde ? Aussi est-ce de toutes les Religions celle que M. de M. ménage le moins. Ne semble-t-il pas s'opposer à sa propagation, quand il dit : » Ce sera une très-» bonne Loi civile, lorsque l'Etat » est satisfait de la Religion déja » établie, de ne point souffrir l'é-» tablissement d'une autre.... Un » Prince qui entreprend de chan-» ger, dans son Etat, la Religion » dominante, s'expose beaucoup... » On donne à l'Etat au moins pour » quelque temps & de mauvais Ci-» toyens & de mauvais Fidèles. «

N'est-ce donc pas, *reprend notre zélé Critique*, pour tout Etat un avantage inestimable, que celui de se désabuser d'une fausse superf-

tition, & d'embrasser la vraie Religion ? Quand la charité & l'innocence sont les fruits propres de ce culte, l'ordre & le bien publics n'en sçauroient souffrir aucun dommage, la cupidité seule peut y perdre; mais toutes ses pertes ne tournent jamais qu'au profit de la société..... Montezuma raisonne en homme qui ignore les droits & le prix de la vérité : tout l'univers appartient à son empire, & le plus grand bonheur de l'homme seroit de n'être soumis qu'aux Loix que dicte la vérité. Quand une Religion fausse seroit, comme le suppose M. de M., *liée avec la constitution de l'Etat*, en brisant ce lien, la vraie Religion ne feroit qu'améliorer cette constitution. Quelque anciennes, quelque invétérées que soient des erreurs & des illusions, l'édifice qu'elles soûtiennent, est toujours caduc & ruineux. En un mot, il n'y a que la

ſuperſtition & ſes abus, la cupidité & ſes vices qui doivent ſe troubler & s'allarmer dans un Etat qui devient la conquête de la vraie Religion.

L'intolérance de cette Religion eſt un dogme que M. de M. ne ſçauroit accorder avec ſon ſyſtême ſur l'*Eſprit des Loix* : il obſerve que *tous les peuples d'Orient croient toutes les Religions en elles-mêmes indifférentes ; que ce n'eſt que comme changement dans le Gouvernement qu'ils craignent l'établiſſement d'une autre Religion ;* qu'*il n'y a que les Religions intolérantes qui aient un grand zèle pour s'établir ailleurs.* En multipliant de pareilles obſervations, l'*Eſprit des Loix* fournit à tous les Gouvernements privés de la vraie Religion des titres pour l'exclure de leurs Etats. M. de M. n'en gémit pas moins ſur l'impoſſibilité où ſont, par ſon

ystême, quelques contrées, comme la Chine, de *recevoir le Christianisme*; mais devant la lumière pure que répandent ces Lettres Critiques, tous ces nuages artificieux s'évanouissent.

En effet, seroit-il étonnant que les peuples idolâtres fussent aussi tolérants que le suppose M. de M.? Dans tous leurs cultes différents, les absurdités sont si palpables, si analogues, que ces diverses superstitions n'ont aucun droit de se disputer la préférence. L'intolérance, *comme le dit notre Auteur*, est un caractère qui ne convient essentiellement qu'à la vérité; le zèle qu'elle a de s'étendre par les Apôtres qu'elle forme, ne vient que de la miséricorde & de la justice compagnes inséparablement attachées à son char. *Omnes viæ tuæ misericordia, veritas, & judicium.*

Ce n'est pas tout: dans l'Esprit des Loix, le pouvoir de la vraie

Religion n'est guères fondé que sur notre foiblesse. *Sa force*, dit M. de M., *vient de ce qu'on la croit..... L'antiquité lui convient, parce que nous croyons plus les choses à mesure qu'elles sont reculées*. Comme si la force de notre foi ne venoit pas de la force des preuves & de la grace qui les accompagne; comme si l'antiquité n'étoit pas un appanage essentiel de la vérité. Les sacrifices, les rites, les pratiques, tout ce qu'il y a de plus divin dans notre culte, l'*Esprit des Loix* n'en fait que des institutions humaines. Il faut que le goût du systême soit bien puissant, puisqu'à un Ecrivain, comme M. de M., il arrache des insinuations calomnieuses contre les Missionnaires Apostoliques. *Il leur est plus aisé*, dit-il, *de convaincre les Princes qu'ils peuvent tout faire, que de persuader aux peuples qu'ils peuvent tout souffrir*; ....

urs disputes, ajoûte-t-il, *venant éclater, on commence à se dégoûter d'une Religion, dont ceux-mêmes qui la proposent, ne conviennent pas.* Ces Missionnaires ont-ils jamais été soupçonnés, ni capables d'une adulation si basse si contraire à la Religion qu'ils prêchent ? Ont-ils jamais été divisés sur la nature, sur la vérité, sur la nécessité du Christianisme ? Combien d'autres traits également odieux & injustes contre cette Religion Catholique ? Par exemple, comparer l'Inquisition de Lisbonne aux persécutions de Dioclétien ; le célibat des Chrétiens avec celui des Payens ; égaler le dogme de la création à la *fatalité des Athées* ; décrier nos principes sur le mariage comme opposés à la *propagation de l'espèce humaine*, nos Hôpitaux comme *augmentant la pauvreté générale & particulière* ; désprouver nos Loix Civiles contre

les *crimes* & les *écrits* qui blessent la Religion &c.

Malgré tous les traits de cette espèce, qui sont semés dans l'*Esprit des Loix*, quelques Lecteurs, dont nous ne soupçonnons pas les intentions, n'y ont vû que l'Ouvrage d'un Ecrivain qui non-seulement *croit* & *aime* la Religion Chrétienne, mais qui, dans toutes les occasions, en parle d'une *manière à en faire sentir la grandeur & à la faire aimer*. On a même fait une Analyse apologétique de l'*Esprit des Loix*, Analyse où l'on résout cet Ouvrage dans une pure hypothèse, dont l'Auteur fait toujours abstraction du Christianisme : mais l'insuffisance de toutes ces Apologies ne paroît que trop évidente dans ces Lettres Critiques.

En effet, dans *l'Esprit des Loix*, les mœurs naissent du climat, la législation s'accommode

aux mœurs ; la Religion se lie à cette chaîne, l'anneau qu'elle y ajoûte, n'est pas moins matériel que les autres ; de l'union de tous ces ressorts homogènes résulte un cercle dont tous les mouvements sont uniformes, les éléments qui le composent & les impressions qui l'agitent, n'étant jamais qu'un produit du climat & de ses influences. Tout cet enchaînement de *Matérialisme* se brise à la rencontre de l'Histoire : la puissance des climats n'a jamais résisté aux révolutions du Gouvernement. Avec la législation & la Religion les mœurs ont changé, & n'ont conservé du climat qu'une empreinte ou une teinture dont personne ne conteste la force & la constance ; cette simple observation renverse l'*Esprit des Loix* dans toutes les parties qu'attaque notre Critique. Qu'on dépouille cet Ouvrage, des graces que le génie y a répandues, des

recherches incertaines que l'érudition y a prodiguées, des conjectures plus ingénieuſes que ſolides, que la licence y a hazardées; alors tout le ſyſtême réduit à ſa vraie valeur n'en aura point aſſez pour impoſer. Ce qu'il y a de plus ſéduiſant dans ce Livre, c'eſt un certain air d'humanité, qui, dans toutes les pages, ſe mêlant à des Critiques plus fines que juſtes, dégénère inſenſiblement dans un doux & dangereux relâchement: à moins qu'on n'ait le zèle comme la notion des bons principes, à peine eſt-on tenté de s'en défendre ou de s'en défier. *Cet Extrait finit à la XLVII. Lettre, qui eſt la quatrième du cinquième Volume.*

.RTICLE LXVII.

OUVELLES .ITTERAIRES.

FRANCE.

DE RENNES.

ITABLISSEMENT *d'une Société d'Agriculture, de Com-:e & des Arts dans la Province ?retagne par délibération des :s. M. DCC. LVII.* (In-4°. 26.) *Chez Joseph Vatar, &c.* :i une ſorte d'Académie, qui :ra naître ni critiques, ni plain-ſur ſon établiſſement; qui ne nera point lieu à cette queſtion :nue célèbre, *S'il eſt à propos multiplier les Académies, & u'à quel point il eſt à propos*

de les multiplier. Le Mémoire que nous avons sous les yeux, & que nous annonçons, est un Ecrit plein de sagesse, d'attention, de patriotisme; & nous n'avons rien vû, en ce genre, où le concert des lumières, de la probité, de la générosité, de l'amour du bien public, se fasse reconnoître par des traits plus sensibles.

La Province de Bretagne en Corps convient d'abord que, dans son sein, l'Agriculture, les Arts, le Commerce sont trop négligés; &, d'après les invitations de deux Compatriotes très-zélés & très-éclairés, (M. de Montaudouin & M. de Gournay, Intendant du Commerce) elle prend la résolution de veiller avec soin sur ces trois grands objets. En conséquence les Etats forment une commission de dix-huit personnes, six de chaque Ordre, (Clergé, Noblesse, Tiers-Etat); & il résulte de ce Bureau un

excellent Mémoire qu'on trouve ici. C'est le projet d'une *Société d'Agriculture*, des Arts & de Commerce. Elle sera composée dans chaque Evêché, (il y en a neuf en Bretagne) de six personnes sans distinction d'Ordre : les meilleurs Citoyens & les plus experts sont préférés.

Voilà cinquante-quatre Associés, dont l'objet capital doit être de porter des lumières dans tout ce qui concerne l'Agriculture, les Arts, le Commerce. L'Agriculture est ici en chef comme la partie principale ; & nous ne doutons point que ces hommes intelligens ne tournent le plus grand effort de leurs réflexions vers les moyens d'étendre, d'améliorer, de perfectionner la culture des terres. Ils sçavent parfaitement que, sans le travail du Cultivateur, la main de l'Artiste & l'activité du Commerçant seroient deux sources

déjà si féconde en Guerrier
hommes de Lettres, fera
dans peu d'années, la mèr
maîtresse des vrais Nourrici
Peuples & des Rois : qualité
Providence attache, par pr
ce, à la condition & à l'in
des Cultivateurs.

Après la Culture des terr
Etats de Bretagne considèr
Arts, c'est-à-dire les Manu
res de diverses espèces ; &
voyons avec tout le sen
qu'inspirent la vérité & la
noissance, qu'ils préfèrent
les Arts de nécessité aux A
luxe. Nous trouvons ici des

nulle part des Attelliers d'Etoffes d'or, de Glaces, de Porcelaine; beaucoup moins des Ecoles de Peintres, de Sculpteurs & de Musiciens. Ce n'est pas que les études de ce genre ne doivent être honorées & protégées; mais il convient de les réduire à peu de personnes, à peu de Villes, à peu d'entreprises. La Capitale offre assez d'objets à ces Beaux-Arts. Il faut ailleurs des bras, de la force, de la constance; des vues fixées au nécessaire, au solide, aux besoins de la patrie & des citoyens.

La délibération des Etats établit, il est vrai, deux Maîtres de dessein, l'un à Rennes & l'autre à Nantes; mais on n'a en vue que la perfection des Manufactures: & il est prouvé en effet par le raisonnement & par l'expérience que, toutes choses d'ailleurs égales, la main-d'œuvre est infiniment meilleure quand elle est dirigée par les

leçons du Dessinateur. Il sera de l'attention des Associés de borner communément les Elèves de dessein aux Arts de nécessité ou de plus grande utilité. Il est arrivé quelquefois que, par ces institutions, on a prétendu former des Charpentiers, des Menuisiers, des Forgerons, des Tisserands &c. & qu'on n'a vu néanmoins, dans la suite, que des artisans de luxe & de frivolités, qui ont quitté la Province pour aller servir les passions de la Capitale.

La Province de Bretagne est singulièrement faite pour le Commerce du dedans & du dehors. Après l'avoir vue embarquer des Guerriers & des foudres à Brest, il est beau de la voir, à Nantes, à l'Orient, à S. Malo, devenir l'entrepôt du monde entier. Il s'agit donc d'animer le Commerce; & c'est ce que le Mémoire, approuvé par les Etats, embrasse avec un zèle

qui doit mettre beaucoup d'ardeur dans des ames Françoises & Bretonnes. Il faut lire toutes les dispositions qui ont mérité les suffrages de l'Assemblée des trois Ordres; il faut calculer toutes les sommes que ce Corps respectable destine à l'encouragement des Cultivateurs, des Artistes & des Commerçants, à la visite & à la réparation des Ports, à l'exploitation des Mines & des Carrières, à l'instruction des Elèves en diverses sortes d'Arts & de Fabriques, &c. Enfin le Lecteur doit donner une attention distinguée à la dernière délibération, qui est du Mardi 15. Février dernier. On y nomme pour Associés de la Société de l'Agriculture, des Arts & du Commerce, huit personnes des plus titrées de la Province.*

* Entr'autres M. l'Evêque de Rennes, M. le Duc de Rohan, M. le Premier Président du Parlement, M. l'Intendant, M. le Procureur-Général, &c.

leçons du Dessinate… ent pas l'attention des A… ecteurs ou communément … veulent être sein aux Ar… x les Adjoints plus gra… uatre Citoyens quelqu… les neuf Diocèses. tion… ne doutons pas qu'un goût C… égalité ; si noble & si approprié aux circonstances, ne produise une grande émulation. Il seroit à souhaiter que ce Mémoire fût répandu dans toutes nos Provinces, & qu'on en fît une lecture publique dans toutes les Communautés Municipales.

De Paris,

On trouve chez Briasson, rue S. Jacques, un Livre *in*-8°. imprimé à Utrecht, & ayant pour titre : *De Obligationibus & Actionibus Tractatus solemnis, Auctore M. P. Tancrede Comite ab Hauteville, in Facultatibus Jurium ac*

. Theologiæ Doctore Regen-
&c. C'eſt un Commentaire
…ſtique ſur le Titre VII. du
… du Digeſte, lequel traite
…tions & des *Actions*. Il
…ous ce titre, ſoixante & une
…oix que notre Juriſconſulte interprète, explique, compare; ajoûtant toujours, pour être fidèle à la méthode des Ecoles, la ſolution des difficultés. Il faut avouer que tout ceci n'eſt point un Ouvrage amuſant, & qu'il ſe trouve aujourd'hui peu de Lecteurs, en France, qui recherchent ces ſortes de productions. Cependant l'Auteur s'exprime clairement, définit avec préciſion & conſerve par-tout le vrai ſtyle du genre qu'il embraſſe. Nous nous ſommes intéreſſés à cette compoſition, & nous en conſeillons la lecture aux Elèves de la Juriſprudence.

… Duchesne, rue S. Jacques, pr…

blie la seconde Edition d'*Anacréon vengé*, Ouvrage que nous avons fait connoître dans nos Mémoires d'Octobre 1755, II. Volume. C'est une Dame qui examine & qui critique un Essai de Traduction des Poësies d'Anacréon. La XX[e] & la XV[e] Ode de cet Ancien sont l'objet de l'Examen & de la Critique. Nous croyons avoir observé qu'il y a de très-bonnes remarques dans l'Ouvrage de cette Dame. Elle nous annonce aujourd'hui une Traduction entière de son Auteur favori, des Poësies de Sapho & de quelques autres Antiquités du même genre. Selon le plan qu'on nous trace ici, l'entreprise est une affaire d'érudition; car il s'agit de donner le Texte revu sur les meilleures Editions, d'ajoûter à l'Ouvrage des Observations préliminaires, des Remarques, des Eclaircissements. Nous aurons peut-être un *in-4°*. dans les formes, ou deux

in-12. ce qui fera honneur à notre Typographie ; car on verra du Grec en regard avec du François, spectacle rare & digne d'être consigné dans nos Annales littéraires.

TILLIARD, Quai des Augustins, distribue la nouvelle Edition d'un Livre, qui a pour titre : *Les quatre fins de l'homme, avec des réflexions capables de toucher les pécheurs les plus endurcis, & de les ramener dans la voie du salut. Par M. ROUAULT, Curé de S. Pair sur la Mer.* (In-12. de 342 pages.) Ce Livre a eu du débit, parce qu'il est écrit du style propre au sujet.

Essai sur la perfection Chrétienne. Chez Pierre Prault, Quai de Gêvres, &c. C'est un très-petit *in-12.* & un très-petit Abrégé de ce qu'on a écrit sur cet important sujet. Il n'est pas mal de réduire

les grands Traités ; mais encore faudroit-il leur laisser une partie de leur existence, & ne pas viser à l'anéantissement. On n'a ici que 158 pages, pour tout le Code de la *Perfection* Evangélique. C'est assurément trop peu ; mais l'Abbréviateur, quel qu'il soit, n'écrit pas mal ; & son Ouvrage peut être utile à qui sçait penser, vouloir le bien, & l'exécuter.

LE GÉOGRAPHE MANUEL, contenant la Description de *tous les Pays du monde, leurs qualités, leur climat, le caractère de leurs habitants, leurs Villes capitales, avec leurs distances de Paris & des routes qui y menent, tant par Terre que par Mer ; les Changes & les Monnoies des principales Places de l'Europe, en correspondance avec Paris ; la manière de tenir les Ecritures de chaque Nation de l'Europe, &c.* Par M. l'Ab-

bé d'Expilly, ci-devant Secrétaire d'Ambassade de Sa Majesté Sicilienne, & ensuite Examinateur & Auditeur-Général de l'Evêché de Sagone. *Chez Bauche, Quai des Augustins, &c.* Ce Livre n'est véritablement qu'un *Manuel*, ou Volume *in*-18. mais on y trouve, dans un ordre très-bien imaginé & très-commode, tout ce que le titre annonce.

On publie chez Prault, Quai de Gêvres, un *Almanach des Finances pour l'année 1757, contenant sommairement la nature & les principales particularités des affaires de Finances, les noms & demeures des Intéressés, les Bureaux, jours d'Assemblée, Tribunaux où se portent les contestations & autres éclaircissements à ce sujet:* Nomenclature bien rangée, & utile à tous les gens d'affaires.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame, avec le sentiment de l'Antiquité, tant sacrée que profane, par rapport à l'une & à l'autre. (Trois Volumes *in-12.*) Par le R. P. Hubert Hayer, Recolet, ancien Lecteur en Théologie. *Chez Chaubert, Quai des Augustins; & Hérissant, rue Notre-Dame, &c.* L'Auteur de cet Ouvrage traite à fonds les deux importants sujets qu'il embrasse; il attaque de plus, sans respect humain, nos Matérialistes modernes; il dissipe toutes leurs fausses imaginations; il détruit leurs raisonnements captieux. Ceci, en un mot, est un Livre bien fait: le compte que nous en rendrons bientôt, en développera le mérite & l'utilité.

Analyses Chymiques des nouvelles Eaux minérales-vitrioliques-ferrugineuses, découvertes

à Paſſy dans la maiſon de Madame de CALSABIGI, &c. Brochure de 130 pages *in*-12. Ces Eaux découvertes dans la maiſon de Madame de Calſabigi, ne reſſemblent point aux anciennes & nouvelles Eaux de PASSY. Ainſi c'eſt un préſent de plus que la Providence fait au genre humain; d'autant mieux que, par le tranſport, ces Eaux ne perdent rien de leur vertu.

On a, dans la Brochure que nous annonçons, toutes les Analyſes qui ont été faites de ces Eaux par Mrs Venel & Bayen, chargés de l'Analyſe des Eaux minérales du Royaume; par M. Rouelle, de l'Académie Royale des Sciences; & par M. Cadet, Apoticaire-Major des Invalides. Voici quelques-unes de leurs obſervations.

Ces Eaux ſont parfaitement claires & tranſparentes, d'un goût auſtère ou ſtiptique, acide & mar-

tial : elles verdiſſent ſur le champ le Syrop de Violette ; changent la Teinture de Tourneſol en un gros rouge orangé ; & ſe précipitent elles mêmes en noir très-chargé, ſi l'on y mêle la Teinture de Noix de Gale ; ce qui arrive lors même que ces Eaux ont bouilli. Gardées dans un vaiſſeau couvert négligemment, elles ne ſe décolorent point, ne perdent rien de leur goût, & ne donnent preſque point de ſédiment. On n'y a remarqué aucune partie de cuivre ; mais évaporées au Bain-Marie, on en a retiré d'abord un dépôt jaunâtre, puis de petits grains ou criſtaux au fonds du vaſe. La Liqueur réduite & concentrée étoit d'un brun très-foncé, d'un goût très-acide, très-propre à fermenter avec les Alkalis &c.

Il faudroit lire toute la ſuite de ces Analyſes, qui démontrent que ces nouvelles Eaux ſont acides,

vitrioliques, ferrugineuſes & très-ſingulières. Quant aux bons effets qu'elles opèrent, les atteſtations, en grand nombre, qu'on tranſcrit ici, prouvent que ces Eaux ont la vertu d'arrêter les diarrhées invétérées, de fortifier les fibres relâchées, d'empêcher le cours des hémorrhagies, hémorrhoïdes, hémoptyſies &c. de guérir les perſonnes attaquées de vomiſſements, de ſcorbut &c. On croit en général que leur nature & leur efficacité les rendent auſſi précieuſes que les Eaux de SPA; mais il eſt bien plus facile de ſe les procurer, puiſque la Bouteille ne coute que 15 f. au lieu que celle des Eaux de SPA en coute 50.

On vient de publier une nouvelle Edition des *Lamentations de Jérémie*, traduites en *Odes par M. D'ARNAUD, Conſeiller de Légation du Roi de Pologne,*

Juin, 1757.

Electeur de Saxe; Membre *des Académies Impériale & Royales de Russie, de Prusse, de Dannemarc*. C'est un *in-8°.* de 109 pag. imprimé chez la Veuve Lottin, rue S. Jacques. La premiére Edition parut en 1752, & reçut des éloges de plusieurs personnes du premier rang. On voit ici les Lettres du Pape (Benoît XIV.) de M^rs^ les Card. Valenti & Passionéi, avec une Epître Latine du célèbre M. Wolf. Le tout est précédé d'une Lettre de l'Auteur même à M. le Comte de B..... Ce morceau équivaut à une Préface, & présente en grand le caractère du Prophète Jérémie. Ensuite l'Auteur trace une ébauche de critique sur le siècle présent. Selon lui, *le nombre des vrais Connoisseurs en* Poësie *est très-rare. Celui des personnes qui sçavent, je ne dirai pas juger, mais seulement lire des Vers, n'est guères plus considéra-*

ble..... Voyez dans ce monde que vous parcourez, dans ces tourbillons d'illustres ignorants, d'oisifs occupés de varier leur ennui, si vous trouverez beaucoup de ces Lecteurs judicieux qui se pénètrent de l'esprit d'un Auteur.

Nous citons d'abord la première strophe de ces lamentations Françoises.

> Quel spectre en ces déserts ! Est-ce toi
> ma Patrie,
> Du pain de la douleur, d'amertumes
> nourrie,
> Sous le sac & la cendre aux portes du
> tombeau ?
> O Sion ! est-ce toi qui meurs dans la
> poussière ?
> Tes champs ne m'offrent plus qu'un
> vaste cimetière,
> Où fume de la mort le lugubre flambeau.

Cette Poësie est destinée à exprimer le mot de Jérémie : *Quomodò sedes sola civitas plena populo ?*

Juin, 1757.

Autre ſtrophe priſe de la troiſième Ode.

Marbres enſanglantés, ô terre gémiſſante,
Vous ne m'offrez que des débris épars,
Que des enfants meurtris ſur leur mère expirante ;
Le couteau dans le flanc des malheureux vieillards ;
Des corps pâles, ſanglants & traînés dans la poudre ;
Comme un feu dévorant le trépas répandu ;
Tout un champ labouré des ſillons de la foudre ;
Dieu même, un glaive en main, ſur Sion deſcendu.

C'eſt pour rendre ce Texte du Prophète : *Jacuerunt in terra foris puer & ſenex : virgines meæ & juvenes mei ceciderunt in gladio : interfeciſti in die furoris tui, percuſſiſti, nec miſertus es.*

Tranſcrivons encore cette ſtrophe tirée de la cinquième Ode.

Plus rapide que l'aigle, affamé de carnage,
Qui des cieux fend les vastes champs,
Et comme un trait mortel, au sein d'un pâturage,
Fond sur l'agneau timide, & déchire ses flancs;
L'ardent persécuteur a poursuivi nos traces,
Sur les monts sourcilleux, dans les sables brûlants,
Rien n'a pû nous sauver, grand Dieu, de ses menaces;
Il s'acharne aujourd'hui sur nos membres sanglants.

L'Auteur de cette Traduction a du feu de l'élévation, de grandes idées, quelquefois de la hardiesse dans les expressions, & quelques défauts de clarté : ce qui peut bien venir aussi du genre qui est difficile, & du texte prophétique qui a ses profondeurs.

M. d'Arnaud est connu par beaucoup d'autres Poësies, notamment par une Piece considérable & pa-

thétique sur le malheureux évènement du 5. Janvier dernier. Ces Poësies se trouvent chez Chaubert, Quai des Augustins; Thiboust, Place de Cambrai; Prault fils, au bout du Pont-Neuf; Hérissant fils, rue Neuve Notre-Dame; Butard, rue S. Jacques; Lambert, près de la Comédie, &c.

Réglements pour l'Infanterie Prussienne, traduits de l'Allemand par M. Gourlay de Keralio. (Deux Volumes *in*-12.) *Imprimés à Berlin, & se trouvent à Paris chez les frères Estienne, rue S. Jacques &c.* Ces deux Volumes sont remplis d'instructions qui, probablement, étoient déja consignées dans nos Bureaux de la Guerre. C'est-là, en effet, leur place légitime, & c'est de-là qu'on doit apprendre jusqu'à quel point ces Loix Militaires peuvent nous être utiles.

M. de Méhégan, Auteur de plusieurs Ouvrages, en particulier des

nfidérations fur les révolutions
s Arts; de l'*Origine de l'Ido-*
trie, & d'un *Difcours* prononcé
1751 devant la Cour de Danne-
ark, annonce l'ouverture d'un
urs public d'études. On y enfei-
neta les Langues Françoife, Ita-
enne & Angloife; la Géographie,
Hiftoire, la Littérature Françoife
les Mathématiques. Le plan de
ette inftitution eft expliqué dans
n *Profpectus* bien écrit, qui fe
iftribue chez Brocas Libraire, rue
. Jacques. On y voit que M. de
léhégan a des Affociés, & qu'il fe
arge fimplement de donner des
çons de Géographie, d'Hiftoire &
e Littérature Françoife. Il paroît
ue ce cours doit être ouvert tous les
urs de la femaine, mais le matin
ulement, & qu'on a dû commen-
er le 20. de Mai dernier. Ceux qui
eulent en profiter, fe font infcrire
hez Brocas, moyennant les condi-
ions que ce Libraire leur explique.

On a vû ci-devant un Ouvrage comme périodique intitulé : *Observations sur la Physique, l'Histoire naturelle & les Arts.* C'étoit d'abord un *in*-12. ensuite un *in*-4°. & le Sieur Gautier, célébre par ses planches en couleur, paroissoit en chef dans cette entreprise. On a desiré plus de perfection dans cet Ouvrage, qui peut véritablement être très-utile : aujourd'hui on le propose au Public par un *Prospectu* raisonné, dont M. *Toussaint*, Avocat au Parlement, est l'Auteur. Il entreprend de donner chaque mois un cahier de dix feuilles d'impression *in*-4°. sur la Philosophie, l'Histoire naturelle, & les Arts ; ce qui formera deux Volumes *in*-4°. par année, contenant l'extrait & la substance de tout ce qui paroîtra d'Ouvrages pendant ce même temps sur les sujets qu'on vient d'indiquer. On conçoit que, pour réussir, il faut de grands soins, de

riches collections, des correspondances fort étendues, & sur-tout beaucoup de connoissances, de précision & de sagesse. Le *Prospectus* explique tout le plan de l'entreprise, & l'on souscrit (moyennant 3 liv. par mois pour Paris, & 3 liv. 12 s. pour la Province) *chez Pissot, Quai de Conti; Lambert, rue de la Comédie; Cailleau, Quai des Augustins; & l'Auteur lui-même, rue du Cimétière S. André.*

On vient de publier quelques Livres considérables, dont il sera parlé plus au-long dans ces Mémoires.

Des Tropes ou des différents sens, dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même Langue, &c. (Volume *in*-8°.) Par M. du MARSAIS. Nouvelle Edition; la premiére avoit paru en 1730. L'Auteur, très-sçavant dans la Métaphysique des Langues, nous

fut enlevé l'année derniere, on fait plaisir au Public en redonnant les Tables : nous désirons réitérer & demander qu'on recueillît ce qu'il peut avoir laissé d'observations, de réflexions, de critiques, d'éclaircissemens sur notre Langue.

Elémens de Chymie suivant les principes de Becher & de Stahl, traduits du Latin sur la seconde Edition de M. Juncker, avec des Notes. (Six Volumes in-12. au prix de 12 liv. brochés.) Par M. de Machy, Apothicaire, Gagnant-Maîtrise de l'Hôtel-Dieu de Paris. *Chez Siméon-Prosper Hardy Libraire, rue S. Jacques, à la Colonne d'or.* Ce Livre, très-estimé dans les Editions Latines, paroît traduit avec soin.

Les bornes de ce Journal ne nous permettent pas de faire ici d'autres annonces : on les verra le mois prochain.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Juin, 1757.

ARTICLE LX. *Histoire de France. Par le P. Daniel.* Nouvelle Edition. 1349

ART. LXI. *Traité des Maladies qu'il est dangereux de guérir.* 1372

ART. LXII. *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions, &c. Tome XXIII.* 1389

ART. LXIII. *Observations sur l'Histoire & sur les preuves de la Résurrection de Jesus-Christ, &c.* Ouvrage traduit de l'Anglois. 1417

ART. LXIV. *Les intérêts de la France mal-entendus, &c.* Suite de l'Article LI. au mois de Mai. 1440

ART. LXV. *Dissertation sur l'Æther, &c.* 1469